

Rapport de gestion

2007



- > enseignement
- > recherche
- > communauté UNIL
- > culture qualité
- > interactions UNIL-société
- > place universitaire lausannoise
- > politique de collaboration
- > conditions cadres

Table des matières

Abréviations	6
Rapport du président du Conseil de l'Université	11
Evénements marquants de l'année 2007	12
Introduction.....	14
L'UNIL en 2007.....	14
1. Valoriser un enseignement permettant l'acquisition de compétences utiles et de haut niveau ..	17
1.1 Vision.....	17
1.2 Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD	18
1.3 Rapport d'avancement 2007	18
1.3.1 Innovations pédagogiques : fonds d'innovation	18
1.3.2 Projet d'enseignement des sciences naturelles dans les cursus de sciences humaines....	18
1.3.3 Taux d'encadrement	19
1.3.4 Les programmes d'études et Bologne (cf. tableau)	20
1.3.5 Evaluation de l'enseignement : Centre de soutien à l'enseignement (CSE)	22
1.3.6 Perméabilité des cursus.....	22
1.3.7 Relais du Campus virtuel suisse	23
1.4 Autres activités.....	23
1.4.1 Formation approfondie et continue.....	23
1.4.2 Centre de langues	26
1.4.3 Harmonisation du Calendrier académique et des sessions d'examens	27
2. Soutenir et développer la recherche	29
2.1 Vision.....	29
2.2 Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD	29
2.3 Rapport d'avancement 2007	30
2.3.1 Programmes doctoraux	30
2.3.2 Postes d'assistants	31
2.3.3 Encouragement des projets européens	31
2.3.4 PACTT	32
2.4 Autres activités.....	34
2.4.1 Charte européenne du chercheur et code de conduite pour le recrutement des chercheurs	34
2.4.2 Fonds externes pour la recherche	34
2.4.3 Commission de la recherche.....	35
2.4.4 Euresearch	37
2.4.5 Anthropolos	38
3. Créer une communauté UNIL forte	39
3.1 Vision.....	39
3.2 Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD	39
3.3 Rapport d'avancement 2007	40
3.3.1 Accueil des nouveaux membres de la communauté UNIL	40
3.3.2 Accompagnement des nouveaux étudiants	41
3.3.3 DialogUnil	41
3.3.4 Cursus aux modalités flexibles	42
3.3.5 Progression académique des femmes.....	42

3.3.6	Implication des membres de l'UNIL dans son fonctionnement	43
3.3.7	Politique de communication interne.....	44
3.4	Autres activités.....	46
3.4.1	Soutiens financiers, logements et jobs d'étudiants	46
3.4.2	Activités du Bureau de l'égalité	46
3.4.3	Médiation.....	48
4.	Développer une culture Qualité.....	49
4.1	Vision.....	49
4.2	Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD	49
4.3	Rapport d'avancement 2007	49
4.3.1	Adaptation du concept d'autoévaluation des Facultés	49
4.3.2	Autoévaluation de deux Facultés.....	50
4.3.3	Rencontres de validation et suivi des autoévaluations.....	50
4.3.4	Préparation de l'Audit OAQ 2007-2008.....	51
4.3.5	Evaluation des enseignants	51
4.4	Autres activités.....	52
4.4.1	Présidence du réseau Qualité des Hautes écoles suisses	52
4.4.2	Centre de soutien à l'enseignement	52
4.4.3	Adhésion à la Charte européenne du chercheur.....	52
5.	Renforcer l'interaction entre l'UNIL et la Société.....	53
5.1	Vision.....	53
5.2	Plan stratégique.....	53
5.3	Rapport d'avancement 2007	54
5.3.1	HEC.....	54
5.3.2	Projet de centre de formation continue UNIL-EPFL	54
5.3.3	Actions grand public.....	55
5.3.4	Initiative <i>alumni</i>	59
5.3.5	Liens avec les gymnases	59
5.3.6	Initiative « Vivre ensemble dans l'incertain »	60
5.3.7	Places d'apprentissage.....	61
5.4	Autres activités.....	61
5.4.1	Activités de médiation scientifique.....	61
5.4.2	Unicom.....	62
5.4.3	Formation continue.....	62
5.4.4	PACTT	62
5.4.5	Contacts avec le milieu politique.....	63
6.	Construire la place universitaire lausannoise UNIL, CHUV, EPFL.....	64
6.1	Vision.....	64
6.2	Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD	64
6.3	Rapport d'avancement 2007	65
6.3.1	Rapport sur l'organisation du domaine de la biologie et de la médecine sous la forme d'une institution hospitalo-universitaire	65
6.3.2	Les sciences de la vie au cœur de la place scientifique lausannoise	66
6.3.3	Le programme de sciences humaines et sociales de l'EPFL.....	68
6.3.4	La localisation des sciences de la vie lausannoise	68

6.3.5	Mise en valeur du site commun UNIL - EPFL	69
6.3.6	Mobilité douce sur le site UNIL-EPFL.....	70
6.4	Autres activités.....	71
6.4.1	Conseil de Direction UNIL-CHUV	71
6.4.2	Collège des sciences.....	71
7.	Développer une politique de collaboration en Suisse et sur le plan international.....	73
7.1	Vision	73
7.2	Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD	73
7.3	Rapport d'avancement 2007	74
7.3.1	Ecole des sciences criminelles	74
7.3.2	Faculté des géosciences et de l'environnement.....	74
7.3.3	Azur et Université de Fribourg, les Masters communs.....	75
7.3.4	Azur : Fédération des Facultés de théologie.....	76
7.3.5	Le projet FORs.....	76
7.3.6	Réseau de collaborations et projets de collaboration et d'innovation de la CUS (PCI) .	77
7.3.7	La collaboration avec l'Institut Universitaire Kurt Bösch (IUKB)	78
7.3.8	Le Swiss Finance Institute	78
7.3.9	Relations avec la HEP et les HES	79
7.3.10	Relations internationales	79
7.4	Autres activités.....	81
7.4.1	La CUSO.....	81
8.	Chantiers prioritaires.....	82
8.1	Systèmes d'information	82
8.1.1	Vision	82
8.1.2	Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD	82
8.1.3	Rapport d'avancement 2007	82
8.2	Ressources humaines.....	84
8.2.1	Vision	84
8.2.2	Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD	84
8.2.3	Rapport d'avancement 2007	84
8.3	Gestion financière	86
8.3.1	Vision	86
8.3.2	Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD	86
8.3.3	Rapport d'avancement 2007	87
8.4	Locaux	88
8.4.1	Vision	88
8.4.2	Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD	89
8.4.3	Rapport d'avancement 2007	89
9.	Rapport des Facultés.....	92
9.1	Faculté de théologie et de sciences des religions.....	92
9.2	Faculté de droit et des sciences criminelles	94
9.3	Faculté des lettres	96
9.4	Faculté des SSP	99
9.5	Faculté des HEC	102
9.6	Faculté des géosciences et de l'environnement	104

9.7 Faculté de biologie et de médecine.....	107
10. Chiffres et statistiques.....	112
10.1 Etudiants.....	112
10.1.1 Effectifs des étudiants inscrits au semestre d'automne 2007 par cursus	112
10.1.2 Provenance des étudiants débutants en Master	112
10.1.3 Effectifs des étudiants inscrits au semestre d'automne 2007 par Faculté.....	112
10.1.4 Effectifs des étudiants par cursus de bachelors inscrits au semestre d'automne 2007 .	113
10.1.5 Effectifs des étudiants par cursus de Masters inscrits au semestre d'automne 2007.	114
10.1.6 Effectifs des étudiants par cursus de Master of Advanced Studies (MAS) inscrits au semestre d'automne 2007.....	115
10.1.7 Provenance des étudiants inscrits au semestre d'automne 2007 (domicile au moment de l'obtention de la maturité)	116
10.1.8 Grades décernés	117
10.2 Personnel	118
10.2.1 Personnel rémunéré par l'enveloppe budgétaire de L'UNIL (en EPT) - sans la médecine clinique.....	118
10.2.2 Personnel toutes sources de financement confondues (en EPT).....	119
10.2.3 Professeurs entrés en fonction entre le 1 ^{er} octobre 2006 et le 1 ^{er} septembre 2007 (nombre de personnes).....	120
10.2.4 Assistants - doctorants (EPT)	120
10.2.5 Effectif du personnel par Faculté	121
10.2.6 Effectif du personnel du centre.....	124
11. Gestion financière.....	125
11.1 Budget 2007	125
11.2 Exploitation du budget 2007	126
11.3 Etat du Fonds de réserve et d'innovation (FRI).....	127
11.4 Total des dépenses de fonctionnement de l'UNIL comprenant toutes les sources de fonctionnement	128
11.5 Budget 2008	129
11.6 Financement de la mise en œuvre du plan stratégique de l'Université.....	130
12. Organes de l'UNIL	131
12.1 La Direction.....	131
12.2 Le Conseil de l'UNIL.....	132
12.3 Doyens et vice-doyens	133
12.4 Commission de recours	134

Abréviations

ADIFAC	Archivage et diffusion des informations facultaires
AIASEC	Association internationale des étudiants en sciences économiques
AIU	Accord intercantonal sur le financement des Universités
AMC	Academic Medical Center
APE	Accueil de la Petite Enfance
BA/SR	Baccalauréat universitaire en sciences des religions
BI	Business Intelligence
BMed	Bachelor of Medicine
BPHU	Bureau de planification hospitalo-universitaire
B Th	Baccalauréat universitaire en théologie
BUD	Bureau de construction de l'Université à Dorigny
BUM	Bibliothèques universitaires de médecine
CASS	Centre d'analyse sportive et santé
CCL	Centre du cancer à Lausanne
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
CDL	Centre de langues
CEAT	Communauté d'études pour l'aménagement du territoire
CePO	Centre pluridisciplinaire d'oncologie clinique
CHUV	Centre hospitalier universitaire vaudois
CIBM	Centre d'imagerie biomédicale
CIG	Centre intégratif de génomique
CIRS	Centre d'investigation et de recherche sur le sommeil
CLE	Recherche en langues et littératures européennes comparées
CNRS	Centre national de recherche scientifique
COST	Coopération européenne pour la recherche scientifique et technique
COVER	Commission de valorisation de l'enseignement et de la recherche
CRUS	Conférence des recteurs des Universités suisses
CSE	Centre de soutien à l'enseignement
CUS	Conférence universitaire suisse
CUSO	Conférence universitaire de Suisse occidentale
CVS	Campus virtuel suisse
DBCM	Département de biologie cellulaire et moléculaire
DEA	Diplôme d'études approfondies
DECFO	Système de description des emplois-types et de classification de fonctions
DESS	Diplôme d'études supérieures spécialisées
DFI	Département fédéral de l'Intérieur
DFJ	Département de la formation et de la jeunesse
DFR	Département de la formation et recherche
DGES	Direction générale de l'enseignement supérieur
DIE	Département interfacultaire d'éthique
EBM	Ecole de biologie et de médecine
ECTS	European Credit Transfer System
EDS	Energy dispersive spectroscopy
EEG	Electro-encephalogramme
EESP	Ecole d'études sociales et pédagogiques
EMBO	European Molecular Biology Organisation
EMPD	Exposé des motifs et projet de décret
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

EPGL	Ecole de pharmacie Genève-Lausanne
EPT	Equivalent plein-temps
EQUIS	European Quality Improvement System
ERC	European Research Council
ESC	Ecole des sciences criminelles
FAE	Fédération des associations d'étudiants
FBM	Faculté de biologie et de médecine
FDI	Formation doctorale interdisciplinaire
FDSC	Faculté de droit et des sciences criminelles
FGSE	Faculté des géosciences et de l'environnement
FINV	Fonds facultaire d'investissement
FIP	Fonds d'innovation pédagogique
FNS	Fonds national de la recherche scientifique
FORS	Fondation pour la recherche en sciences sociales
FRI	Fonds de réserve et d'innovation / Formation, recherche et
FSA	innovation
FTSR	Fédération suisse des avocats
	Faculté de théologie et de sciences des religions
HEC	Hautes études commerciales
HEP	Haute école pédagogique
HES	Haute école spécialisée
HETS	Haute école de travail social
HETSR	Haute école du théâtre de Suisse romande
HEU	Hautes écoles universitaires
HPC	High Performance Computing
HUG	Hôpitaux universitaires de Genève
IDHEAP	Institut de hautes études en administration publique
IEPI	Institut d'études politiques internationales
IG	Institut de géophysique
IGAR	Institut de géomatique et d'analyse du risque
IGUL	Institut de géographie
IHEID	Institut de hautes études internationales et du développement
IMD	International Institute for Management Development
IMG	Institut de minéralogie et géochimie
IPTEH	Institut de politique territoriale et de l'environnement humain
IRB	Institute for Research in Biomedicine
IRM	Imagerie par résonance magnétique
IRSB	Institut romand des sciences bibliques
ISB	Institut suisse de bioinformatique
ISREC	Institut suisse de recherche expérimentale sur le cancer
ISRV	Institut suisse de recherche sur le vaccin
IST	Institut universitaire romand de santé au travail
IUFRS	Institut universitaire de formation et de recherche en soins
IUKB	Institut universitaire Kurt Bösch
IUMG	Institut universitaire de médecine générale
LAHE	Loi fédérale sur l'aide aux Hautes écoles
LAJE	Loi d'accueil de jour des enfants
LAU	Loi fédérale sur l'aide aux Universités et la coopération dans le
	domaine des Hautes écoles
LICR	Ludwig Institute for Cancer Research
LLM	Master of Laws

LUL	Loi cantonale sur l'Université de Lausanne
MAS	Master of advanced studies
MA / SR	Master en sciences des religions
MBA	Master Business in Administration
MEB	Microscope électronique à balayage
MER	Maître d'enseignement et de recherche
M Th	Maîtrise universitaire en théologie
NIH	National Institute of Health
OAQ	Organe d'accréditation qualité
ODES	Office des Ecoles en Santé
OFFT	Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie
OMS	Office mondial de la santé
ONU	Organisation des Nations Unies
ORS	Observatoire des religions en Suisse
PAC	Plan d'affectation cantonale
PACTT	Partnership and Corporation of Technology Transfer
PAT	Personnel administratif et technique
PCI	Projets de collaboration et d'innovation
PD	Privat-docent
PET	Positron Emission Tomography
PMP	Politique et management publics
RALUL	Règlement d'application sur la loi sur l'Université de Lausanne
RGDER	Règlement sur la gestion du domaine de l'enseignement et de la recherche en biologie et en médecine par l'Université de Lausanne, les Hospices cantonaux et le Centre hospitalier
RH	Ressources humaines
RISSET	Réseau interfacultaire de soutien enseignement et technologies
RSR	Radio Suisse Romande
SASC	Service des affaires socio-culturelles
SB	Sciences de base
SELT	Service de l'économie, du logement et du tourisme
SER	Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche
SFI	Swiss Finance Institute
SHC	Sciences historiques de la culture
SHS	Sciences humaines et sociales
SIDOS	Service suisse d'information et d'archivage des données pour les sciences sociales
SOC	Service d'orientation et conseil
SRC	Swiss Resuscitation Council
SSP	Sciences sociales et politiques
SSPH+	Swiss School of Public Health+
SVS	Science, vie, société
Theodoc	Ecoles doctorales des Facultés de théologie de langue française
UNIFRI	Université de Fribourg
UNIGE	Université de Genève
UNIL	Université de Lausanne
UNINE	Université de Neuchâtel
WWF	Wild World Foundation

Préambule

Objectif et cadre légal du rapport de gestion

Parmi les attributions de la Direction, la LUL (art. 24, m) stipule celle d'« émettre périodiquement un rapport sur le suivi du plan stratégique pluriannuel à l'intention du Conseil d'Etat ».

Parmi les attributions du Conseil de l'UNIL (art. 29, h) figure celle de « se prononcer sur la gestion de la Direction et les comptes et adopter le rapport annuel de suivi du plan stratégique pluriannuel de l'Université ».

Le RALUL dans son art. 3 précise : « Afin de permettre le contrôle des missions de l'Université, la Direction adresse chaque année au Département en charge des affaires universitaires un rapport de gestion portant sur l'exercice écoulé. Ce rapport contient notamment des informations sur le suivi du plan stratégique pluriannuel ».

Le présent rapport de gestion est donc rédigé de manière à répondre au plus près de ces exigences légales. Il se calque sur les objectifs et chantiers prioritaires du Plan stratégique de l'UNIL 2006-2011, augmentés des objectifs du Conseil d'Etat fixés dans l'Exposé des motifs et projet de décret sur le plan stratégique pluriannuel 2007 – 2012 de l'Université de Lausanne d'octobre 2007².

Contenu du rapport de gestion

Dans son rapport de gestion, la Direction veut refléter son credo que l'UNIL ne peut considérer son développement stratégique que si elle assure et consolide d'abord son fonctionnement quotidien de base. C'est pourquoi chaque chapitre du rapport décrira les activités de base (Rapport d'activité), en outre des activités et développements spécifiques au plan stratégique (Rapport d'avancement en 2007).

Puisque l'objectif légal du Rapport de gestion est d'informer sur l'état de réalisation du plan stratégique pluriannuel, l'information transmise se focalise sur les résultats obtenus et leur impact général, plus que sur la description des actions déployées pour y parvenir.

Toutefois, ce document étant l'outil par lequel l'UNIL assure à l'égard des autorités politiques exécutives et parlementaires la transparence demandée sur ses activités et sa gestion globale³, il contient également les activités ou événements conjoncturels qui doivent naturellement être rapportés à une autorité de surveillance.

¹ Ci-après EMPD

² On trouve dans l'EMPD les axes stratégiques du Conseil d'Etat pour le domaine de l'enseignement supérieur dans le Canton, ainsi que le plan stratégique 2007-2012 de l'Université de Lausanne. Ce dernier est constitué de a) les propositions de l'Université de Lausanne (soit le plan stratégique tel l'UNIL l'a présenté au Conseil d'Etat) et b) les propositions du Conseil d'Etat (soit les objectifs complémentaires ou supplémentaires assignés à l'UNIL par l'autorité politique).

³ Ceci n'inclut pas la gestion financière et comptable, qui est soumise à un processus de contrôle parallèle.

Documents de référence

Tous les documents de référence (LUL, EMPD, plan stratégique, Charte etc.) sont accessibles sur www.unil.ch à la page « Les documents officiels de l'Université de Lausanne ».

Accès :

www.unil.ch > accueil > organisation > les documents officiels

ou

<http://www.unil.ch/central/page2866.html>

Rapport du président du Conseil de l'Université

Le paysage universitaire suisse est en mutation. Les dispositions constitutionnelles révisées par les chambres fédérales en 2006 prévoient une nouvelle gouvernance entre la Confédération et les Cantons. Elle vise un financement uniforme de toutes les hautes écoles, orienté vers l'assurance qualité, les prestations et les résultats.

En tant qu'université de taille moyenne, l'Université de Lausanne veut se donner une identité forte, centrée sur « l'Homme et le vivant ». Ainsi, ses compétences dans les sciences de la vie, les sciences humaines et sociales et les sciences de l'environnement sont les atouts qu'elle entend faire valoir pour affirmer son rôle clé pour la société de demain.

Le Conseil de l'Université a pris acte avec satisfaction du soutien unanime accordé par le Conseil d'Etat et le Grand Conseil au plan stratégique de l'Université pour 2006-2011 qui confirme cette vision.

Suite à un examen détaillé du « Projet de Loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LAHE) » le Conseil de l'Université a exprimé ses inquiétudes quant aux garanties de l'autonomie et de la liberté académique, ainsi que sur la participation dans les procédures de consultation prévues dans ces nouvelles conditions cadres proposées.

Parmi les défis de l'avenir évoqués au Conseil de l'Université, celui de la compétitivité de l'Université de Lausanne (encouragement de la recherche, salaires, statut des assistants) a été abordé à plusieurs reprises.

Suite à une procédure désormais bien rodée, le Conseil de l'Université a été élu pour une nouvelle législature en été 2007. Dans sa nouvelle composition, le Conseil de l'Université a élu le Président, le Bureau, la Commission des Finances et de Gestion, la Commission Législative, et les membres du Conseil de Discipline. Outre la discussion du projet LAHE, il a abordé le positionnement de l'Université de Lausanne dans le futur paysage universitaire suisse et l'encouragement à la recherche.

Lors de sa séance ordinaire du 24 avril 2008, le Conseil de l'Université a:

- approuvé à l'unanimité les comptes 2007 de l'Université,
- adopté à l'unanimité le présent rapport de gestion 2007, conformément à l'art. 29, h de la LUL, qui lui était soumis par la Direction.

Jean-Pierre Dauwalder



président du Conseil

Evénements marquants de l'année 2007

DATE	JANVIER	SECTION
10	Publication par le Conseil d'Etat du Rapport sur l'organisation du domaine de la biologie et de la médecine sous la forme d'une institution hospitalo-universitaire	6.3.1
17	Cours public « Réussir sa vie? » (4 mercredis soirs)	5.3.3.1
18	Approbation unanime du plan stratégique par le Conseil de l'UNIL	
24 / 25	Journées des gymnasiens	3.3.1.1
25	Le Chancelier Helmut Kohl est à l'UNIL, pour recevoir la médaille d'or de la Fondation Jean Monnet	
26	Journée des Masters	3.3.1.1
30	Inauguration du nouveau Centre de langues de l'EPFL, géré par le Centre de langues de l'UNIL	1.4.2
	FEVRIER	
5	Remise par la FBM du « Rapport complémentaire et proposition de réorganisation thématique des sites de recherche et d'enseignement en biologie et médecine à l'UNIL et au CHUV » au Conseil d'Etat	6.3.4 8.4.3.3
9	Remise du plan stratégique de l'UNIL au Conseil d'Etat	
19	Remise, à l'UNIL, du « Prix Européen de l'Essai Charles Veillon » au philosophe italien Giorgio Agamben	5.3.3.7
	MARS	
19-21	Allocution de Mme la Présidente Calmy-Rey, dans le cadre de l'International career days, organisée par les étudiants de l'AIESEC	
21	Inauguration par le Conseil d'Etat de nouveau pavillon Extranef, ainsi que des bâtiments rénovés de la Ferme de la Mouline et du Château de Dorigny	
28 / 29	Participation de l'UNIL au Salon de l'étudiant de Lausanne (Beaulieu)	3.3.7.4
	AVRIL	
4	Conférence, à l'UNIL, de M. José Manuel Barroso, Président de la commission européenne, invité de la Fondation Jean Monnet	
	MAI	
2-5	Participation de l'UNIL au Salon de l'étudiant de Genève (Salon du livre)	3.3.7.4
29	Mise en production du nouveau site www.unil.ch	3.3.7.1
31	Forum des 100 de l'Hebdo en partenariat avec l'UNIL	
	JUIN	
1-30	Opération « bike to work » en collaboration avec l'association « ProVélo »	6.3.6
4	Inauguration du CIBM des UNIL, EPFL, UNIGE, CHUV et HUG	6.3.2
8-10	Mystères de l'UNIL (journées portes ouvertes)	5.3.3.2
15	<i>Dies Academicus</i>	
	JUILLET	

3	Cérémonie d'intronisation de la nouvelle présidente du Grand Conseil, Mme Baehler-Beck, dans le grand auditoire Hamburger	
	AOUT	
31	Mandat des Rectorats Azur pour le renforcement de la collaboration dans le domaine Théologie et Sciences des Religions	
	SEPTEMBRE	
10	Accueil des nouveaux professeurs	3.3.1.2
10-14	Semaine d'accueil des nouveaux étudiants	3.3.1.1
18	Rentrée universitaire selon le nouveau calendrier académique : L'UNIL passe le cap symbolique des 11'000 étudiants	
18-21	Cérémonies d'ouverture des cours dans les Facultés	
27	Séance constitutive du Conseil de l'UNIL (seconde législature)	
27	Constitution de la Fondation FORs	7.3.5
	OCTOBRE	
6	Hot day – journée UNIL / WWF	5.4.1.2
	NOVEMBRE	
21	Réception du Conseil d'Etat par la Direction de l'UNIL et approbation du plan stratégique	
23	Colloque « Attitude égalité », en collaboration avec la CUS	3.4.2.3
29	Inauguration du Centre de droit notarial	9.2
30	Journée des Masters	3.3.1.1
30	Journée « Vivre ensemble dans l'incertain »	5.3.6
	DECEMBRE	
5-6	Journées des gymnasiens	3.3.1.1
19	Nomination du Prof. Thomas Römer au Collège de France	

Introduction

L'UNIL en 2007

Les étudiants sont au centre de toutes les préoccupations de l'Université. Le fait le plus saillant de l'année 2007 est le succès toujours accru de l'UNIL qui s'est concrétisé par le franchissement du cap symbolique des 11'000 étudiants. Plus précisément, ce sont 11'062 étudiants qui étaient immatriculés à l'UNIL au semestre d'automne 2007, ce qui représente une croissance de 3.4% par rapport à l'année précédente. La réforme des études conforme au processus de Bologne implique que les étudiants peuvent choisir à deux reprises de s'inscrire à l'UNIL, au début de leurs études universitaires et au début du Master. Les 26 cursus de Master que l'UNIL a offert à la rentrée 2007 ont accueilli 803 nouveaux étudiants dont 39% en provenance d'autres universités suisses ou étrangères, ce qui est un signe particulièrement réjouissant de l'attractivité de l'UNIL.

L'année 2007 a également été celle de l'introduction du nouveau calendrier académique valable dans toutes les Hautes écoles suisses. L'aspect le plus marquant de ce changement est la date du début du semestre d'automne qui est maintenant fixé plus d'un mois plus tôt que les années précédentes. Si cette modification a des conséquences profitables en matière d'harmonisation à l'échelle européenne, elle a été fortement ressentie par tous les membres de la communauté universitaire, puisque l'été 2007 a été très court pour les étudiants, les enseignants et le personnel administratif. Malgré cette surcharge, toutes les personnes concernées ont fait des efforts remarquables pour garantir le bon fonctionnement de l'Université.

2007 est la première année complète durant laquelle l'UNIL a été placée sous la responsabilité de l'équipe de Direction entrée en fonction en septembre 2006. Celle-ci conduit son action en suivant le plan stratégique qu'elle a préparé pour l'UNIL pour la période 2007-2011. Ce plan stratégique pluriannuel rappelle les valeurs chères à l'Université et fixe sept objectifs prioritaires et quatre chantiers. Pour la Direction, il est la référence qui l'aide à prendre ses décisions courantes et lui donne les impulsions nécessaires à mettre en œuvre un certain nombre de projets qui permettront de poursuivre la modernisation de l'UNIL.

Le plan stratégique a été adopté à l'unanimité par le Conseil de l'Université le 18 janvier 2007 et a ainsi acquis une forte légitimité interne. Son adoption politique est en bonne voie, puisque le Conseil d'Etat a fait sien tous les objectifs du plan stratégique et l'a transmis au Grand Conseil qui devrait le traiter au printemps 2008.

Par conséquent, le rapport de gestion 2007 de l'Université de Lausanne fait peu neuve dans la mesure où sa structure suit dorénavant précisément celle du plan stratégique. Il contient par ailleurs un rapport sur les principales activités des Facultés et les informations habituelles sur les statistiques et la situation financière.

Les axes du plan stratégique sont bien visibles dans le présent rapport de gestion. En particulier, le profil de l'Université de Lausanne, centrée sur l'Homme et le vivant dans leur environnement naturel et social, est maintenant bien reconnu et porte ses fruits. En effet, la forte volonté de développer les sciences humaines et sociales que manifeste l'UNIL a été un élément déterminant du choix du

Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche d'octroyer à l'UNIL le mandat de regrouper à Lausanne les infrastructures de recherche en sciences sociales et politiques situées actuellement à Neuchâtel et à Zurich. Ce mandat a été réalisé dans des délais extrêmement courts, puisque la Fondation suisse pour la recherche en sciences sociales (FORS) a été constituée le 27 septembre 2007 : l'association étroite entre FORS et l'UNIL feront de Lausanne le centre national de la recherche en sciences sociales !

Les sciences humaines ont été particulièrement à l'honneur en 2007. Le présent rapport en évoque de multiples facettes, mais s'il fallait ne citer qu'un événement, c'est la nomination du professeur Thomas Römer à la chaire intitulée « Milieux bibliques » du Collège de France qui doit être mis en exergue. Le professeur Römer assumera son nouveau mandat auprès de cette prestigieuse institution tout en maintenant une partie de ses activités à la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'UNIL. Cette flatteuse nomination vient consacrer une brillante carrière et apporter une preuve supplémentaire de l'excellence de l'enseignement et de la recherche de l'UNIL en sciences humaines.

L'Université de Lausanne a l'ambition d'être une université de qualité. Elle a implémenté un processus utile et original de contrôle et développement de la qualité qui implique tous les acteurs concernés. Depuis 2005, deux Facultés sont soumises chaque année à une autoévaluation et à un audit externe. En 2007, la Faculté des sciences sociales et politiques et la Faculté des géosciences et de l'environnement ont terminé ce processus. Ce lourd travail a été fait avec sérieux et sur une base participative. De l'avis des principaux intéressés, il s'est révélé très profitable puisqu'il a permis d'identifier les forces et les faiblesses, et surtout d'instaurer un dialogue constructif entre tous les corps concernés au sujet des actions à entreprendre pour améliorer la qualité de l'enseignement et de la recherche. Depuis l'automne 2007, c'est au tour de la Faculté de théologie et de sciences des religions, de la Faculté des lettres et de plusieurs services de la Direction d'entrer dans ce processus. Ce rythme soutenu dans l'application du concept « Qualité » de l'UNIL sera un des atouts que l'UNIL pourra mettre en avant lors de la prochaine évaluation de l'UNIL par l'OAQ, qui est prévue en 2008 et qui sera un facteur déterminant pour le droit aux subventions fédérales.

La politique de l'UNIL est résolument tournée vers la collaboration. Le présent rapport contient de nombreux résultats de cette volonté. La priorité étant mise sur la construction de la place scientifique lausannoise, un projet majeur en est le rapprochement entre le CHUV et l'UNIL. Le Conseil d'Etat a donné mandat à un groupe de travail de faire des propositions afin de placer sous une gouvernance unique la Faculté de biologie et de médecine de l'UNIL et le CHUV. Ce projet a l'ambition de changer le positionnement de l'UNIL en matière de biologie et de médecine. La route sera encore longue, mais l'impulsion est donnée. La Direction de l'Université s'engage en faveur de la réalisation de cette ambition qui devrait renforcer l'UNIL et la place lausannoise.

Les relations avec l'EPFL sont, bien entendu, au cœur de la politique de partenariat de l'UNIL. L'UNIL et l'EPFL sont devenues interdépendantes depuis la réalisation du programme « Sciences, Vie, Société » en raison des très nombreux échanges de prestations et de la mise en commun de forces complémentaires à la réalisation de plusieurs projets d'envergure, en particulier dans le domaine des sciences de la vie.

Le « Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2008 à 2011 » du Conseil Fédéral a permis à la

CUS d'attribuer des ressources pour la réalisation de projets de coopération et d'innovation (PCI), avec une priorité donnée aux projets structurants. L'Université de Lausanne a ainsi obtenu les moyens permettant d'effectuer le transfert de la géologie de l'Université de Neuchâtel à l'Université de Lausanne. Cette opération, baptisée « GeoNova », sera réalisée en 2008 et renforcera le centre de compétences en géosciences formé par la dernière née des Facultés de l'UNIL. Elle s'inscrit dans la logique des restructurations accomplies par l'UNIL depuis le début de la décennie et dans l'esprit de l'organisation du paysage suisse des Hautes écoles telle que prévue par la future loi fédérale. Outre le projet GeoNova, l'UNIL a décroché sa place dans tous les principaux réseaux nationaux mis en place grâce aux projets PCI.

Enfin, l'année 2007 a été marquée par le renouvellement du Conseil de l'Université, cet organe participatif essentiel à la vie de l'UNIL. Pour la deuxième fois depuis l'introduction de la Loi sur l'Université en 2005, les élections au Conseil de l'Université ont eu lieu et le Conseil s'est choisi un nouveau président en la personne du professeur Jean-Pierre Dauwalder. Le nouveau Conseil s'est d'emblée mis au travail pour assumer ses responsabilités légales et contribuer au débat nécessaire à la gestion de l'Université.

Le présent rapport présente les principales réalisations de l'Université de Lausanne en 2007. Il montre surtout la richesse et la diversité de l'Université. Mais il veut aussi permettre au lecteur de montrer en toute transparence la situation actuelle de l'UNIL, ses forces, ses faiblesses, son positionnement et son ambition. C'est dans cet esprit qu'il a été écrit, c'est dans cet esprit que nous souhaitons que vous en fassiez la découverte.

Dominique Arlettaz



Recteur de l'Université de Lausanne

1. Valoriser un enseignement permettant l'acquisition de compétences utiles et de haut niveau

1.1 Vision

La Déclaration de Bologne et les recommandations de la CRUS ne livrent pas les programmes d'études clefs en mains pas plus qu'elles ne déterminent l'éventail des formations offertes par une institution. Cette année, l'UNIL a confirmé des options qui suffisent à la positionner de manière originale dans le paysage universitaire suisse. En effet, elle a choisi :

- de ne pas confronter les étudiants à une offre arborescente qui, à partir d'un même Bachelor, proposerait plusieurs dizaines de Masters différents. L'UNIL a choisi la clarté de l'offre pour l'étudiant et la lisibilité des titres pour l'employeur
- de ne pas ouvrir de « Master spécialisé », c'est-à-dire soumis à des restrictions d'accès. L'UNIL a choisi l'ouverture et la fluidité : au moins un Bachelor ouvre un accès direct à chacun de ses Masters
- de ne pas entretenir la concurrence dans les secteurs où celle-ci serait délétère : 9 sur ses 26 masters sont des Masters communs. Par ce biais, l'UNIL favorise aussi une forme de mobilité particulièrement construite.

Plus généralement, c'est une exigence de cohérence qui anime la Direction de l'UNIL dans l'attention qu'elle porte à la composition des plans d'études, à la coordination des équipes, à la qualité de l'enseignement mais aussi à l'intégration des savoirs transversaux et interdisciplinaires. Le processus de Bologne, en rendant l'étudiant encore plus responsable de son parcours que par le passé (de crédit en crédit, de module en module, de diplôme en diplôme etc.), exige en effet un surcroît de transparence et de rigueur de la part des Hautes écoles.

1.2 Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD

PLAN STRATEGIQUE DE L'UNIL...	
1.2.1	Stimuler et valoriser l'innovation pédagogique auprès des professeurs
1.2.2	Mettre en place des enseignements en sciences naturelles dans les cursus de sciences humaines
1.2.3	Mesurer le taux d'encadrement par cursus et répartir les ressources
1.2.4	Favoriser l'organisation coordonnée de l'enseignement
1.2.5	Renforcer l'acquisition de compétences transversales et préparer à l'utilisation des acquis dans des contextes divers
...CONFIRME ET COMPLETE PAR L'EMPD COMME SUIV :	
1.2.6	Passer l'ensemble des cursus à Bologne
1.2.7	Respecter les intentions de la stratégie de la CRUS pour ce qui concerne l'organisation des filières de Bachelor et de Master
1.2.8	Elaborer des formes d'enseignement qui sont en accord avec les besoins des étudiants, notamment par l'usage des innovations pédagogiques
1.2.9	Favoriser la perméabilité des cursus d'études
1.2.10	Généraliser la pratique de l'évaluation de l'enseignement, dans une visée formative, à l'ensemble des programmes d'études
1.2.11	Encourager le recours aux nouvelles technologies dans le cadre des activités d'enseignement

1.3 Rapport d'avancement 2007

1.3.1 Innovations pédagogiques : fonds d'innovation

La Direction de l'UNIL a clairement choisi de valoriser l'enseignement et la dimension pédagogique de l'activité universitaire. La création d'un Fonds d'Innovation Pédagogique (FIP) concrétise cette volonté. En effet, un appui est nécessaire pour les enseignants souhaitant apporter des améliorations à leurs enseignements mais n'ayant pas toujours la disponibilité ou les ressources pour le faire. Le but du programme est donc de soutenir les initiatives permettant d'améliorer la qualité de l'enseignement et les conditions d'apprentissage des étudiants. Plus globalement, il vise également à développer les connaissances du corps enseignant en matière d'enseignement universitaire et à susciter une réflexion collective sur ces questions.

Au cours de l'année 2007, les objectifs du FIP et le déroulement de la procédure d'attribution des financements ont été décrits en détail. Les modalités d'évaluation des projets (critères, procédure) ont été précisées. La description détaillée du programme est téléchargeable sur les sites web du CSE et du Riset (www.unil.ch/riset). Un budget de Frs 200'000.- a été alloué pour 2008 et un appel à projets sera lancé dès le début de l'année.

1.3.2 Projet d'enseignement des sciences naturelles dans les cursus de sciences humaines

L'Université de Lausanne produit et diffuse des savoirs qui rassemblent et intègrent les sciences humaines et les sciences du vivant. Dans cet esprit, la Direction a présenté dans son plan stratégique le projet d'un enseignement de sciences naturelles destiné aux

étudiants de sciences humaines. Il s'agit non seulement de favoriser l'interdisciplinarité, mais aussi de faire prendre conscience qu'il n'est aucune discipline des sciences humaines qui ne s'intéresse pas à la manière dont les hommes du passé et du présent se représentent la nature.

Dès le semestre d'automne 2007, un poste de 50% de MER suppléant a été consacré à la préparation de ce projet, limité tout d'abord aux Facultés des SSP et lettres. Une première consultation des acteurs académiques concernés a abouti à un dispositif reposant sur deux piliers.

- Le premier pilier consiste à offrir une série de cours consacrés à des thématiques globales susceptibles d'intéresser toutes les Facultés de sciences humaines (la cosmologie, la matière, l'évolution, la génétique, la perception etc.). Les travaux pratiques accompagnant ces cours pourraient être orientés différemment — « historiques », « théoriques » ou « expérimentaux » — selon le public visé.
- Le second pilier consiste à rassembler une équipe d'enseignants de sciences humaines, de sciences naturelles et de sciences de base intéressés à collaborer. Selon une périodicité peu contraignante et des modalités variables, ils seraient invités à offrir des cours ou des séminaires de niveau Master préparés « à quatre mains » et dispensés « à deux voix ».

Le concept — qui se voudrait propice à des projets de mémoire, de thèse ou de recherche — pourrait être articulé aux orientations futures du programme SHS offert aux étudiants de l'EPFL dans le cadre du Collège des humanités. L'actuel Collège des sciences pourrait être l'opérateur des échanges d'enseignements dans le cadre du nouveau projet. L'année académique 2007-2008 sera consacrée à la finalisation du concept pour une mise en œuvre l'année suivante.

1.3.3 Taux d'encadrement

Le nombre d'étudiants de l'UNIL augmente très régulièrement, d'environ 3% par an, ce qui implique des difficultés d'encadrement. Pour les corriger, la Direction de l'UNIL a alloué des ressources supplémentaires aux Facultés à l'occasion de l'introduction du processus de Bologne dans l'enseignement de 1^{er} et 2^e cycles. Cette mesure a permis de stabiliser et même d'améliorer légèrement le taux d'encadrement moyen de l'UNIL, bien qu'il reste trop insatisfaisant : en effet, la comptabilité analytique de l'UNIL permet de constater que le nombre d'étudiants par enseignant (corps professoral et corps intermédiaire financé par le budget ordinaire et des fonds de tiers, part enseignement de base uniquement) a passé pour l'ensemble de l'UNIL de 17.1 en 2004 à 14.6 en 2006. En revanche, ce taux moyen cache des situations très inégales et extrêmement défavorables dans certaines branches. Par exemple, en 2006, le taux d'encadrement était de 5.8 en médecine clinique et de 37.1 en sciences du sport. Parmi les disciplines où l'encadrement est encore clairement insuffisant, il convient de citer le droit (22.7), les sciences politiques (22.1), l'Ecole de français langue étrangère (21.2), les lettres (20.7) et les sciences sociales (20.1), la psychologie (19.5) et les sciences économiques (17.8).

La Direction a annoncé, dans son plan stratégique, sa volonté de corriger progressivement le niveau de l'encadrement de tous les cursus d'études de l'UNIL. A cet égard, elle a pris la décision, en 2007, d'allouer structurellement des moyens supplémentaires de manière ciblée vers deux domaines particulièrement mal lotis, d'une part les sciences du sport (aussi bien en Faculté des SSP qu'en FBM) et, d'autre part, les études « genre » (en Faculté des SSP et en Faculté des lettres), ceci pour compenser la diminution des ressources fédérales prévues à cet effet et répondre à la mission donnée explicitement par l'art. 4, al. 2, de la LUL.

Par ailleurs, la Direction a mis en place une procédure permettant de déterminer les unités de l'UNIL qui ont le plus besoin de ressources supplémentaires destinées à améliorer l'encadrement. Rappelons que chaque cursus bénéficie de prestations d'enseignement en provenance non seulement de sa Faculté de tutelle, mais pour une part importante d'autres Facultés, voire d'autres Hautes écoles, ce qui est très réjouissant. Grâce à la comptabilité analytique, il est possible de comparer les efforts faits par chaque unité en matière d'enseignement de base avec le budget à sa disposition, et donc de déterminer à quelle Faculté il est le plus urgent d'allouer des ressources supplémentaires.

Cette règle de répartition des ressources supplémentaires qui seront destinées chaque année à l'amélioration du taux d'encadrement a été utilisée pour la première fois en 2007 pour corriger le budget 2008 des Facultés. Elle sera appliquée chaque année en fonction des ressources disponibles au budget de l'UNIL. La Direction espère que les inégalités soient ainsi progressivement corrigées.

1.3.4 Les programmes d'études et Bologne (cf. tableau)

A la rentrée 2007, l'UNIL propose 15 Bachelors et 26 Masters, dont 9 réalisés avec des institutions partenaires. Toutes les Facultés ont désormais basculé dans le système de Bologne et comptent des étudiants en baccalauréat et en maîtrise universitaires (sauf la médecine qui accueillera ses premiers étudiants en maîtrise l'année prochaine). 5'974 étudiants sont inscrits dans un programme de baccalauréat et représentent 54.0% du total de la population en formation à l'UNIL. Par comparaison, l'année passée, cette proportion était de 44.9%. 1'370 étudiants sont inscrits en programme de maîtrise et représentent 12.4% du total. Les étudiants de l'UNIL sont donc à 66.4% inscrits dans le système de Bologne, et les 43.7% restants sont représentés par les doctorants (14.3%) et par les étudiants engagés dans les anciens cursus.

La Faculté des lettres a ouvert une Maîtrise universitaire ès Lettres (Master of Arts) de 90 crédits avec une branche principale étudiée à l'UNIL et le choix d'une discipline complémentaire, d'un programme à options ou d'une discipline secondaire qui peut être suivie dans une autre Faculté ou université. La Faculté propose en outre une Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation de 120 crédits. Pour l'instant, un seul programme est lancé, il s'agit de la Maîtrise universitaire ès Lettres en cinéma avec spécialisation « Théories et pratiques du cinéma » (*Master of Arts in Film Studies with specialisation « History of Film Theories / Practices »*), qui s'inscrit dans le Réseau cinéma CH avec d'autres universités et Hautes écoles suisses.

La Faculté des sciences sociales et politiques propose deux nouveaux programmes de Master. En plus de la Maîtrise universitaire ès Sciences en psychologie, de la Maîtrise universitaire en sciences de religions (en commun avec la FTSR) et de la Maîtrise universitaire en politique et management public avec l'IDHEAP, SSP offre désormais une Maîtrise universitaire en science politique (*Master of Arts in Political Science*) et une Maîtrise en sciences sociales (*Master of arts in Social Sciences*).

La Faculté de droit et des sciences criminelles initie un nouveau système de mentions pour sa Maîtrise universitaire en Droit, qui pourra se décliner sans mention ou avec une ou deux mention(s) en droit du commerce, droit du travail et sécurité sociale, droit public, droit international et comparé, droit privé et fiscal du patrimoine, droit du contentieux, théorie juridique.

La Faculté de théologie et de sciences des religions propose une nouvelle orientation dans le cadre de sa Maîtrise universitaire en sciences des religions : « Approches pluridisciplinaires du judaïsme : réflexions sur les mondes juifs modernes et contemporains ».

La Faculté des Hautes études commerciales organise pour sa part son premier Master en 90 crédits (au lieu de 120 pour ses autres programmes) et cette Maîtrise universitaire ès Sciences en système d'information est désormais proposée en collaboration avec l'Université de Neuchâtel.

La Faculté des géosciences et de l'environnement compte quatre Masters depuis 2006. A noter que les étudiants pourront désormais suivre un cycle complet en Sciences de l'Environnement, de la première année du Bachelor jusqu'à la fin du Master.

La grande nouveauté de cette année concerne la Faculté de biologie et de médecine avec la création d'un Baccalauréat universitaire en Médecine (*Bachelor of Medicine* ou BMed) qui représente un premier pas dans l'organisation des études de médecine selon le modèle de Bologne.

Facultés	Bachelors	Masters
Théologie et sciences des religions	<ul style="list-style-type: none"> en Théologie, avec l'UNINE et l'UNIGE en Sciences des religions 	<ul style="list-style-type: none"> en Théologie, avec l'UNINE et l'UNIGE * en Sciences de religions
Droit et sciences criminelles	<ul style="list-style-type: none"> en Droit suisse ès Sciences en sciences forensiques 	<ul style="list-style-type: none"> en Droit en Droit en sciences criminelles * en Droit, criminalité et sécurité des nouvelles technologies ès Sciences en sciences forensiques en Droit français, suisse et comparé de la concurrence et de la consommation, avec l'Université de Savoie
Lettres	<ul style="list-style-type: none"> ès Lettres 	<ul style="list-style-type: none"> ès Lettres ès Lettres avec spécialisation : Maîtrise universitaire ès Lettres « Théories et pratiques du cinéma » dans le cadre du Réseau cinéma CH
SSP	<ul style="list-style-type: none"> en Sciences politiques en Sciences sociales ès Sciences en psychologie ès Sciences en sciences du sport et de l'éducation physique 	<ul style="list-style-type: none"> en Sciences politiques en Sciences sociales ès Sciences en psychologie * en Sciences des religions en politique et management publics, avec l'IDHEAP, l'UNIBE et l'USI
HEC	<ul style="list-style-type: none"> ès Sciences en management ès Sciences en économie politique 	<ul style="list-style-type: none"> ès Sciences en management ès Sciences en économie politique ès Sciences en systèmes d'information, avec l'UNINE ès Sciences en finance, avec l'UNINE et l'UNIGE ès Sciences en comptabilité, contrôle et finance, avec l'UNIGE ès Sciences en sciences actuarielles * en Droit, criminalité et sécurité des nouvelles technologies

Facultés	Bachelors	Masters
FGSE	<ul style="list-style-type: none"> ès Sciences en géosciences et environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ès Sciences en géologie, avec l'UNIGE ès Sciences d'ingénieur géologue, avec l'UNIGE ès Sciences en géosciences de l'environnement ès Sciences en géographie
FBM	<ul style="list-style-type: none"> ès Sciences en biologie ès Sciences en sciences pharmaceutiques (à l'UNIGE dès la deuxième année) en Médecine 	<ul style="list-style-type: none"> ès Sciences en biologie évolutive et conservation ès Sciences en génomique et biologie expérimentale ès Sciences en biologie médicale

* Programmes interfacultaires

Les tableaux 10.1.4 et 10.1.5 *infra* présentent les effectifs d'étudiants par cursus de Bachelor et de Master inscrits au semestre d'automne 2007.

1.3.5 Evaluation de l'enseignement : Centre de soutien à l'enseignement (CSE)

L'évaluation des enseignements à l'UNIL découle d'une politique institutionnelle qui demande aux enseignants d'effectuer l'évaluation d'au moins un de leurs enseignements tous les deux ans. Cette politique vise à promouvoir une culture du dialogue, ce qui permet aux enseignants de prendre régulièrement le pouls de leur enseignement et d'ajuster celui-ci au besoin. À cette fin, le CSE met des questionnaires d'évaluation à la disposition des enseignants, effectue la saisie des questionnaires et produit les analyses permettant à ceux-ci d'obtenir un feedback détaillé de la part de leur public. Durant l'année académique 2006-07, un total de 582 enseignements ont été évalués. En tout, plus de 21'000 questionnaires ont été remplis par les étudiants. Dans l'ensemble, il s'agit là d'une nette progression par rapport à l'année académique 2005-06.

L'évaluation n'est cependant pas une fin en soit, raison pour laquelle l'offre du CSE est complétée par du conseil pédagogique et de la formation. Ainsi, durant l'année académique 2006-07, les deux conseillers du CSE ont consacré un total de 85 heures à rencontrer personnellement une quarantaine d'enseignants.

Parallèlement, des formations ont été organisées. Une formation d'initiation à l'enseignement universitaire a été proposée pour la première fois aux assistants et a accueilli 49 personnes. Plus de 100 enseignants ont participé aux autres activités de formation. L'effort se poursuivra en 2008.

1.3.6 Perméabilité des cursus

Les trois Conférences suisses des recteurs des universités (CRUS), des Hautes écoles spécialisées (KFH) et des Hautes écoles pédagogiques (COHEP) ont conclu une convention sur la perméabilité entre les types de Haute école qui est accompagnée d'une liste de concordance. Le 6 décembre 2007, la CUS ainsi que le Conseil suisse des Hautes écoles spécialisées ont donné leur accord à cette convention et à la liste de concordance. L'élément essentiel de la convention porte sur le passage des titulaires d'un diplôme de Bachelor d'une Haute école aux études de Master d'un autre type de Haute école.

Tout passage nécessite une « mise à niveau », car les HEU, HEP et HES ont des profils de base sensiblement différents. Si les connaissances et compétences supplémentaires requises sont inférieures à 60 crédits, le candidat peut avoir accès directement aux

études de Master d'un autre type de Haute école. Si la « mise à niveau » dépasse 60 crédits, le candidat ne peut y avoir accès directement : il faudra d'abord qu'il effectue des études de Bachelor complètes, mais il pourra néanmoins faire valider un certain nombre d'équivalences.

Les 36 passerelles existantes, ainsi que le nombre de crédits supplémentaires requis, sont répertoriés dans la liste de concordance publiée par les conférences des recteurs. L'UNIL et ses Facultés ont été consultées pour l'établissement et la validation de cette liste, qui sera remaniée périodiquement au fur et à mesure de la création de nouveaux cursus (cf. www.crus.ch ; www.kfh.ch et www.cohep.ch).

Par ailleurs, l'UNIL a été l'une des universités-pilotes dans l'établissement de la base de données de la CRUS pour la mobilité entre les universités suisses. Cette base de données est construite sur la base de la liste des branches d'études établie par la CRUS et permet de visualiser, grâce aux « branches de rattachement » des Bachelors et aux « branches d'accès » des Masters, l'ensemble des circulations possibles sans condition préalable (cf. www.uni-programme.ch). Pour ce qui concerne les circulations entre l'UNIL et la HEP-VD, cf. *infra* ch. 7.3.9.

1.3.7 Relais du Campus virtuel suisse

Le lancement du projet de CVS avait donné un élan important au développement de l'utilisation des technologies dans l'enseignement à l'UNIL. La fin de ce programme en 2007-08 nécessitait de renforcer les structures internes pour assurer le relais et poursuivre les développements. En 2007, la consolidation du soutien aux projets d'utilisation des technologies dans l'enseignement s'est appuyée sur un développement stratégique, une consolidation des structures et un premier appel à projets.

À l'automne 2007, la Direction a validé une stratégie institutionnelle pour le développement de l'utilisation des technologies dans l'enseignement. Cette stratégie, disponible sur le site web du Riset, envisage un déploiement en trois cercles d'utilisateurs et met l'accent sur l'extension des usages actuels, l'intégration de la composante flexibilité-distance et l'innovation.

Le Riset a été complété par l'intégration d'une nouvelle ingénieure pédagogique et d'une représentante du Centre de formation continue afin d'en assurer une plus grande intégration dans l'institution. Parallèlement, trois postes techniques ont été créés pour assurer des nouveaux développements et la maintenance des projets existants.

Enfin un appel à projets, doté de Frs 200'000.- a été lancé. Dix projets, ayant recours aux technologies, ont été retenus. Ce premier appel a constitué un test grandeur nature pour le FIP (cf. *supra* ch. 1.3.1). En 2007, le Riset a donc poursuivi sa mutation et constitue une bonne base pour la poursuite des projets introduisant les technologies dans l'enseignement.

1.4 Autres activités

1.4.1 Formation approfondie et continue

Avec l'entrée en vigueur du processus de Bologne, la cartographie des postgrades a été entièrement remaniée. L'année 2007 marquera la fin des derniers diplômes « ancienne manière » (DEA ou DESS) : les programmes suivants connaissent en effet leur dernière édition (du moins sous leur forme actuelle) :

- Le DESS en conservation du patrimoine et muséologie (2006-2008). Ce programme sera transformé en un Master en études muséales (dès la rentrée

2008). Un MAS spécialement consacré à la muséologie des Beaux-Arts est aussi en projet.

- Le DESS en psychosociologie clinique « Identité, lien social et changement » (2006-2008). Ce programme sera transformé en MAS en « psycho-sociologie clinique : identité, groupe, organisation » dès la rentrée 2008.

Outre cette évolution attendue, on constate une lente érosion du nombre de MAS de formation approfondie au profit soit des programmes de Master dits « de Bologne », soit des MAS de formation continue. Ainsi, le MAS en droit européen et en droit international économique LLM (dernière édition sous cette forme en 2007-08) deviendra, pris en charge entièrement par l'UNIL, un MAS de formation continue. La distinction entre les deux types de MAS, typiquement suisse romande, a été admise par la CRUS. Une réflexion sera néanmoins menée à ce sujet, en 2008, au sein de la CUSO.

À la rentrée académique de 2007, l'UNIL a proposé huit programmes de formation approfondie. Six de ces programmes se font en collaboration avec des Universités romandes. Dans l'année 2007-08, 185 étudiants ont participé à un programme de formation approfondie.

Le tableau 10.1.6 *infra* présente les effectifs des étudiants par cursus de MAS inscrits au semestre d'automne 2007.

Intitulé des diplômes et MAS de formation approfondie 2007-2008		Crédits ECTS
1	MAS en droit européen et en droit international économique LLM (dernière édition sous cette forme en 2007-2008)	60
2	MAS en droit des affaires	120
3	DESS en conservation du patrimoine et muséologie (pas de nouveaux inscrits en 2007)	90
4	DESS en psychosociologie clinique « identité, lien social et changement » (pas de nouveaux inscrits en 2007)	120
5	Diplôme en psychologie (dernière édition en 2007-2008)	60
6	MAS en psychologie de l'enfant et de l'adolescent	60
7	MAS en urbanisme durable, éco-urbanisme, développement durable et gouvernance	60
8	MAS en pharmacie hospitalière	180

Le Service de formation continue a été mis en place à l'UNIL en 1991, sous l'impulsion de la Confédération. En 2006, dans le cadre de la nouvelle LUL, ce Service est devenu une entité nouvelle, parallèle aux Facultés, le Centre de formation continue. La croissance de ses activités s'est poursuivie en 2007 par un rééquilibrage entre les types de formations, les formations certifiantes, et singulièrement les MAS, connaissant un développement important.

Intitulé des diplômes et MAS de formation continue 2007-2008		Crédits ECTS
1	MAS en bioéthique, éthique médicale et éthique de la recherche sur l'homme	60
2	MAS en économie et management de la santé	60
3	MAS en économie et politique du médicament	60
4	EMBA in Management an Corporated Finance	60
5	EMBA in Management of Technology	60
6	MAS en gestion des ressources humaines et des carrières	60
7	MAS en santé au travail	60
8	MAS en sciences de l'éducation « Théories, pratiques et dispositifs de formation d'enseignants »	60
9	MAS in Sport administration and Technology	60
10	MAS en archivistique, bibliothéconomie et en sciences de l'information	60

Intitulé des diplômes de formation continue 2007-2008		Crédits ECTS
1	Gestion culturelle	30

Intitulé des certificats de formation continue 2007-2008		Crédits ECTS
1	Rééducateur en pelvipérinéologie	15
2	Méthodes d'intervention comportementale et cognitive	19
3	Guidance en sexualité, vie affective et procréation	24
4	Méthodologie de la recherche en psychiatrie et psychopathologie	21
5	Bilan sensori-moteur	18
6	Psychanalyse et psychopathologie clinique	17
7	Ethique du travail social	15
8	Dramaturgie et performance du texte	15
9	Médecine psychosomatique et psychosociale	
10	Nutrition humaine	18
11	Epidémiologie clinique	
12	Méthodes d'intervention et de thérapie d'orientation systémique	25
13	Marketing Management	18
14	Méthodologie de la recherche en psychiatrie et psychopathologie	21
15	Migrations, relations interculturelles et pratiques professionnelles	15

En 2007, le Centre de formation continue a géré moins de cours et moins de participants qu'en 2006. En revanche, le nombre de MAS a doublé, passant de 7 à 12 formations (en comptant les formations qui sont reconduites chaque année), ce qui implique un extraordinaire accroissement du nombre de jours / participants. Le Centre de formation continue a délivré 5'472 crédits ECTS.

Année	Nombre de cours	Nombre de participants	Nombre de jours de cours	Nombre de jours / participants
2006	71*	2'518	564	11'842
2007	62*	2'270	783	20'803

* Ce nombre tient compte des volées successives d'un même programme lorsque celui-ci se déroule sur plus d'une année.

Formations suivies en 2007	Nombre de cours	Nombre de jours de cours	Nombre de participants
MAS	9	451	226
Diplôme	1	36	23
Certificat	15	150.5	373
Séminaire ou conférence	34	145.5	1'648

Répartition par domaines					
Management	Culture	Environnement	Social	Droit	Santé
8	4	2	10	2	18

On constate également, parmi les professeurs responsables de programmes, l'émergence d'une volonté de proposer des formations « modulables », c'est-à-dire des formations longues (MAS ou Diplôme) constituées de plusieurs modules dont chacun pourrait donner lieu à un Certificat. Le développement des formations « certifiantes », en particulier dans des domaines actuellement peu actifs, devrait être l'une des priorités de l'UNIL. Ce développement s'accomplira dans le nouveau cadre qu'elle est en train de dessiner avec l'EPFL (cf. *infra* 5.3.2).

1.4.2 Centre de langues

En 2007, outre le démarrage du mandat du Centre de langue de l'EPFL, le fonctionnement du Centre de langues UNIL a connu des changements importants visant à une meilleure intégration structurelle, à une mise à jour du dispositif pédagogique et à la mise sur pied de diverses collaborations (structure des formations, conception de nouveaux modules, nouvelle base de donnée pour la gestion de l'apprentissage en autonomie etc.).

Différentes formes d'apprentissage sont désormais proposées sous une forme semestrialisée et harmonisée :

- apprentissage par groupe, semestrialisé (périodes en groupe, avec ou sans périodes à l'espace multimédia)
- apprentissage individuel avec tutorat (autonomie accompagnée à l'espace multimédia ou Tandem guidé)
- apprentissage individuel non accompagné (libre accès à l'espace multimédia et au programme Tandem).

Les prestations du CDL en 2006-07 sont :

Langue	Nombre de groupes	Participants	Périodes enseignées	Périodes de tutorat
Allemand	30	500	1'127	33
Anglais	73	1'209	2'016	69
Chinois	8	99	306	-
Espagnol	22	381	790	204
Italien	10	171	328	21
Russe	11	164	306	36
Suisse allemand	5	69	140	6
Total	159	2'593	5'013	189

La gratuité des formations en langues, accordée depuis 2005 aux étudiants et doctorants, a contribué à l'augmentation du public étudiant. Le CDL ne parvient plus à répondre à l'ensemble de la demande : en 2007, 1'670 personnes pré-inscrites (39%) n'ont pas pu être accueillies dans un groupe.

Des attestations de crédits ont été distribuées à 22.9% des participants et des attestations de présence (à partir de 80% de taux de présence) à 37.1% d'entre eux. A l'exemple de la Faculté des lettres, et grâce au travail accompli au sein de la Commission de politique linguistique de la Direction, certaines Facultés (HEC, SSP, FTSR etc.) ont décidé de valider des crédits de langues dans leurs plans d'études, dès l'année 2007-08. Cette reconnaissance devrait encourager l'assiduité des étudiants, qui se désinvestissent souvent à l'approche des périodes d'examen.

En février, le CDL a renouvelé sa salle multimédia, grâce à un crédit extraordinaire de la Direction de Frs 120'000.- ; il offre désormais 25 places de travail entièrement reconfigurées et très appréciées par les participants — s'il faut en croire les évaluations.

Une mise à jour de l'ensemble du matériel pédagogique a été entreprise dans la foulée (livres, CD-ROM, fichiers audio etc.) et une nouvelle base de données pour l'apprentissage en autonomie a été conçue, permettant d'intégrer harmonieusement les différents outils utilisés dans l'espace multimédia. Par ailleurs, l'ancienne base de données contenant toutes les références aux activités d'apprentissage a dû être adaptée afin d'intégrer les données du CDL sis à l'EPFL. La migration de cette base vers une application plus actuelle a reçu un soutien financier de Frs 25'000.- du Riset (cf. *supra* 1.3.7).

L'année académique 2006-07 a été consacrée à la mise en place de la nouvelle structure du CDL installée à l'EPFL qui dispense aujourd'hui des formations en allemand, anglais, français et italien. En 2007, 2'831 membres de l'EPFL ont pu bénéficier de l'un des 200 modules de formation en groupe (extensifs et intensifs). Les possibilités d'apprentissage en libre accès dans le cadre de l'espace multimédia ont été utilisées à 2'119 reprises.

1.4.3 Harmonisation du Calendrier académique et des sessions d'examens

L'année 2007 a été marquée par le changement de calendrier académique de l'UNIL. En effet, l'augmentation des collaborations dans l'enseignement, la participation de la Suisse à l'effort européen d'harmonisation des systèmes d'études supérieures et la promotion de la mobilité ont incité la CRUS, la Conférence des Recteurs des Hautes écoles spécialisées suisses (KFH) et la Conférence des Recteurs des Hautes écoles pédagogiques (COHEP) à adopter un calendrier académique unique pour l'ensemble des Hautes écoles suisses. Il faut se souvenir qu'auparavant chaque Haute école fixait son propre calendrier et que des différences de plus d'un mois existaient, particulièrement au semestre d'été.

Ainsi, il a été décidé que depuis l'été 2007 toutes les Hautes écoles suisses organiseraient leur enseignement en deux semestres de 14 semaines, le semestre d'automne (semaines 38 à 51) et le semestre de printemps (semaines 8 à 22 – avec une semaine d'interruption à Pâques). Ce calendrier unifié est donc entré en vigueur à l'UNIL au semestre d'automne 2007 qui a débuté le 18 septembre soit 5 semaines plus tôt qu'auparavant. Puisque l'année académique 2006-2007 avait été organisée selon l'ancien calendrier, l'été 2007 a été particulièrement court et a nécessité un engagement extraordinaire des étudiants et des enseignants, ainsi que de toutes les personnes impliquées dans l'organisation de l'enseignement et des examens.

A l'occasion de ce changement, la Direction a décidé de fixer les périodes d'examens de manière uniforme pour toutes les Facultés de l'UNIL. Dès janvier 2008, les examens auront

lieu au cours de trois sessions, l'une à la fin du semestre d'automne après la pause de Noël (semaines 3 à 5), l'une à la fin du semestre de printemps après une semaine « sans cours » (semaines 24 à 27) et la troisième avant la rentrée académique (semaines 34 à 36). Ainsi, pour chaque session, au minimum une semaine sépare la fin des cours et le début des examens.

2. Soutenir et développer la recherche

2.1 Vision

La curiosité de l'homme est insatiable. Ses effets bénéfiques – parfois maléfiques – se cristallisent aujourd'hui dans la société moderne, et dans son impact à la fois sur l'individu et son environnement. Cette curiosité est aussi le moteur de la quête de nouvelles connaissances, elles-mêmes à l'origine de nouveaux développements technologiques et sociaux. Cette réaction en chaîne n'a pas de raison d'être freinée. Au contraire, elle doit être stimulée dans l'esprit critique et le souci d'éthique propre aux institutions académiques. De plus, elle doit maintenant devenir intégrative. Les nouvelles connaissances et les développements qui en découlent ne peuvent plus être dissociés de leur origine et de leur impact potentiel, qui sont l'homme dans son environnement social et naturel. Cette volonté de recherche systémique est clairement déclarée dans le plan stratégique de l'UNIL et soutenue par une forte incitation au dialogue et à la recherche interdisciplinaire, notamment par le projet Anthropos. Les résultats de la recherche ne pourront plus se mesurer uniquement en termes de quantité et de qualité, mais aussi par leur pertinence avec le monde vivant et l'intérêt qu'ils suscitent dans la société. La curiosité est le privilège de chacun, l'université a la tâche de la pousser dans ses derniers retranchements. Son rôle est de l'accompagner et de la soutenir, en recrutant les meilleurs enseignants et chercheurs, en soutenant les jeunes générations, et en valorisant ses résultats. Les sections ci-dessous décrivent les efforts, les résultats et les nouvelles initiatives déployées par l'UNIL pour l'appui aux chercheurs et, en particulier, à la relève.

2.2 Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD

PLAN STRATEGIQUE DE L'UNIL...	
2.2.1	Améliorer l'encadrement des jeunes chercheurs
2.2.2	Renforcer la culture « recherche »
2.2.3	Valoriser les résultats de la recherche et les transferts de technologies
...CONFIRME ET COMPLETE PAR L'EMPD COMME SUIV :	
2.2.4	Mettre en place de manière progressive la 3 ^e étape de la réforme de Bologne
2.2.5	S'assurer que tous les assistants sont candidats au doctorat et qu'ils disposent d'un projet de thèse avalisé un an après leur engagement
2.2.6	Renforcer clairement la dimension de sciences humaines et sociales
2.2.7	Augmenter sensiblement le nombre de projets de recherche nationaux et internationaux dans le domaine des sciences humaines et sociales
2.2.8	Contribuer à la réorganisation de la gouvernance du transfert technologique
2.2.9	Renforcer le transfert technologique en faveur des entreprises de l'ensemble du Canton
2.2.10	Renforcer les activités de recherche interdisciplinaire

2.3 Rapport d'avancement 2007

2.3.1 Programmes doctoraux

Contexte

L'introduction du processus de Bologne dans l'espace européen de la formation s'est concentrée pour l'instant sur les deux premiers cycles d'études, le Bachelor et le Master. L'étape suivante concerne la réforme de la formation doctorale. Dans tous les pays d'Europe, des réflexions ont actuellement lieu sur les objectifs de cette formation et sur son encadrement.

La préparation d'une thèse de doctorat est avant tout une recherche personnelle et originale de grande envergure, préparée sous la conduite d'un directeur de thèse. Cependant, en raison de la complexité toujours plus grande de la recherche scientifique, il est indispensable de mettre à disposition des doctorants la possibilité de se former à leur activité de chercheur. Cet encadrement est organisé sous la forme de programmes doctoraux proposant aux doctorants qui le souhaitent un soutien disciplinaire et méthodologique, ainsi que l'occasion de partager leurs expériences avec leurs collègues d'autres universités et de s'insérer dans les réseaux scientifiques internationaux.

D'emblée, les universités membres de la CUSO ont décidé de construire cette offre en commun. Ainsi, la CUSO a mis sur pied 15 programmes doctoraux opérationnels dans les disciplines suivantes : cardiovasculaire et métabolisme - développement des ressources naturelles - écologie et biologie évolutive – économie – géographie - logique, histoire et philosophie des sciences – philosophie - sciences de l'Antiquité - sciences de l'éducation - sciences du langage - sciences des minéraux naturels et transformés - sciences pharmaceutiques - science politique – sociologie - théologie. Chacun de ces programmes est organisé par plusieurs universités de la CUSO et ouvert à tous les doctorants de la CUSO.

Résultats

Dans la logique de sa politique de partenariat, l'effort de l'UNIL en matière de programmes doctoraux s'est concentré sur le soutien à ces programmes par une contribution scientifique à leur conduite, ainsi que par un financement important.

Par ailleurs, le FNS a décidé d'octroyer le financement de 14 programmes doctoraux, 7 en 2006 et 7 en 2007. L'UNIL est partenaire de 4 d'entre eux.

Bilan et perspectives

Sur proposition de sa Commission de coordination et de gestion, le Conseil académique de la CUSO a décidé en 2007 de pérenniser les programmes doctoraux existants, sous réserve d'une évaluation positive, et d'en créer de nouveaux dans les années à venir. L'objectif est de construire une offre institutionnelle d'encadrement permettant, à terme, à une très large majorité des doctorants d'avoir accès à un programme.

2.3.2 Postes d'assistants

Contexte

Le plan stratégique de l'Université met un accent très fort sur le soutien aux jeunes chercheurs. La volonté de l'Université est de leur offrir un encadrement adéquat (cf. 2.3.1) et d'améliorer leurs conditions de travail.

Résultats

Le Règlement sur les assistants à l'Université de Lausanne prévu par la Loi sur l'Université a été adopté par le Conseil d'Etat le 13 juin 2007 et est entré en vigueur le 1^{er} septembre 2007. Il améliore clairement la situation des assistants-doctorants, notamment par les mesures suivantes :

- il prévoit que les postes d'assistants sont exclusivement réservés aux candidats au doctorat
- il garantit qu'au minimum la moitié du temps de travail peut être consacrée à la préparation de la thèse de doctorat, l'autre part étant dévolue à des activités d'enseignement, de recherche et de service pour l'institution
- il fixe le taux d'activité minimum d'un assistant à 60%
- la durée des contrats est strictement réglementée : le premier contrat est conclu pour un an, avec possibilité de deux renouvellements, chacun pour une durée de deux ans.

La Direction a mis ces dispositions en vigueur à la date prévue, entraînant quelques difficultés transitoires, relatives notamment à la durée des contrats.

Par ailleurs, la Direction a décidé, en 2007, d'allouer dès l'exercice 2008 des ressources supplémentaires structurelles aux Facultés, afin de créer de nouveaux postes d'assistants. Ces allocations sont faites sur la base de critères favorisant :

- les unités qui ont le plus faible nombre de postes d'assistants par rapport au nombre de professeurs et de maîtres d'enseignement et de recherche
- les unités qui obtiennent proportionnellement le plus de financements de tiers pour rétribuer des doctorants.

L'état actuel du nombre de personnes au bénéfice d'un poste d'assistant ou de doctorant à l'UNIL est donné par le Tableau 10.2.4.

Bilan et perspectives

La Direction veillera à tout mettre en oeuvre pour que les doctorants de l'UNIL puissent obtenir une rémunération. Elle poursuivra son effort de réallocations de ressources afin d'augmenter le nombre de postes d'assistants et le taux d'activité moyen des assistants afin qu'à terme il soit compris entre 80% et 100%.

2.3.3 Encouragement des projets européens

Contexte

La recherche effectuée dans le cadre des projets européens financés par la Commission Européenne revêt une importance particulière. Elle offre en effet une opportunité unique pour le chercheur d'étendre son réseau de collaboration avec des chercheurs

étrangers, de travailler avec les meilleurs groupes européens, de rester à la pointe de son domaine et, pour la place scientifique lausannoise (et suisse en général), d'être reconnue comme centre d'excellence au niveau européen. Doté de 54 milliards d'euros, le 7^e Programme-Cadre de l'Union Européenne (FP7 2007-2013) offre de multiples occasions de financement.

Mesures et résultats

Consciente des retombées scientifiques et financières d'un engagement accru sur le plan européen, la Direction de l'UNIL a décidé de mettre sur pied les mesures d'encouragement suivantes :

- pour la coordination d'un projet européen : octroi d'un crédit de Frs 20'000.- pour la construction du dossier
- pour une première participation à un projet européen : octroi d'un crédit maximum de Frs 7'000.-.

En 2007, seules quatre demandes, dont deux pour coordination de projets, sont parvenues à la Direction. A noter cependant que lors des premières mises au concours du 7^e Programme-Cadre, l'Université a obtenu quelques beaux succès :

- deux subsides pour jeunes chercheurs (Starting Grants du European Research) ont été obtenus sur un total de 300 distribués pour l'ensemble de l'Europe, choisis parmi plus de 9'000 candidats
- la participation à huit projets qui débiteront en 2008, dont deux en tant que coordinateurs de l'ensemble du projet.

2.3.4 PACTT

Contexte

Les missions d'une institution académique sont l'acquisition de savoir et la diffusion ou le transfert de connaissance. La diffusion ou le transfert de connaissance se fait notamment par l'enseignement, la participation aux activités de la société, les nouveaux développements et le transfert de technologies. Le transfert de technologies – commençant par la protection de la propriété intellectuelle – est une partie intégrante de la stratégie des institutions académiques.

La professionnalisation du transfert de technologies est devenue indispensable en raison de l'explosion d'un véritable « marché » du savoir. Les causes et les effets de cette évolution sont multiples :

- Les causes impliquent une spirale constituée (entre autres) par l'augmentation de la production scientifique, de sa communication, et des nouveaux développements qui en découlent (e.g. informatique et hautes technologies) – qui eux-mêmes favorisent la transformation du savoir en produits commercialisables. L'ensemble est source d'échanges, d'emploi et de richesse au sens de l'économie de marché.
- Les effets sont un nouveau négoce de la connaissance, dont la dimension est planétaire et qui nécessite des connaissances spécifiques et des développements constants dans les domaines juridiques, commerciaux, éthiques et sociaux.

Le transfert de technologies regroupe donc des activités complexes touchant à la science, au droit, à l'économie et à l'éthique. Par ailleurs, les parties impliquées sont multiples (institution, équipes de recherche, inventeurs de l'idée, acheteurs potentiels) et doivent être scrupuleusement respectées, sous peine d'inégalités de traitement et de conflits

dont les conséquences pour l'institution peuvent être importantes – e.g. absence de reconnaissance, perte de contrôle sur une invention, manque-à-gagner. Actuellement, le transfert de technologies doit être professionnel, parfaitement codifié, transparent et scrupuleusement géré.

Résultats

A. Sur le plan politique

Le Chapitre III – intitulé « Propriété intellectuelle » – de la Loi sur l'Université de Lausanne du 6 juillet 2004 confère à l'UNIL la responsabilité de protéger la propriété intellectuelle issue des travaux de ses collaborateurs, et d'assurer la valorisation des résultats de recherche. L'article 71 dudit chapitre prévoit de fixer les dispositions sur la valorisation des résultats de recherche dans un règlement du Conseil d'Etat. Un groupe de rédaction – réunissant des représentants de l'UNIL, de la FBM, du CHUV, du DGES et du SELT – a élaboré un avant-projet du règlement du Conseil d'Etat, qui fixe les lignes directrices, les contraintes, et les limites des processus de valorisation. Il se base, en partie, sur le règlement du 16 novembre 2005 sur la gestion du domaine de l'enseignement et de la recherche en biologie et en médecine par l'Université de Lausanne, les Hospices cantonaux et le Centre Hospitalier universitaire vaudois (RGDER). Il établit les lignes directrices d'une harmonisation entre les processus de valorisation de l'UNIL et du CHUV. Cette harmonisation est indispensable pour au moins trois raisons :

1. Les deux institutions partagent déjà une structure de transfert de technologie (PACTT) depuis l'opération « Science, Vie et Société ».
2. La partie la plus importante du transfert de technologie à l'UNIL résulte des activités de la FBM, dont une grande partie est réalisée au sein du CHUV.
3. Le projet en cours de rassembler la FBM et le CHUV dans une structure unique, mais gardant un lien avec l'UNIL, nécessitera le développement de règles de fonctionnement communes entre les deux institutions.

Cet avant-projet et l'exposé des motifs qui l'accompagne sont en voie d'être soumis au Conseil d'Etat.

B. Sur le plan opérationnel

En parallèle à la rédaction du nouveau règlement de Conseil d'Etat, le Conseil de direction UNIL-CHUV a entrepris une restructuration de PACTT, afin d'améliorer les performances de cette structure en regard de ses deux mandats. Outre le remaniement de la structure et des cahiers des charges, le Conseil de direction a établi un bureau de direction de PACTT, constitué de partenaires de l'UNIL, du décanat de la FBM et du CHUV, chargé du suivi et du conseil stratégique de PACTT.

Bilan et Perspectives

L'avant-projet de règlement du Conseil d'Etat et la restructuration de PACTT fixent des cadres législatifs et opérationnels clairs. Ils ont pour avantages de favoriser le fonctionnement commun des directions de l'UNIL et du CHUV en termes de propriété intellectuelle et de valorisation, d'être en harmonie avec les règlements et directives des autres institutions académiques de Suisse occidentale, et d'être compatibles avec les usages d'autres institutions académiques aux niveaux national et international. Ils remplissent un vide juridique tout en laissant les responsabilités stratégiques de terrain au Conseil de direction UNIL-CHUV. Ils permettent d'abolir les incompréhensions et complications pratiques, liées aux structures différentes de l'UNIL et du CHUV, et de continuer à bâtir sur l'initiative de gouvernance commune de l'enseignement et de la

recherche dans le domaine biomédical, initiée en 2005. Enfin, une gestion harmonisée de la propriété intellectuelle et de la valorisation des résultats de recherche devrait favoriser la cohésion de la communauté scientifique de la place académique vaudoise au sens large, ajoutant à sa masse critique et facilitant également la réalisation ambitieuse de la fusion FBM – CHUV.

2.4 Autres activités

2.4.1 Charte européenne du chercheur et code de conduite pour le recrutement des chercheurs

Contexte

La charte européenne du chercheur est un ensemble de principes généraux et de conditions de base qui spécifie les rôles, les responsabilités et les prérogatives des chercheurs et des employeurs et/ou bailleurs de fonds des chercheurs. Elle a pour objectif d'assurer que les relations entre les chercheurs et les employeurs ou bailleurs de fonds soient de nature à favoriser la réussite en ce qui concerne la production, le transfert, le partage et la diffusion des connaissances et du développement technologique, et à favoriser le développement de carrière des chercheurs.

En septembre 2005, la CRUS a adopté la charte et le code de conduite. L'UNIL et l'EPFL ont été choisies comme institutions pilotes pour la mise en œuvre de leurs principes, en vue d'une déclaration de mise en œuvre.

Activités

Un groupe de travail a été désigné pour étudier le taux de compatibilité des fondements légaux et réglementaires ainsi que des pratiques de l'UNIL avec les articles de la charte. Une grille d'analyse a été élaborée avec la CRUS et remplie en 2007 par les différentes personnes (RH, dicastère recherche, représentants du corps intermédiaire etc.) concernées au sein de l'UNIL. Au vu du résultat, la Direction pourra se prononcer en 2008 sur la possibilité de signer, en connaissance de cause, une déclaration de mise en œuvre.

2.4.2 Fonds externes pour la recherche

Contexte

Les fonds externes pour la recherche, ou fonds tiers, représentent plus de 10% des dépenses de fonctionnement de l'UNIL. Ils sont essentiellement constitués de trois types de sources :

1. Les fonds expertisés, pour lesquels les chercheurs soumettent un projet de recherche, dont le financement dépend de l'évaluation par des pairs (« peer-reviewed grants »). Ce sont les fonds attribués en particulier par les programmes du FNS et les programmes européens.
2. Les fonds non-expertisés, issus de donations à partir d'initiatives privées ou d'organes à but non-lucratif (« unrestricted grants »), tels que la Fondation du 450^e Anniversaire de l'UNIL, la Fondation Leenaards, la Banque Cantonale Vaudoise ou la Loterie Romande.
3. Les mandats et contrats de recherche, par lesquels les chercheurs fournissent un travail d'expert payé par le mandataire, par exemple une industrie, permettant à la fois d'entretenir un savoir faire unique et de maintenir autour de cette activité

une « agitation » propice à l'enseignement et à la génération de nouvelles découvertes.

La vocation académique de l'UNIL privilégie le premier type de fonds. Toutefois, le besoin croissant de ressources pour la recherche nécessite d'élargir les initiatives aux deux autres types de fonds.

Résultats

Quantifier la performance d'acquisition de fonds tiers peut se faire soit de façon directe en mesurant les recettes, soit de façon indirecte en mesurant les dépenses de fonctionnement qui leur sont imputées. Toutefois, les mesures des recettes devraient être exprimées sur le long terme, car elles peuvent fluctuer en fonction de la conjoncture. En revanche, la mesure des dépenses est plus stable dans la continuité et constitue un meilleur indicateur sur le long terme. Le tableau ci-dessous indique que les dépenses de fonctionnement de l'UNIL imputées aux fonds tiers n'ont cessé d'augmenter au cours de ces dernières années, témoignant d'un dynamisme constant, voire croissant, dans l'acquisition de fonds tiers. Dans ce tableau, environ la moitié provient de fonds expertisés et l'autre moitié de fonds d'autres natures.

		Total dépenses sur fonds tiers (y compris FNS, fonds européens et autres sources)			
Années	(en millions)	2004	2005	2006	2007
Dépenses	(en millions)	44,19	45,89	46,97	51,84

Bilan et perspectives

Les performances des chercheurs de l'UNIL en termes d'acquisition de fonds expertisés sont égales ou supérieures à celles des autres universités suisses. En revanche, des efforts supplémentaires pourraient être fournis en matière de donations. Dans cet esprit, trois initiatives ont été prises dans le courant 2007 qui devraient aboutir dans les années à venir. Premièrement, la création d'un club d'*Alumni*-boursiers, qui pourrait contribuer aux bourses de jeunes chercheurs. Deuxièmement, le renforcement d'une politique active de levée de fonds par l'établissement d'un bureau dévolu à cette tâche. Troisièmement, par l'ouverture vers la cité en proposant des recherches transversales qui pourraient être soutenues par des bailleurs de fonds dans la société civile (cf. projet « Vivre ensemble dans l'Incertain » au point 5.3.8).

2.4.3 Commission de la recherche

Contexte

La commission de la recherche de l'UNIL est un organe permanent qui se décline en une commission du FNS et une commission de la recherche plénière de l'UNIL. C'est à la commission du FNS que reviennent les tâches importantes de préavisier toutes les demandes de bourses de chercheurs avancés ainsi que les requêtes au FNS émanant des chercheurs de l'UNIL, et de décider de l'attribution des bourses de relève du FNS pour les jeunes chercheurs désireux de perfectionner leur cursus de recherche à l'étranger. La commission du FNS est composée de 16 membres (8 membres et 8 membres adjoints) représentant toutes les Facultés de l'UNIL. La commission plénière est constituée des Vice-recteurs à la Recherche ainsi qu'à l'Evaluation et Qualité, des 8 membres de la commission du FNS plus 9 représentants des divers corps de l'UNIL. Son rôle – essentiellement consultatif – est d'identifier, d'évaluer et de proposer toute initiative ou

démarche propre à renforcer la culture et les performances de recherche à l'UNIL. Elle constitue un organe important pour la cohésion de la communauté des chercheurs de l'UNIL.

Résultats

A. Commission du FNS

Comme chaque année, la commission du FNS a effectué un important travail d'analyse de requêtes de projets de recherche (158 requêtes) et de demandes de bourses de relève pour jeunes chercheurs et chercheurs avancés (77 demandes). Sur les 158 requêtes de recherche, 97 (61%) ont été financées pour un montant total de 23'836 millions de francs. Ce taux est supérieur à la moyenne nationale de demandes acceptées, qui est de 55% pour l'ensemble sciences humaines et sciences de la vie, y compris la médecine clinique. Sur les 67 demandes de bourses de jeune chercheur, 42 (62%) ont été accordées et/ou renouvelées pour un montant de 1'715 million de francs. Ce taux d'acceptation est conforme aux années précédentes à l'UNIL. A noter, cependant, une diminution du nombre de requêtes de recherche pour l'année 2007 (158 requêtes) par rapport à 2006 (173 requêtes), alors que les demandes de bourses de chercheur débutant sont restées stables (67 en 2007 par rapport à 66 en 2006). La diminution du nombre de requêtes pourrait avoir, entre autres, un lien avec la diversification des sources de financement. En effet, de plus en plus de chercheurs adressent des requêtes aux fonds européens de type COST, ERC ou 7^e programme cadre, diminuant ainsi le nombre de requêtes au FNS. Alternativement, elle pourrait aussi être l'effet d'une fluctuation « naturelle » en relation avec le remplacement de chercheurs âgés (p.ex. départs à la retraite) par des plus jeunes. Mais il s'agit plus probablement d'une combinaison des deux, voire de plusieurs autres facteurs. En effet, si l'on se concentre sur les dépenses annuelles imputées aux fonds tiers tout confondu – qui sont un indicateur direct de la contribution des fonds tiers aux dépenses de l'UNIL –, on constate que ceux-ci sont en progression constante sur ces quatre dernières années (cf. tableau présenté *supra* au point 2.4.2). Ces diverses interprétations sont en cours d'analyse.

La commission du FNS a également analysé / soutenu plusieurs autres initiatives du FNS, y compris les nouveaux programmes de financement d'écoles doctorales (Pro-Doc) et de chercheurs avancés (Ambizione).

B. Commission plénière de la recherche

Cette commission, nouvelle, s'est réunie à une reprise et a abordé essentiellement des questions de définitions de la recherche (recherche appliquée *versus* recherche fondamentale), de soutien de la part de l'UNIL, d'incitatifs à l'obtention de fonds tiers, de valorisation et de reconnaissance institutionnelle des performances de la recherche.

Bilan et perspectives

Les deux commissions de la recherche se complètent en tant qu'analystes de projets du FNS et promotions de nouveaux programmes et nouveaux développements à l'UNIL. Ensemble, elles devront définir et suivre plus précisément la dynamique de l'obtention de fonds externes par les chercheurs de l'UNIL et proposer toute évolution / amélioration des conditions cadres permettant d'augmenter la qualité et la productivité de la recherche. Un accent particulier doit être mis sur le continuum entre chercheurs âgés et jeunes chercheurs de façon à assurer une relève pérenne et ambitieuse pour la communauté de l'UNIL.

2.4.4 Euresearch

Contexte

Le réseau suisse d'information et de conseil sur la recherche européenne financé par le SER se compose d'un Head Office situé à Berne, d'un bureau de liaison à Bruxelles (Swisscore) et de 10 centres de conseil ou offices régionaux établis auprès des Hautes écoles.

Euresearch Lausanne a pour mission de favoriser l'accès des chercheurs des secteurs public et privé du canton de Vaud (UNIL, EPFL, CHUV, IDHEAP, ISB, Institut Ludwig, IST, IMD etc.) au 7^e Programme-Cadre de Recherche et Développement de l'Union européenne (FP7 2007-2013).

Doté de 54 milliards d'euros, FP7 représente un cadre de collaboration internationale et une source de financement non négligeables pour les équipes dont les activités coïncident avec les axes de recherche privilégiés par l'Union européenne, en particulier au sein des Facultés de biologie et médecine, de géosciences et de l'environnement, de SSP ou des HEC.

En 2007, la complexité des nouvelles règles financières de FP7 a requis un effort particulier sur les plans opérationnel et stratégique (soutien aux chercheurs pour l'élaboration des budgets de leurs projets ; information aux Directions UNIL et EPFL et échanges réguliers avec les divers acteurs concernés par l'encouragement et/ou la gestion de la recherche UE au sein des 2 institutions (Délégation à la recherche EPFL, secteur Recherche UNIL, Services financiers respectifs, Ressources humaines etc.).

Résultats 2007

- Une « clientèle » de 1'638 chercheurs dont le secteur académique (EPFL / UNIL) représente 63.2% et les PME 17.4%
- 11 manifestations ayant rassemblé quelque 300 participants (Starting Grants et Advanced Grants du European Research Council, Initial Training Networks Marie Curie, Information and Communication Technologies, cours de management de projets FP7, stand Forum EPFL, accueil délégation Commission européenne etc.)
- 964 abonnés à *Euresearch Info*
- 887 prestations (+ 7.5% par rapport à 2006). La majorité des demandes (89%) provient du monde académique (49.9% UNIL et 39.1% EPFL).

Bilan et perspectives

A la fin décembre 2007, les chercheurs VD participaient à 324 projets du 6^e PCRD 2002-2006. On dénombrait 221 participations EPFL (pour env. 111 millions de francs) et 60 participations UNIL (pour env. 26.5 millions de francs).

Les objectifs 2008 de Euresearch Lausanne sont les suivants :

- contribuer à assurer le meilleur financement possible des projets UNIL par l'UE (problématiques *overhead* européen, coûts indirects etc.)
- améliorer l'articulation avec les autres acteurs impliqués dans le suivi des projets UE (PACTT, Service financier etc.) et la qualité globale de l'accompagnement de la recherche européenne à l'UNIL

- augmenter le nombre de projets européens à l'UNIL *via* des actions ciblées sur les chercheurs à haut potentiel
- améliorer image et visibilité recherche UE (présence média internes).

En 2008, Euresearch Lausanne organisera diverses manifestations d'information, en particulier sur les volets « Health », « Environment », « Nanotechnologies » et « Energy », ainsi qu'un cours consacré à la rédaction de projets UE en collaboration avec Hyperion Ltd. ; des visites seront faites en compagnie des Points de contact nationaux Euresearch à quelques chercheurs UNIL à haut potentiel européen dans les domaines « ICT », « Health » et « Social Sciences & Humanities ».

2.4.5 Anthropos

En 2007, Anthropos a poursuivi le financement de six projets lancés entre 2005 et 2006. Il a également soutenu financièrement quatre colloques et workshops et promis un soutien financier à deux autres colloques qui seront organisés en 2008. Bien que ces colloques ne présentent pas en soi une démarche interdisciplinaire, ils offrent la possibilité d'établir un dialogue entre chercheurs aux vues souvent divergentes et qui n'avaient pas eu auparavant l'occasion de se parler. Ils favorisent les contacts au sein de l'Université entre chercheurs de différentes disciplines et permettent parfois de démarrer des projets de recherche, voire des thèses, co-dirigés par des professeurs de différentes Facultés. L'un de ces colloques a présenté une démarche originale en proposant la représentation d'une pièce de théâtre à La Grange de Dorigny en rapport avec le thème du colloque. La pièce, créée pour la première fois en Suisse romande, a été montée grâce à l'apport financier d'Anthropos.

Anthropos a également participé à l'élaboration du projet « Vivre ensemble dans l'incertain » (cf. 5.3.8), permettant par sa contribution financière la réalisation de l'enquête préliminaire, de la journée du 30 novembre et du rapport final, attendu pour début mars 2008. Il sera naturellement impliqué dans le choix des projets scientifiques qui naîtront de cette démarche, ainsi que dans le soutien financier à ces projets.

3. Créer une communauté UNIL forte

3.1 Vision

Dans le cadre de la Loi du 6 juillet 2004, l'UNIL a accédé à un fort degré d'autonomie qui lui permet de s'affirmer comme une institution de service public, bénéficiant d'un profil bien identifié. Elle est ainsi capable de définir les choix stratégiques par lesquels elle entend répondre aux défis qui se présenteront à elle dans le cadre du réaménagement du paysage universitaire suisse. Pour ce faire, il est essentiel qu'elle se recentre sur ses valeurs identitaires et qu'elle renforce le lien qui soude sa communauté.

Toutefois, l'enseignement qu'elle dispense est trop souvent perçu comme une prestation publique due par l'Etat, pour conduire les étudiants à l'obtention d'un titre universitaire. Ce manque d'intérêt pour l'activité de l'ensemble de la communauté et pour ses succès scientifiques porte atteinte à la consistance institutionnelle de l'UNIL, alors qu'elle rivalise avec les meilleures universités mondiales. L'accueil, l'intégration et la perspective d'une participation active à la construction de l'avenir sont donc des éléments déterminants de l'ancrage communautaire et institutionnel.

Au cours des dernières années, l'institution et sa Direction, avec le soutien de certains services, ont donc pris une série d'initiatives concertées, visant d'une part à intensifier le sentiment d'appartenance communautaire des individus et des unités à l'échelle de l'Université et d'autre part à développer les modalités de dialogues au niveau des individus, de l'institution ainsi que des diverses composantes de l'institution. Les différentes initiatives décrites ci-dessous montrent l'importance de l'effort consenti à la création progressive de cette nouvelle culture institutionnelle.

3.2 Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD

PLAN STRATEGIQUE DE L'UNIL...	
3.2.1	Améliorer l'accueil des étudiants, des professeurs et des collaborateurs
3.2.2	Aménager des cursus aux modalités plus flexibles
3.2.3	Promouvoir l'accès des femmes aux postes académiques
3.2.4	Impliquer les étudiants et les collaborateurs dans le développement de l'UNIL
3.2.5	Développer une politique d'information et de communication interne et externe
...CONFIRME ET COMPLETE PAR L'EMPD COMME SUIT :	
3.2.6	Renforcer les interfaces existantes de soutien aux étudiants, notamment en matière d'orientation, de logement et de travail
3.2.7	Renforcer l'appui face au stress et un soutien psychologique
3.2.8	Réaliser des enquêtes sur les conditions d'études et le statut d'étudiant
3.2.9	Promouvoir les carrières académiques, en particulier féminines, en soutenant des trajectoires non linéaires dans les professions de la recherche et en encourageant la relève lausannoise à l'Université de Lausanne et/ou dans d'autres universités nationales ou internationales

3.3 Rapport d'avancement 2007

3.3.1 Accueil des nouveaux membres de la communauté UNIL

3.3.1.1 Accueil des étudiants

En raison de l'adaptation au nouveau calendrier académique, la traditionnelle manifestation des Journées des Gymnasiens (deux jours consécutifs) a été organisée à deux reprises en 2007. Ainsi, en janvier, elle a accueilli 3'333 gymnasiens, pour la moitié vaudois, en provenance de 67 établissements secondaires de Suisse ; 856 se sont soumis au test « Styles cognitifs » offert par le SOC pour s'orienter dans les cursus universitaires. En décembre, elle a accueilli 3'800 gymnasiens en provenance de 73 établissements secondaires de Suisse ; 918 se sont soumis au test d'orientation. A cette occasion, des évaluations de satisfaction ont été soumises aux participants, et remplies par 224 d'entre eux. Il en ressort que les Journées des Gymnasiens sont très appréciées pour leur utilité et la variété de leurs animations (présentations, cours, stands d'étudiants, tests et entretiens d'orientation).

En septembre, 1'500 nouveaux étudiants ont suivi la journée d'accueil (plénière le matin puis dans les Facultés l'après midi) le vendredi précédant la rentrée. Quelques jours auparavant, 1'300 d'entre eux ont suivi « Question de méthode », 2 matinées d'initiation à la démarche d'apprentissage et d'étude en milieu universitaire. Par ailleurs, 345 étudiants se sont soumis à un test visant à les éclairer sur leurs motivations et leurs styles de travail. Cette prestation est fort appréciée selon les 246 formulaires d'évaluation recueillis.

Les deux « Journées des Masters », organisées en janvier et en novembre, ont touché environ 1'700 étudiants. Un important effort a été déployé pour attirer des étudiants hors UNIL, avec un certain succès (cf. tableau 10.1.2 *infra*). Les 149 formulaires d'évaluation recueillis en novembre vont permettre d'adapter encore cette manifestation aux attentes de ses bénéficiaires.

L'UNIL a reçu 126 nouveaux étudiants d'échanges (Erasmus, conventions d'échange, mobilité suisse, boursiers de la Confédération) au semestre d'été et 331 au semestre d'automne. C'est pour eux que la « journée d'accueil mobilité » est organisée par le SASC en collaboration avec les représentants « mobilité » des Facultés et l'Association Xchange.

3.3.1.2 Accueil des professeurs

Pour la troisième année consécutive, la Direction a organisé une manifestation d'accueil, permettant aux professeurs nommés au cours de l'année académique de rencontrer les membres de la Direction, les Doyens des 7 Facultés ainsi que les responsables de tous les services du centre. Cette année, 40 nouveaux venus y ont été conviés avec leurs conjointes et conjoints.

3.3.1.3 Accueil du corps intermédiaire et du PAT

Une vingtaine d'assistants ainsi qu'une quinzaine de nouveaux collaborateurs du PAT ont participé, en septembre, à une séance d'accueil à l'UNIL organisée par le service RH. Le but de telles séances – de même que pour les professeurs ou étudiants – est de donner une vision d'ensemble de l'Université et de ses enjeux à des personnes appelées à fonctionner dans le cadre de leurs unités, Facultés, Instituts ou services (cf. *infra* 8.2.2.4).

Ces séances d'accueil seront dorénavant mises en place systématiquement pour les nouveaux collaborateurs.

3.3.2 Accompagnement des nouveaux étudiants

Enquête « comment ça va » : la première édition de cette entreprise, menée conjointement par le SOC et la FAE peu après la rentrée 2006 avait été un grand succès et avait donné naissance à un rapport conséquent (disponible sur www.unil.ch/soc). Tous les nouveaux étudiants avaient été contactés par téléphone pour une enquête sur leurs conditions et leurs réactions face à leur nouveau cadre de vie et d'études, doublée d'une orientation vers les diverses prestations d'encadrement offertes par l'UNIL. Cette entreprise a été reconduite en novembre 2007. 1'328 étudiants ont répondu et exprimé leur satisfaction que l'on se soucie d'eux et de leur adaptation durant leurs premières semaines d'université. Les résultats de la nouvelle enquête sont en cours d'analyse.

Une consultation est offerte à tous les étudiants pour les aider à faire face aux problèmes d'adaptation. Au cours de leurs études, et spécifiquement lors de la première année, nombre d'étudiants demandent un soutien dans leur réorientation dans les méthodes de travail ou la gestion de leur stress. En 2007, 808 consultations individuelles ont été données à 368 étudiants, en plus de 351 permanences destinées à limiter le flot des consultations.

3.3.3 DialogUnil

DialogUNIL se définit comme une initiative visant à défendre la reconnaissance et le respect des personnes dans les relations d'études et de travail. Le réseau réunit des représentants des associations et des services de l'UNIL ou des étudiants et collaborateurs concernés par des conditions de travail et d'études respectueuses de la personne. En 2007, il réunissait 35 personnes-relais, qui se mettent à disposition des membres de la communauté universitaire qui rencontreraient des difficultés dans le cadre de leurs activités de travail ou d'études.

20 personnes-relais ont suivi, en 2007, un cours (deux demi-journées) de sensibilisation à des modes de communication constructive, sous la conduite d'un formateur externe. Elles se sont également réunies au cours de 4 ateliers / pause de midi, pour procéder à des analyses anonymes des cas de figures rencontrés dans la pratique. Finalement, un outil placé en ligne sur www.unil.ch/dialog, intitulé « *Quand ça va mal* » fournit des éléments utiles à une première analyse de situation et une orientation vers des pistes de réflexion, de solutions, et des adresses ou liens utiles.

Pour assurer l'effet de cette initiative, une campagne d'affichage, d'envoi d'email et de distribution de documents a véhiculé le message : « *Saviez-vous que l'UNIL veut défendre la reconnaissance et le respect de tous ses membres dans leurs relations d'études et de travail ? C'est pour cela qu'avec DialogUNIL nous avons constitué un réseau de personnes-relais qui se mettent à disposition de celles et ceux qui se sentent en difficulté à l'UNIL et ne trouvent pas d'issue à leur situation. Vous pouvez adresser vos questions à dialog@unil.ch, ou les poser au 0041 (0)21 944 16 30* ».

Bilan et perspective

DialogUNIL a manifestement fait naître un intérêt pour une réflexion sur les modes de communication actuels et la recherche de collaborations empreintes de reconnaissance mutuelle. Si le nombre de recours à des personnes-relais n'est pas encore très significatif, on a constaté une augmentation de la réorientation des demandes entre les services membres du Réseau, tel le SOC, le SASC, le Bureau de Médiation ou la Sécurité. L'offre

de cours de sensibilisation doit être maintenue afin d'ancrer plus profondément l'esprit de dialogue et de reconnaissance mutuelle au sein de l'UNIL et parmi les Facultés ou les corps peu représentés dans le Réseau (professeurs, Facultés de Droit, HEC ou FBM).

3.3.4 Coursus aux modalités flexibles

A la rentrée 2007, un groupe de travail accueillant des représentants des Facultés des Lettres, HEC et FTSR a débuté ses travaux en définissant un dispositif susceptible de permettre des études à temps partiel. Comme il n'est pas pensable de créer des cursus spéciaux et de dédoubler les enseignements, force est de constater que l'offre de cursus à temps partiel repose sur la « flexibilité » des cursus normaux.

Le groupe de travail a commencé par élaborer des principes de formalisation des cursus existants, dans le but de les découper en ensembles logiquement et chronologiquement pertinents (ces ensembles correspondent, dans le meilleur des cas, aux modules issus du processus de Bologne). Cet exercice devrait permettre aux Facultés de proposer aux étudiants des plans d'études étalés dans la durée (deux fois la durée normale) et qui respectent à la fois une progression dans l'acquisition des savoirs et une certaine densité de contenu.

Le développement de l'*e-learning* devrait par ailleurs contribuer à maintenir le contact avec les enseignants.

En 2008, le dispositif devra être formalisé et complété par des règles en matière d'examens.

3.3.5 Progression académique des femmes

En 2007, 40 professeurs ont été nommés à l'UNIL, dont 10 femmes, permettant ainsi d'atteindre la proportion de 25% de nominations féminines fixée dans le plan stratégique. La proportion de femmes dans le corps professoral de l'UNIL est de 15,5%. Pour rappel, le Programme fédéral d'égalité, lancé en 2000, avait fixé un objectif de 14% de professeures pour 2007. En juin 2006, son Comité de pilotage a annoncé que cette proportion était atteinte au sein des Universités suisses.

Composée de dix-neuf professeur-e-s et de la Déléguée à l'égalité, la Délégation à l'égalité des professeur-e-s et MER a pour mission de garantir l'égalité de traitement dans les procédures de nomination et d'attirer l'attention des membres des Commissions de présentation sur les règles d'égalité de traitement. Depuis sa mise sur pied en 2006 par la Direction, elle a suivi dix-neuf procédures en FBM et quatre en Faculté des Lettres. En 2007, elle a procédé à un bilan soulignant la difficulté de la mise en place du système et le degré très faible de possibilité d'intervention. Depuis septembre 2007, la Direction n'entérine donc la composition des commissions de présentation qu'après désignation du ou de la représentant-e de la Délégation. Il a été également demandé qu'un court paragraphe des rapports de nominations décrive la manière dont l'aspect *Egalité* a été traité au sein de la commission. Finalement, la Délégation a rédigé des recommandations à l'attention des président-e-s des commissions de nomination, afin qu'ils sensibilisent leurs membres à des critères tels que : s'assurer que les candidatures féminines sont recherchées activement et à une large échelle, que les ruptures de carrière pour cause de maternité soient prises en considération, que la commission s'efforce de retenir des candidates pour une leçon probatoire et/ou un entretien.

Pour sa part, en 2007, le Bureau de l'égalité a suivi dix procédures de nomination, dans lesquelles il est intervenu sept fois, soit par la rédaction d'un rapport de minorité relatif aux propositions de la commission de présentation, soit par un entretien avec le/la

président-e de la commission, ou encore en participant aux leçons d'essai. Ces interventions permettent de sensibiliser les commissions de présentation, les Conseils de Faculté et la Direction, à la nécessité de porter une attention soutenue aux candidatures féminines.

Les tableaux 10.2.1 et 10.2.2 *infra* indiquent la proportion de femmes parmi les professeurs et autres catégories de collaborateurs de l'UNIL.

3.3.6 Implication des membres de l'UNIL dans son fonctionnement

3.3.6.1 Commissions consultatives de la Direction

Afin de l'aider dans sa politique de gestion de l'institution, la Direction a nommé treize commissions consultatives pour lesquelles elle a défini le mode de représentativité des Facultés, associations ou services. La Direction est, quant à elle, représentée par l'un de ses membres. D'entente avec les Doyens, la présidence de chaque commission a été confiée à des représentants des Facultés. La Commission de la recherche bénéficie d'un statut particulier ; en effet, pour obéir à certaines exigences du FNS, elle est régie par un règlement rédigé conjointement entre la Direction et le FNS. Celui-ci stipule notamment la composition de la commission et fixe la durée triennale des mandats.

Liste des commissions consultatives de la Direction au 31.12.2007			
	COMMISSION	PRESIDENCE	RATTACHEMENT DU PRESIDENT
1	Enseignement	Prof. Alain Clémence	SSP
2	Recherche scientifique	Prof. Philippe Moreillon Prof. Jean-Pierre Dauwalder (commission FNS)	FBM / direction SSP
3	Valorisation de l'enseignement et de la recherche (COVER)	Prof. François Rosset	Lettres
4	Culturelle	M. Olivier Robert	Service des Archives
5	Politique linguistique	Prof. Anne-Claude Berthoud	Lettres
6	Sociale	Prof. Solange Ghernaouti	HEC
7	Bibliothèque	Prof. Daniele Maggetti	Lettres
8	Egalité des chances	Prof. Solange Ghernaouti	HEC
9	Anthropos	Prof. Philippe Moreillon	FBM / direction
10	Sports universitaires	Prof. Dominique Bonvin	EPFL
11	Communication	Mme Véronique Jost-Gara	FBM
12	Relations internationales et mobilité	Prof. Suren Erkman	FGSE

3.3.6.2 Commission du personnel

Le 16 janvier s'est tenue la séance constitutive de la Commission du personnel. Celle-ci est établie en application de l'article 51 de la Loi sur l'Université de Lausanne du 6 juillet 2004, de l'article 33 du Règlement d'application du 6 avril 2005. Son mode d'élection et les conditions de désignation des membres sont définis par l'article 33 du Règlement interne du 24 novembre 2005 de l'UNIL, qui stipule que son fonctionnement est régi par une directive de la Direction. La Commission est principalement un organe de proposition et de dialogue ; elle est composée de 12 membres élus, soit 4 représentants par corps de personnel présent à l'UNIL (corps professoral et intermédiaire, personnel administratif et technique). La Commission a élu le Prof. Roberto Baranzini (Droit) comme président. Pour plus d'information : www.unil.ch/copers

3.3.6.3 Reconnaissance des associations

L'art. 16 de la LUL confère à la Direction la responsabilité d'attribuer un statut d'associations universitaires aux associations actives au sein de la communauté de l'UNIL. Pour clarifier les critères et modalités de reconnaissance, la Direction a édicté une directive en janvier, incitant les associations actives sur le site de Dorigny à soumettre leur candidature. Il reste entendu que l'UNIL respecte la vie associative et la favorise dans le cadre défini par les articles 60 ss du Code civil suisse et la Constitution vaudoise. Pour bénéficier d'un statut d'« association universitaire », il est demandé, entre autres, à l'association candidate d'être constituée selon les articles 60 et suivants du Code civil suisse, d'être composée en majorité de membres de la communauté universitaire, de s'adresser par ses buts et activités en premier lieu aux membres de la communauté universitaire ou de s'engager formellement à respecter la législation universitaire, ainsi que la Charte de l'Université. Sur 103 associations répertoriées qui ont reçu une lettre de la Direction leur proposant de présenter une candidature selon la nouvelle norme légale, 38 ont répondu. Au 31 décembre, 12 avaient obtenu la reconnaissance, 4 se l'étaient vue refuser et 4 avaient cessé d'exister ou jugé inopportun de postuler. 18 dossiers sont encore en cours (complément d'information, modification statutaire etc.).

3.3.7 Politique de communication interne

3.3.7.1 Le site web fait peau neuve

Une étude effectuée en 2006 par la webmaster de www.unil.ch montrait que 70% des visiteurs étaient en fait des membres de la communauté UNIL. Ce qui signifie que ce site initialement conçu comme une vitrine de l'institution sert majoritairement les membres de l'institution. En 2007, le site web institutionnel a donc bénéficié d'une restructuration et d'une adaptation de sa ligne graphique, qui a permis d'élargir son offre. Désormais, en plus de www.unil.ch/central destiné aux visiteurs externes, www.unil.ch/interne propose spécifiquement des contenus utiles aux étudiants et collaborateurs de l'UNIL. A cela s'ajoute www.unil.ch/actu, journal en ligne complémentaire d'Uniscope (journal papier mensuel de l'UNIL) qui permet de publier au quotidien toutes les actualités et manifestations de l'UNIL. L'accès à ces trois sites a progressé de manière continue : le nombre de pages consultées est passé de 4'992'709 en 2006 à 5'986'567 en 2007 (+20%). Ceci prouve la capacité à attirer une proportion importante de visiteurs extérieurs à la communauté UNIL.

3.3.7.2 Un film sur les membres de la communauté de l'UNIL

Dans le cadre du *Dies academicus*, qui mettait cette année l'accent sur l'activité de l'ensemble des membres de la communauté UNIL, un film d'une dizaine de minutes a été réalisé sur commande de la Direction. Ce document, intitulé « Le savoir vivant », retrace dans une fresque très diversifiée le portrait de chercheurs, collaborateurs et étudiants de l'UNIL, dans leur quotidien pédagogique et scientifique ; il peut être téléchargé à l'adresse : http://www2.unil.ch/visio/?page_id=8de. Il s'est, par la suite, avéré très utile – et apprécié – dans les séances de présentation de l'institution à divers publics. Traduit en anglais, il pallie également un besoin avéré des chercheurs en matériel promotionnel pour présenter l'UNIL dans leurs séminaires et congrès à travers le monde.

3.3.7.3 Rencontre de la Direction avec les Facultés ou des groupes d'intérêt de la communauté UNIL

La Direction a réitéré sa disponibilité à rencontrer, sur demande, divers publics de l'institution pour traiter de problématiques qui les toucheraient directement. Cette ouverture a été sollicitée par une assemblée réunissant les professeurs et d'autres membres de la Faculté des HEC ainsi que par les conseils de Facultés des Lettres et de Faculté de Théologie et de sciences des religions. Les thématiques abordées ont porté sur le soutien qui peut être apporté pour favoriser les activités de recherche, sur l'équilibre entre recherche et enseignement dans les cahiers des charges, sur la valeur comparée de la recherche menant à des publications internationales ou de la recherche portant sur un domaine plus local, et finalement des implications du changement de calendrier académique sur le temps à disposition de la recherche. Cette ouverture de la Direction n'est pas encore pleinement perçue par tous les groupes d'intérêts (facultaires, corporatifs, associatifs ou autres) qui pourraient y avoir recours.

3.3.7.4 Participation aux salons des étudiants de Lausanne et Genève

Pendant deux années consécutives, l'UNIL avait renoncé à participer au Salon de l'Etudiant de Genève, en raison du coût d'une telle opération et des retours nettement défavorables des personnes chargées de l'animation du stand les années précédentes : le nombre de visiteurs réellement intéressés se chiffraient à une quarantaine sur plusieurs jours (par opposition aux près de 4'000 gymnasiens qui affluent sur le site de l'UNIL lors des journées qui leur sont consacrées, cf. *supra* 3.3.1). En 2007 toutefois, forte de nouvelles garanties de la part des organisateurs, la Direction a confié à Unicom l'organisation d'un stand, dans la perspective de procéder à une action d'image de l'UNIL et des études universitaires, plus que d'orientation d'éventuels étudiants.

Le Salon du Livre a attiré 115'000 visiteurs, principalement des familles et des enfants de 5-15 ans. Une grande partie d'entre eux ont passé par le périmètre « Salon de l'Etudiant » avantageusement placé à l'entrée. Comme attendu, le stand UNIL n'a pas ressenti un fort intérêt des visiteurs en termes d'orientation aux études, mais son animation scientifique - « la boîte à points de vue » - a eu un beau succès en termes d'image auprès des familles qui, en grande majorité, ne connaissaient pas l'UNIL.

Le nouveau Salon de l'étudiant de Lausanne (<http://www.salondesetudiants.ch/>) a attiré environ 5'000 visiteurs au palais de Beaulieu, principalement des futurs étudiants (18-20 ans) et des étudiants de Bachelor (20-23 ans). Il a eu lieu durant la période d'ouverture des inscriptions à l'Université. La plupart des visiteurs souhaitaient avoir une image concrète des institutions qu'ils ne connaissaient encore que par le biais du web, ou poser des questions très spécifiques (accès à l'UNIL sans maturité, possibilités d'échange inter-universitaire en Master etc.). Le stand de l'UNIL s'est avéré trop orienté comme un stand d'image et pas assez comme un stand d'information : approche qui sera corrigée en 2008.

Ces deux participations ont coûté Frs 80'000, y compris la part d'investissement pour la création d'un stand ; ce montant ne comprend pas les dépenses ordinaires de personnel mis à disposition par Unicom, le SOC, le SASC et les Immatriculations.

Le personnel du SOC a ainsi présenté l'UNIL à de futurs étudiants lors de 17 manifestations organisées par exemple gymnase de Porrentruy, participation avec stand UNIL et conférences au Forum de Sierre (destiné aux gymnasiens valaisans francophones), ainsi qu'à Forum Horizon, organisé à l'UNIL par l'Office cantonal vaudois d'orientation.

Pour les autres activités de communication externe, mais dont l'impact peut également se ressentir sur la communauté de l'UNIL, cf. *infra* 5.3.3.

3.4 Autres activités

3.4.1 Soutiens financiers, logements et jobs d'étudiants

3.4.1.1 Soutiens financiers

En 2007, des soutiens financiers décidés par le bureau de la Commission sociale de l'UNIL ont permis de venir en aide à 336 étudiants de 1^{er} et 2^e cycle régulièrement inscrits à l'UNIL, dont 232 (69%) sont des étudiantes. Ces soutiens se répartissent comme suit :

- 338 demandes d'allocations complémentaires d'études ont été attribuées pour un montant de Frs 659'000.- ; 24 requêtes ont été refusées.
- 23 dépannages ont été accordés pour un montant de Frs 18'732.- ; 6 ont été refusés. 243 dispenses des finances d'inscription aux cours ont été accordées et 12 refusées. A noter que les aides semestrielles n'existent plus depuis 2006.
- 56 aides médico-sociales ont été acceptées, pour un montant de Frs 37'350.- ; 5 ont été refusées.

En outre, plusieurs fonds privés (fondation Lichtensteiger, Société Académique Vaudoise etc.) ont été sollicités pour un montant global d'environ Frs 65'000.-, dont ont bénéficié 15 étudiants.

3.4.1.2 Logements

Le SASC a reçu 1'432 offres de logement (prix moyen de Frs 494.- / chambre / mois), soit 160 (11%) de moins que l'année précédente, en dépit du renouvellement de la campagne de recherche de logements dans la presse (budget de Frs 17'000.-). 1'773 listes de logements ont été envoyées par e-mail à des étudiants, sur demande. La rentrée d'automne n'a néanmoins pas présenté de situation problématique majeure, en raison notamment de l'ouverture complète du foyer pour étudiants à l'Avenue de l'Eglise-Anglaise. Par contre, en 2008, on ne pourra plus compter avec l'ouverture de nouveaux foyers d'étudiants pour détendre la situation.

3.4.1.3 Jobs d'étudiants

En 2007, le SASC a mis 2'038 offres d'emplois temporaires à la disposition des étudiants de l'UNIL et de l'EPFL (www.unil.ch/emploi). Dans le but d'en augmenter le nombre, des campagnes de presse sont organisées tout au long de l'année. Les collaborateurs du service ont également traité les demandes de permis de travail (permis B ou L) de 78 étudiants étrangers. On constate que l'embellie sur le marché de l'emploi a provoqué une augmentation de 20% des propositions d'emploi. Les inscriptions d'étudiants de l'UNIL ou de l'EPFL sur le site d'emploi se sont élevées à un total de 29'849 (2/3 UNIL).

3.4.2 Activités du Bureau de l'égalité

3.4.2.1 Programme de *mentoring*

En 2007, le Bureau de l'égalité a déposé un projet de *mentoring* auprès du Comité de pilotage du programme fédéral d'égalité, en collaboration avec les universités latines (Fribourg, Neuchâtel, Genève et Tessin). Ce programme, intitulé « Bien démarrer sa thèse », vise l'encouragement et la formation des doctorantes débutantes. Il sera pris en charge à 60% par la Confédération pour un montant de Frs 195'000.-. Le solde est financé par les universités partenaires. Il débutera en 2008.

3.4.2.2 Subventions « égalité »

Deux fois par année, des subventions « égalité » sont attribuées par le biais du module 2 du Programme fédéral d'égalité à des femmes de la relève académique. Il s'agit d'un « coup de pouce » financier leur permettant, par exemple, de terminer leur thèse, de financer un voyage pour aller collecter des données nécessaires à leur travail de thèse, une aide à la publication etc. En 2007, 19 femmes ont bénéficié de Frs 100'000.– de subventions.

3.4.2.3 Etude « Un doctorat pour quoi ? Entre institutions et parcours »

Cette étude a été financée partiellement par le Bureau de l'égalité à hauteur de Frs 80'000.–, le solde par la Direction et la Faculté des SSP. Il s'agit d'identifier les parcours de la relève académique, d'analyser les facteurs qui rendent les trajectoires des membres de la relève propices à l'accomplissement d'une carrière académique, de documenter les changements de projets professionnels de cette population et de formuler des recommandations à l'intention de la Direction. Les résultats de cette étude seront présentés en 2008.

3.4.2.3 Colloque « Attitude égalité »

Cette manifestation s'est déroulée en novembre à l'UNIL, en collaboration avec la CUS pour marquer la fin du Programme fédéral d'égalité 2004-2007 et lancer le programme du même nom 2008-2011. 80 personnes ont assisté aux conférences et exposés. 60 ont suivi les ateliers de réflexion organisés l'après-midi. Ce fut, notamment, l'occasion d'entendre des spécialistes parler des politiques égalité mises en place dans les universités au sein de l'Union européenne et à Montréal.

3.4.2.4 Accueil de la petite enfance

L'UNIL et l'EPFL subventionnent deux garderies et une école enfantine hébergées dans des locaux mis à disposition par l'EPFL. Ces structures sont gérées par deux associations indépendantes de droit privé, qui rencontrent les représentants des Hautes écoles dans le cadre de la commission APE. Leurs ressources proviennent des contributions parentales (adaptées au revenu des ménages), ainsi que de subventions de l'UNIL et de l'EPFL (à parts égales), de l'Etat de Vaud et de la ville de Lausanne. Les 74 places offertes par les garderies permettent d'accueillir à temps plein ou partiel 120 enfants de collaborateurs et étudiants UNIL ou EPFL. En 2007, l'Université de Lausanne a apporté une subvention de Frs 457'000.–, dont Frs 92'500.– assurés par le « module 3 » du Programme fédéral d'égalité.

Pour répondre à l'introduction de la nouvelle Loi d'accueil de jour des enfants (LAJE), la Municipalité de Lausanne a négocié avec la commission APE la signature d'une convention tripartite (Association – Municipalité – UNIL / EPFL), selon laquelle elle assure les 75% du montant nécessaire à la couverture d'un déficit pour les enfants de collaborateurs lausannois des Hautes écoles, qui ne pourront occuper plus de 33% de la capacité. La signature de la convention devra permettre aux deux garderies de s'intégrer dans un réseau, tel qu'exigé dorénavant par la Fondation d'accueil de jour des enfants pour assurer une subvention cantonale.

A la fin 2007, 87 enfants de collaborateurs ou d'étudiants de l'UNIL figuraient sur la liste d'attente des garderies. Pour pallier ce manque de places, la Direction a accordé aux parents de huit enfants une compensation financière (pour un montant total de Frs 20'000.–), couvrant la différence entre les conditions offertes par les garderies du site des Hautes écoles et celles dans lesquelles ils ont dû placer leur enfant.

L'UNIL contribuera à un projet d'élargissement de la garderie Polichinelle, qui permettra d'offrir 32 places supplémentaires dès le mois d'août 2008.

3.4.3 Médiation

Demandes et entretiens au Bureau de médiation					
	98-03	2004	2005	2006	2007
Requêtes	18 / an	25	27	25	32
Entretiens	41 / an	47	55	46	73
Dont entretiens de médiation	4	7	11	6	9
Situations traitées par médiation	20%	24%	30%	24%	28%
Entretiens téléphoniques	45 / an	31	49	51	50
Provenance des requêtes					
Professeurs	10%	1 - 4%	3 - 11%	4 - 16%	4 - 12.5%
Corps intermédiaire	30%	12 - 48%	6 - 23%	5 - 20%	9 - 28%
Etudiants	20%	4 - 16%	3 - 11%	4 - 16%	4 - 12.5%
PAT	40%	8 - 32%	15 - 55%	12 - 48%	15 - 47%
Femmes / hommes (%)	66 / 34	68 / 32	66 / 34	64 / 36	78 / 22

On constate une augmentation nette du nombre de requêtes en 2007, couplée à une proportion plus élevée de situations traitées par la médiation. Il semble que la communauté universitaire a mieux compris ce que peut apporter l'approche alternative de la médiation en cas de malaise ou de conflit. On constate ainsi un plus grand recours préventif à l'outil de la médiation en cas de difficultés relationnelles récurrentes. Ceci est probablement une conséquence de l'activité du Réseau DialogUNIL (cf. *supra* 3.3.3).

Toutefois les cas dans lesquels interviennent des enjeux combinés restent particulièrement difficiles à résoudre, tout particulièrement pour les membres du corps intermédiaire, assistants-doctorants ou post-doc, qui sont nombreux à venir chercher aide ou conseil sans pouvoir imaginer une approche de médiation avec leur supérieur. En effet, l'absence de références claires en matière de droits et devoirs respectifs du directeur de thèse et du doctorant, dans la conduite et l'évaluation de la thèse, donne parfois lieu à des situations vécues comme injustes par le doctorant ; lorsque le doctorant est de plus lié par un contrat d'assistant, la situation se complique du fait qu'il n'osera – le cas échéant – se plaindre de ses conditions de collaborateur, de peur de mettre en danger l'obtention de sa thèse.

Dans pareils cas, la médiatrice ne peut que renforcer la personne dans sa capacité à aborder les problèmes avec son directeur de thèse, mais le peu de disponibilité lié aux lourdes charges de ces derniers et le flou réglementaire sont des handicaps parfois insurmontables, qui peuvent mener à l'abandon de la thèse. Un règlement des doctorants serait à cet effet nécessaire pour mettre un cadre à ce que peuvent attendre le professeur et le doctorant de leur relation de travail et de formation.

En 2007, le Bureau de médiation a été sollicité par plusieurs organismes pour présenter son fonctionnement, et parfois développer une réflexion commune, voire une collaboration. Des contacts ou présentations ont ainsi eu lieu avec l'Unité de recherche en communication de l'Université de Louvain-la-Neuve, en Belgique, la HEP Vaud et l'ODES de l'enseignement obligatoire du canton de Vaud. L'institut Kurt Bösch envoie chaque année un groupe d'une dizaine de personnes en formation de médiateurs pour rencontrer pendant une demi-journée la médiatrice de l'UNIL.

4. Développer une culture Qualité

4.1 Vision

Depuis les premières mesures institutionnelles en faveur de la qualité de l'enseignement, en 1999, l'UNIL ne cesse de progresser dans la mise en place d'une culture Qualité. Les mesures Qualité se développent dans l'Espace Européen de l'enseignement supérieur et, singulièrement, en Suisse, sous l'effet d'influences politiques, financières et pédagogiques (Bologne). Mais il apparaît que ces développements ne coïncident pas toujours avec une réelle augmentation de la qualité. Ce décalage incite à privilégier la notion de culture Qualité, choisie pour transmettre l'idée d'une valeur partagée et d'une responsabilité collective. En d'autres termes, le défi consiste à faire en sorte que les membres de la communauté perçoivent le sens et l'intérêt des démarches qualités et s'impliquent dans leur réalisation.

Dans la mesure où il s'agit d'un changement culturel, il est clair que cet effort s'inscrit dans la durée et suppose des interventions variées, à des niveaux multiples. La cohérence globale de toutes les mesures contribue à l'enracinement de la culture Qualité et plus précisément des valeurs spécifiques de la culture Qualité de l'UNIL (responsabilisation, réflexivité, adéquation aux buts etc.). Au cours de l'année 2007, plusieurs réalisations ont aidé à renforcer cette cohérence.

Par ailleurs, la progression de l'évaluation de l'enseignement et du conseil aux enseignants ainsi que l'implication des différents acteurs des Facultés dans les processus d'autoévaluation témoignent du développement progressif d'une culture Qualité.

4.2 Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD

PLAN STRATEGIQUE DE L'UNIL...	
4.2.1	Ancrer le concept Qualité dans la culture de l'UNIL
4.2.2	Intégrer le processus Qualité dans la gouvernance de l'UNIL
4.2.3	Créer une culture basée sur des exigences très élevées lors du recrutement des professeurs
...CONFIRME ET COMPLETE PAR L'EMPD COMME SUIV :	
4.2.4	Intégrer les résultats des évaluations dans la gestion institutionnelle
4.2.5	Planifier l'accréditation institutionnelle à l'horizon 2011
4.2.6	Envisager, là où cela paraît utile, des accréditations de filières d'études selon les dispositions nationales ou internationales et en fonction de la stratégie institutionnelle

4.3 Rapport d'avancement 2007

4.3.1 Adaptation du concept d'autoévaluation des Facultés

La pertinence des démarches proposées est une des priorités de l'approche Qualité de l'UNIL. C'est dans cet esprit d'adéquation aux buts et de limitation de la bureaucratie qu'a été abordée l'évolution du concept Qualité. Deux démarches complémentaires ont amené à une adaptation du concept d'autoévaluation des Facultés :

- le bilan intermédiaire du processus Qualité de l'UNIL établi en 2006 par des experts de l'OAQ contenait certaines recommandations, qui ont conduit en 2007 à plusieurs ajustements, discutés et approuvés par la COVER
- la COVER a développé un questionnaire d'évaluation du processus d'autoévaluation destiné à documenter la perception des Facultés. A cela s'ajoute un second questionnaire destiné à l'évaluation par les experts de l'organisation de leur visite *in situ*. Les réponses aux deux questionnaires sont ensuite complétées par les observations des membres de la COVER.

Les bilans ont mis en évidence la non-utilisation d'informations trop nombreuses attendues de la Faculté. En effet, bien que celle-ci ait le choix des indicateurs qu'elle veut utiliser pour évaluer l'atteinte de ses objectifs, le concept d'autoévaluation lui demande une quantité importante de données relatives à son personnel, à l'enseignement, à la recherche, aux étudiants etc. permettant de dresser son portrait. La COVER a donc décidé de revoir ses exigences, en se focalisant sur les données à la fois intéressantes et dont l'obtention demande un temps de travail relativement limité.

En outre, des modifications ont été apportées au canevas d'autoévaluation : sa structure a été retravaillée (déplacement et regroupement de certaines sous-composantes, suppression des redondances), le contenu de ses rubriques a été précisé et son utilisation simplifiée.

Finalement, des simplifications ont été apportées au processus.

4.3.2 Autoévaluation de deux Facultés

En 2007, la FGSE et la Faculté des SSP ont procédé à leur autoévaluation. Cette démarche représente un travail important tout à la fois de récolte de données, d'enquêtes, de réflexions collectives, de rédaction. Les évaluations se sont déroulées dans l'esprit et la lettre du concept Qualité de l'UNIL et ont bénéficié d'une large participation des représentants de chacune des deux Facultés. Il est intéressant de constater, qu'en dépit du surcroît de travail occasionné, les évaluations réalisées à la fin du processus montrent une appréciation globalement positive.

En 2008, deux nouvelles Facultés participeront à cette démarche. Six Facultés sur sept s'y seront alors prêtées.

4.3.3 Rencontres de validation et suivi des autoévaluations

La nouvelle LUL a modifié la gouvernance de l'Université et des Facultés en augmentant l'autonomie des entités. Dans ce contexte, il est important de s'assurer d'une bonne articulation entre la stratégie de développement de l'Université et celles des Facultés. En effet, l'analyse de ses forces et faiblesses ainsi que le plan d'action quadriennal rédigé par la Faculté dans le processus d'autoévaluation constituent de fait un plan stratégique. Le concept Qualité de l'UNIL prévoit une validation par la Direction des différents rapports d'évaluation fournis par la Faculté et les experts, ainsi qu'une discussion du plan d'action. Cet échange permet de souligner ce qui, dans les projets de la Faculté, rejoint les priorités de la Direction.

D'autres rencontres assurent un suivi annuel par la Direction des plans d'action des Facultés. Les rencontres réalisées en 2007 ont permis de constater une grande concordance entre les projets des Facultés et les orientations du plan stratégique de la Direction. En outre, elles ont mis en relief les progrès réalisés, tout en illustrant l'importance du suivi régulier pour réaffirmer les priorités du plan d'action.

4.3.4 Préparation de l'Audit OAQ 2007-2008

Au détour de la mise en place de la Déclaration de Bologne et de la construction de l'Espace Européen de l'enseignement supérieur, les démarches qualité des universités font l'objet d'évaluation externe. La Suisse a décidé de mettre l'accent sur les mécanismes de qualité interne et a, de ce fait, introduit des audits qualité réguliers (tous les 4-5 ans).

L'audit qualité consiste en une évaluation de la pertinence et du fonctionnement du système qualité, c'est-à-dire de tous les mécanismes permettant de développer la qualité de l'enseignement, de la recherche et des services (p.ex. évaluation de l'enseignement, autoévaluation des Facultés et des services, évaluation de l'enseignement et de la recherche dans le cadre du renouvellement des mandats des enseignants etc.) au sein d'une université.

L'audit s'appuie sur un rapport d'autoévaluation visant à démontrer que le système d'assurance Qualité de l'institution atteint sept standards définis dans les « Directives pour l'assurance Qualité dans les Hautes écoles universitaires suisses » de la CUS. Des experts nommés par l'OAQ visitent ensuite l'université pendant plusieurs jours afin de compléter leur compréhension des démarches entreprises et de leur efficacité.

L'audit du système qualité de l'UNIL sera mené par l'OAQ des Hautes écoles suisses pour le compte du SER.

Afin de rester dans la logique participative propre au concept de l'UNIL et d'intégrer différentes perspectives dans cet exercice, la rédaction du rapport et l'organisation de la visite des experts ont été placées sous la responsabilité d'un comité de pilotage comprenant des représentants des principaux corps de l'Université.

La rédaction du rapport implique un important travail de récolte de données et d'analyse des mesures prises. Parallèlement, des autoévaluations de services centraux sont menées. En 2007, elles ont touché les services de soutien à l'enseignement et à la recherche.

Cet exercice est l'occasion de dresser un bilan des démarches entreprises, d'identifier les forces et faiblesses du système de qualité interne de l'UNIL. La mise en perspective de ce bilan, des autoévaluations des services centraux et des analyses des experts permettra, en 2008, de définir un plan d'action pour poursuivre le développement du système et le renforcement de la culture Qualité.

4.3.5 Evaluation des enseignants

La Direction a mené différents projets afin d'accroître la cohérence des pratiques et des directives visant à une meilleure valorisation de l'enseignement. Elle cherche notamment à rééquilibrer la tendance qui consiste à accorder à la recherche l'essentiel du poids dans l'évaluation des dossiers.

Les directives pour la titularisation des professeurs engagés sur une voie pré titularisation conditionnelle avaient consacré cette nouvelle perspective en accordant un poids très important aux compétences d'enseignement. Cette évolution a été confirmée en 2007 par la mise à jour des directives relatives au renouvellement des postes stables. Dorénavant, deux évaluations supplémentaires de l'enseignement sont exigées. En outre, dans ces évaluations, la priorité est mise sur la réflexivité: ainsi ce ne sont pas tant les résultats d'évaluation de l'enseignement que l'on demande, mais l'analyse qu'en fait la personne évaluée et les modifications qu'elle envisage. Un atelier a été proposé par le CSE afin de soutenir les enseignants dans la constitution de leur dossier.

La mise sur pied d'un groupe de travail Direction-Doyens destiné à construire une culture commune du recrutement est une autre mesure destinée à élargir l'éventail des compétences prises en considération. L'objectif de cette démarche – que la Direction tient à mener de manière collaborative avec les doyens - est d'augmenter la cohérence de la culture de recrutements avec les priorités de l'institution. Le groupe de travail s'est appuyé autant que possible sur l'existant, soit au niveau central, soit au niveau des Facultés, avec pour mot d'ordre de préserver l'autonomie et les spécificités de chacun, tout en trouvant l'accord le plus large possible sur la façon de procéder. Cette collaboration a abouti à un petit guide fournissant notamment des indications sur les questions préalables à une mise au concours, sur les critères qui doivent fonder la démarche et sur le contenu du rapport final de la commission de nomination. Cette première étape de clarification des attentes réciproques permettra d'augmenter la qualité des recrutements, c'est-à-dire de nommer des personnes non seulement en fonction de la qualité de leurs dossiers scientifiques mais également des caractéristiques spécifiques du poste (enseignement, intégration dans la Faculté etc).

Les deux démarches évoquées ci-dessus renforcent la convergence entre les différentes mesures en faveur de la qualité et le concept Qualité de l'UNIL. Partant, elles contribuent à renforcer la culture Qualité. Le défi sera donc de veiller à une mise en œuvre rigoureuse de ces nouvelles modalités d'évaluation.

4.4 Autres activités

4.4.1 Présidence du réseau Qualité des Hautes écoles suisses

En 2007, le vice-recteur Valorisation et Qualité a été nommé président du Réseau Qualité des Hautes écoles, nouvellement constitué. Ce réseau, créé à l'initiative de la CRUS, regroupe les vice-recteurs ou vice-présidents en charge des questions de Qualité ainsi que les personnes en charge des questions opérationnelles, dans les douze Hautes écoles suisses. Il constitue l'interlocuteur privilégié de la CRUS pour les questions de Qualité ; son président est, en outre, membre de la délégation Qualité de la CRUS. La constitution de ce réseau a non seulement pour but de renforcer les échanges entre les Hautes écoles et le partage de bonnes pratiques, mais elle permet aussi de disposer d'un groupe de référence pour les discussions avec l'OAQ.

En 2007, l'essentiel de ses activités a porté sur la mise au point de l'Audit qualité 2007-2008 (discussion des standards, des modalités etc). Le réseau a pu faire entendre le point de vue des Hautes écoles et faire respecter leurs spécificités. Dans la mesure où l'accréditation institutionnelle reposera en grande partie sur ces audits, ce travail revêt une importance certaine.

4.4.2 Centre de soutien à l'enseignement

Cf. *supra* 1.3.5

4.4.3 Adhésion à la Charte européenne du chercheur

Cf. *supra* 2.4.1

5. Renforcer l'interaction entre l'UNIL et la Société

5.1 Vision

Ces dernières années, l'UNIL a multiplié les initiatives afin de quitter sa prétendue « tour d'ivoire », et aller à la rencontre de la Société. Pour ce faire, elle s'est efforcée, d'une part, de mettre systématiquement en évidence son apport à son environnement en rendant publiquement compte de ses activités et de ses succès et, d'autre part, de renforcer les liens entre la communauté universitaire et la Société dans laquelle elle s'inscrit.

Cette démarche d'ouverture passe non seulement par une politique de communication vers les médias, des publics ciblés ou le grand public, mais également par quantité d'initiatives prises par des groupes ou des individus à tous les échelons de l'institution, telles que les réalisations de mandats, expertises, partenariats avec des institutions autres qu'universitaires, formations continues etc.

Les faits et actions décrits dans le présent chapitre permettent de répondre avec plus de sérénité au reproche mentionné plus haut. En outre, les observateurs initiés (spécialistes de la communication ou du milieu académique, politiques engagés dans la thématique universitaire) reconnaissent de plus en plus fréquemment dans l'UNIL un lieu qui cherche de manière dynamique la rencontre avec son environnement, dans le cadre d'actions de qualité. Ces échos constituent un encouragement pour développer encore cette politique d'ouverture.

5.2 Plan stratégique

Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD :

PLAN STRATEGIQUE DE L'UNIL...	
5.2.1	Mettre en valeur la qualité scientifique de niveau international de la recherche menée par la Faculté des HEC et stimuler l'obtention de mandats d'expertise et de conseil
5.2.2	Développer la formation continue universitaire à destination des publics professionnels
5.2.3	Développer les actions grand public
5.2.4	Créer un relais informel avec le monde politique
5.2.5	Renforcer les relais avec les gymnases
5.2.6	Favoriser la rencontre entre l'UNIL et la Société pour répondre aux grands questionnements contemporains
...CONFIRME ET COMPLETE PAR L'EMPD COMME SUIV :	
5.2.7	Généraliser les manifestations publiques en faveur de la vulgarisation des activités scientifiques
5.2.8	Encourager les prises de position publiques des membres de la communauté universitaire
5.2.9	Renforcer la stratégie de communication de la Haute école dans les médias
5.2.10	Encourager une politique de fidélisation des anciens étudiants
5.2.11	Développer une stratégie institutionnelle en faveur de la formation continue et l'apprentissage tout au long de la vie, diversifiée selon les aires de spécialisation de l'Université
5.2.12	Offrir des places d'apprentissage dans les différentes activités de l'Université

5.3 Rapport d'avancement 2007

5.3.1 HEC

Contexte

Le plan stratégique donne à la Faculté des HEC le double mandat de maintenir et augmenter encore la qualité scientifique de niveau international de la recherche menée en Faculté des HEC et d'accroître les services que la Faculté offre au tissu économique local.

Résultats

Les résultats apparaissent dans le rapport d'activités de la Faculté des HEC (cf. 9.5). Le Décanat a intégré ces deux missions dans sa volonté de préparer un plan stratégique pour HEC ; ce travail est en cours de discussion au niveau du Conseil de Faculté et devrait être adopté courant 2008.

La Faculté des HEC se trouve dans une phase importante de son développement puisqu'une partie significative de son corps professoral est en voie de renouvellement, principalement en raison de nombreux départs à la retraite. La Direction a donc décidé de la soutenir en lui allouant, dès 2008, des ressources structurelles supplémentaires. La Faculté sera ainsi en mesure d'offrir à ses nouveaux professeurs des crédits d'installation leur permettant de disposer d'une infrastructure informatique et de bases de données nécessaires à leurs enseignements et leurs recherches.

Bilan et perspectives

La politique menée par le Décanat et la Direction devrait accroître les liens entre HEC et le tissu économique vaudois, en particulier en ce qui concerne les activités de formation continue et la réalisation de mandats.

5.3.2 Projet de centre de formation continue UNIL-EPFL

Après avoir été un Service administratif mis à la disposition des initiateurs de programmes, le Centre est devenu, en 2006, une unité d'enseignement autonome engagée dans une dynamique proactive (cf. *supra* 1.4.2).

Depuis la rentrée 2007, alors que le Centre se trouvait privé de Directeur, une réflexion a été engagée avec la Présidence de l'EPFL concernant la formation continue. Frappées de la convergence de leurs vues sur l'avenir de ce secteur, les deux directions ont décidé d'œuvrer à la construction d'une structure qui permettrait de mettre en commun la gestion des infrastructures et des services. Les deux institutions conserveraient ainsi leur indépendance pour tout ce qui concerne la construction scientifique et la gestion de leurs programmes, tout en partageant des objectifs stratégiques globaux (des « missions ») et des règles communes en matière d'accréditation, de conditions d'admission, de procédures d'évaluation, de rémunération etc.

Une structure commune à l'UNIL et à l'EPFL, bénéficiant d'une visibilité accrue, devrait renforcer la position de la formation continue universitaire sur le marché régional et national de la formation des adultes ainsi que dans certains secteurs ciblés sur le marché international. Sa naissance est planifiée, sous la forme d'une fondation, pour le printemps 2008.

5.3.3 Actions grand public

5.3.3.1 Le cours public : une interaction difficile

Contexte

Au début de chaque année, l'UNIL organise un cours public de 4 à 6 conférences hebdomadaires, à destination du grand public. La formule consiste à poser un regard académique (présenté par des chercheurs de l'UNIL) sur une thématique d'actualité (présentée par des professionnels ou des personnes actives dans le domaine traité, invitées pour une soirée).

Résultats

L'édition 2007 du cours public intitulée: « Réussir sa vie ? » a constitué une prestation de qualité, appréciée de son audience (selon les formulaires d'évaluation remplis au cours des deux dernières soirées). Toutefois, une baisse de fréquentation par rapport aux deux éditions précédentes (cf. tableau *infra*) laisse à penser qu'une partie du grand public se désintéresse progressivement de ce type de manifestations, reflet d'une tendance identifiée plus globalement.

	2004	2005	2006	2007
Thème	Alimentation	Religion	Images	Réussite
Nombre de conférences	4	6	7	5
Nombre moyen de participants	155	402	299	234
Pics de participation	120 / 200	260 / 800	220 / 450	180 / 290
Participants via le web*		25	30	40
* depuis 2005, chaque conférence est retransmise en direct, puis en différé, sur www.unil.ch/courspublic				

Bilan et perspective

Le taux de fréquentation du cours reste élevé par rapport à celui des conférences en général, les thématiques présentées jusqu'à ce jour ayant toujours suscité de l'intérêt. Un bon moyen d'attirer le public consiste à inviter un conférencier célèbre comme l'a montré, en 2005, la présence de M. Moritz Leuenberger (500 personnes) et celle de M. Tarik Ramadan (800 personnes). Toutefois les conditions d'indemnisation en vigueur à l'UNIL (un dédommagement de quelques centaines de francs) et la sollicitation toujours plus forte des personnalités en vue rendent cette pratique difficilement réalisable, comme l'a expérimenté à maintes reprises l'équipe en charge de l'organisation. Il faudra probablement faire évoluer le format de cette manifestation dans les années à venir afin de se rapprocher de l'objectif assigné, soit la présentation au public de l'activité universitaire.

5.3.3.2 Portes ouvertes : les Mystères de l'UNIL 07 confirment...

Contexte

Pour familiariser la population vaudoise et romande avec l'université, la formation universitaire et les enjeux de la recherche scientifique, l'UNIL a organisé, pour la deuxième année consécutive, une manifestation « portes ouvertes », le temps d'un week-end. Intitulé « Les Mystères de l'UNIL », ce véritable festival mis en place sur le site de Dorigny

propose des animations sous formes ludiques (énigme, jeux de rôles, mises en situations) ainsi que de nombreuses visites de laboratoires (www.unil.ch/mysteres).

Résultats

La 2^e édition des Mystères a accueilli 6'000 à 7'000 personnes (+50% / 2006) sur le site de l'UNIL, les 8, 9 et 10 juin. L'ouverture d'une première journée à l'intention des écoles a fortement contribué à ce résultat : on a en effet compté la présence de 1'900 écoliers, soit 90 classes du canton de Vaud, le vendredi 8 juin. Il semble également que les nouveaux visiteurs constituaient la majorité du public pendant le week-end : seules 10.4% des personnes - qui ont participé à l'énigme 2007 et rempli un questionnaire - ont indiqué être déjà venues en 2006. Plus de 200 étudiants, enseignants et collaborateurs se sont mobilisés à cette occasion pour offrir le meilleur visage de la science à leurs concitoyens.

La manifestation sur le site a été doublée d'une action préalable, visant à interpeller les écoliers de toutes catégories sociales et leur faire considérer la possibilité – pour celles et ceux qui en auraient les capacités - de suivre une formation universitaire. Un numéro spécial du journal des étudiants de l'UNIL, l'Auditoire, a été diffusé à 60'000 exemplaires dans les écoles, retraçant sous forme de reportage la visite de trois écoliers dans les locaux de la Haute école.

Bilan et perspective

Le succès rencontré – et les excellents échos reçus des visiteurs - confirment l'attente du public pour des événements ludiques et enrichissants, dont la valeur ajoutée des animations dépasse largement celle d'une simple « ouverture des portes ». L'ensemble de l'opération a coûté Frs 240'000.- (+40% / 2006) dont Frs 130'000.- à charge de l'Université. Les sponsors (BCV, Fondation Leenaards, Nestlé, 24heures, Couleur3 etc.) ont offert plus de Frs 200'000.- en prestations directes et indirectes. Le seul bémol de l'opération réside dans la difficulté à valoriser la participation et l'engagement des chercheurs pour une activité atypique dans un cursus scientifique.

5.3.3.3 Interface Sciences-Société : développement des activités du Laboratoire public L'Eprouvette

Le service Interface Sciences-Société de l'UNIL est en charge de la promotion du dialogue entre la communauté scientifique et la société, qu'il approche selon le format le plus adapté à chaque public : manifestations culturelles, expositions, cafés scientifiques, ateliers, colloques, conférences, recherche et enseignement. Dans son activité, l'Interface dispose d'un laboratoire public, L'Eprouvette. En 2007, 3'400 personnes (dont 1'450 écoliers et gymnasiens) ont bénéficié de prestations de L'Eprouvette, dans le cadre de 173 ateliers ou animations qui ont pris les formes suivantes :

- accueil de classes d'écoles, d'adultes et de familles sur le campus de Dorigny et animations dans les écoles des cantons de Vaud, Genève et Valais
- ateliers organisés avec et pour l'Institut des sciences criminelles, la Section de cinéma (analyse de films), la Fondation Claude Verdan (illusions sensorielles), le Musée Olympique (étude des vents, en collaboration avec la FGSE)
- ateliers spéciaux à l'occasion d'événements tels que le « Hot Day » UNIL-WWF, les portes ouvertes de l'UNIL, le Passeport-vacances
- encadrement de travaux de maturité en biologie.

En 2007, le service s'est doté d'un bus-laboratoire qui lui permet de mieux rencontrer ses publics en se rendant dans les écoles, salles de paroisses, sur les marchés etc.

5.3.3.4 Prix de l'UNIL au professeur Claude Joseph

Le Prix de l'Université de Lausanne a été attribué, lors du *Dies academicus*, à M. Claude Joseph, Professeur honoraire de l'UNIL. En distinguant ce chercheur qui est à l'origine du service Interface Sciences-Société, l'UNIL a voulu le récompenser pour son engagement de longue date et son rôle de pionnier dans le domaine du dialogue Science-Société et de la promotion de la culture scientifique.

5.3.3.5 Convention « Prix européen de l'Essai Charles Veillon »

Contexte

L'UNIL et la Fondation ont établi un partenariat, d'une durée de cinq ans, pour la remise annuelle, à l'UNIL, du « Prix Européen de l'Essai Charles Veillon », visant à attirer l'attention sur un ouvrage qui prend valeur de témoignage ou propose une critique féconde des sociétés contemporaines, de leurs modes de vie et de leurs idéologies.

Résultat

Le 19 février, le Prix Européen de l'Essai Charles Veillon 2006 a été remis au philosophe italien Giorgio Agamben, pour l'ensemble de son oeuvre et à l'occasion de la publication de son ouvrage « Profanations ». Le lauréat a prononcé une conférence sur le thème de « L'amitié ».

Bilan et perspective

La manifestation du 19 février a attiré un public aussi bien extra- qu'intra-universitaire, et assuré quelques articles ou émissions de bonne qualité journalistique. Elle a manifestement rencontré la sympathie du public UNIL. Les enseignements tirés de la première édition ont été mis à profit pour 2008 (communication, intégration de l'événement au sein des Facultés, exploitation sous forme de médiation scientifique etc.), avec l'espoir d'en augmenter encore le retentissement.

5.3.3.6 Chronos+ : l'UNIL au service des médias

L'UNIL a mis en place avec le service de documentation de la RSR, un site web simple et pratique à l'usage des journalistes. Il s'agit d'une base de données d'événements ponctuels, d'événements récurrents liés à des thèmes suisses et internationaux (l'année de...) et de dates anniversaires (naissance, mort, 100 ans de...). Son contenu provient des archives de la RSR, d'ouvrages de références (encyclopédies sur papier ou électroniques, chronologies suisses et mondiales), du dépouillement de la presse quotidienne francophone ainsi que d'outils de surveillance de sites internet spécialisés.

Le journaliste, inscrit sur le site, peut donc connaître et anticiper l'analyse des principaux événements politiques ou économiques, culturels ou sociétaux, sportifs ou scientifiques, en Suisse et dans le monde entier, qui feront l'actualité de demain.

Pour chaque événement, Chronos+ offre la possibilité d'accéder à des listes d'experts sélectionnés à l'Université de Lausanne. Cette possibilité sera bientôt étendue à des scientifiques d'autres Hautes écoles comme l'EPFL, l'Unige, Unifr, Unine et d'autres.

Plus d'informations: www.chronosplus.ch

5.3.3.7 Site d'actualités

Cf. *supra* 3.3.7.1

5.3.3.8 Encourager les prises de position publiques de la communauté universitaire

La LUL demande à l'UNIL de « stimuler le débat de société » par « l'usage de méthodes critiques rigoureuses dans la discussion des opinions scientifiques, sociales, politiques, philosophiques ou religieuses ». Le Grand conseil lui demande dans son EMPD / plan stratégique « d'encourager les prises de position publiques des membres de la communauté universitaire ». Son statut d'institution de service public exige toutefois une certaine précaution de la part de l'UNIL dans sa pratique de prise de position sur des situations ou dans des débats d'actualité. Si l'UNIL veut se profiler, elle et ses chercheurs, dans le débat public, la barrière entre avis d'expert scientifique et prise de position politique – tout particulièrement dans le domaine des sciences humaines - peut être parfois très ténue.

Le service de presse et les médias de l'UNIL (« Uniscope », « Allez savoir ! », unil.ch/actu) s'efforcent donc d'assurer qu'une prise de position faite sur un support institutionnel ou sous une forme engageant l'institution soit fondée sur une approche scientifique et non motivée par une opinion d'ordre politique. Ce qui n'empêche évidemment pas des membres de l'UNIL d'exprimer publiquement – au bénéfice de la liberté d'opinion constitutionnelle – leur opinion ou vision politique, liberté qu'il arrive à la Direction de devoir rappeler à des auteurs de courriers indignés par une telle prise de position.

5.3.4 Initiative *alumni*

Contexte

Les statistiques montrent que 20% de la population active en Suisse a bénéficié d'une formation universitaire. Cela constitue un capital sympathie précieux pour une institution telle que l'UNIL ; capital qu'il apparaît nécessaire de cultiver et redynamiser. La logique universitaire veut que la relation – et l'attachement affectif - à l'institution passent par les Facultés qui dispensent la formation et qui maintiennent par la suite le contact avec les milieux professionnels qu'elles alimentent chaque année en nouvelles compétences. Il semble donc judicieux pour l'institution de reposer sur cette logique facultaire, tout en lui apportant un soutien général.

Réalisation

La Commission consultative de la Direction sur la Communication – qui réunit des représentants de chaque Faculté - a entamé une réflexion sur la fidélisation des anciens étudiants, ou *alumni*, et le maintien d'un lien entre ceux-ci et l'institution qui les a formés. Dans ce cadre, chaque Faculté est amenée à déterminer ses intérêts spécifiques à créer (ou développer encore lorsqu'ils existent déjà de manière formalisée pour les Gradués HEC ou certains Instituts ou entités d'autres Facultés) les liens avec ses *alumni*. Ce travail devrait permettre à la Direction de fournir, en 2008, un cadre général et, par exemple, des outils informatiques (bases de données, adresse email à vie pour tous les anciens étudiants, site web, plateforme de rencontres etc.) favorisant la réalisation des buts propres aux différentes Facultés.

5.3.5 Liens avec les gymnases

5.3.5.1 GT renforcement des liens gymnases – UNIL

La Direction de l'UNIL a exprimé en décembre, lors de la rencontre annuelle avec les directeurs de gymnases, son souhait de renforcer les liens entre l'UNIL et les gymnases. Cette initiative a été accueillie favorablement. Un groupe de travail va donc se réunir, dès

2008, pour définir les domaines et le type d'activités qui pourraient être développés dans ce but selon les intérêts et attentes réciproques.

5.3.5.2 Actions Interface Sciences-Société avec les gymnases

Le laboratoire public L'Éprouvette a étoffé dans le domaine des sciences humaines et sociales son offre d'ateliers scientifiques auprès des gymnases ; offre déjà très fournie pour ce qui a trait à la génétique, les neurosciences et le comportement animal ; les nouveaux ateliers concernent la police scientifique et le cinéma.

Une collaboration structurelle a été développée avec RSR / Couleur3 et son émission « La lutte des classes » pour la réalisation d'émissions-concours portant sur des thèmes scientifiques, enregistrées à l'occasion du déplacement du bus-laboratoire de L'Éprouvette dans les gymnases.

5.3.6 Initiative « Vivre ensemble dans l'incertain »

Contexte

Pour marquer ses vingt ans d'existence, la Fondation du 450^e anniversaire de l'UNIL a joint ses efforts à ceux du Projet Anthropos de l'UNIL pour monter ensemble un programme mobilisateur et anticipateur à l'échelle du canton : le projet « Vivre ensemble dans l'incertain ». L'objectif annoncé de cette démarche est de donner naissance à des activités ou des projets de recherche impliquant un partenariat entre le monde académique et la société civile, en phase avec les demandes ou interrogations émanant de cette dernière. Outre son ambition consultative et participative, le projet se veut aussi anticipateur, puisqu'il a pour vocation de se pencher sur les enjeux et défis qui se poseront au canton de Vaud dans les décennies à venir.

Résultat

La première étape a reposé sur une enquête exploratoire, réalisée entre les mois de mai et d'octobre par un groupe de scientifiques de l'UNIL, qui ont interrogé des Vaudoises et Vaudois d'horizons divers sur leurs préoccupations d'avenir et leurs attentes vis-à-vis de l'UNIL.

Le rapport d'enquête a été soumis à un panel d'une soixantaine de personnalités du canton de Vaud, issues des mondes politique, scientifique, associatif, culturel, économique et médiatique. Elles se sont rassemblées le 30 novembre sur le site de Dorigny pour débattre, en ateliers thématiques, du rôle de l'Université dans la société, et de son possible apport en regard des incertitudes et inquiétudes présentes au sein de la société vaudoise.

Cette rencontre donnera lieu, en 2008, à la publication d'un second rapport, permettant au Conseil scientifique d'Anthropos d'identifier et promouvoir des nouvelles thématiques de recherche en réponse aux interpellations formulées. Ces recherches réalisées dans le cadre de projets-pilotes seront menées dès 2008 et dans les années à venir.

Bilan et perspective

Les discussions de la journée du 30 novembre ont permis de réunir à l'UNIL quelques dizaines de personnalités de la société vaudoise pour les faire interagir. Nul doute que la possibilité offerte par l'UNIL de consacrer une journée entière (malgré le sacrifice que cela implique pour des agendas souvent extrêmement chargés) à prendre du recul face à l'environnement quotidien a été très appréciée des participants, tout comme l'ont été l'ouverture et l'audace de l'UNIL, initiatrice de cette démarche inédite. Ce premier

constat est intermédiaire et demande à être confirmé par la qualité du rapport à venir et les pistes de recherche qu'il permettra effectivement d'ouvrir. On peut suivre la démarche et ses étapes sur www.unil.ch/vei

5.3.7 Places d'apprentissage

L'UNIL a engagé en moyenne 9 apprenants par année depuis ces 3 dernières années (toutes formations confondues). En 2006 et 2007, tous les apprenants qui arrivaient au terme de leur apprentissage (9 en 2006 et 8 en 2007) ont réussi leurs examens avec succès.

Parmi les 8 personnes ayant terminé en 2007 se trouvaient 2 employés de commerce, 4 laborantins, 1 graphiste et 1 assistant en information documentaire.

11 apprenants ont été engagés en septembre 2007. L'objectif est d'augmenter encore ce nombre en 2008 par une étroite collaboration avec les services, Facultés et Instituts.

L'UNIL emploie actuellement 29 apprenants, toutes formations et années confondues dans des domaines aussi variés que l'administration, les techniques de laboratoires, le gardiennage d'animaux, le graphisme, l'information documentaire, l'informatique, la photographie et l'électronique en multimédia.

5.4 Autres activités

5.4.1 Activités de médiation scientifique

5.4.1.1 Projet Nanopublic

Financé par le programme Anthropos, le projet « Nanopublic – Plateforme interdisciplinaire nanotechnologies et société » (www.unil.ch/nanopublic) regroupe des chercheurs de l'UNIL, de l'EPFL et de l'Institut Universitaire Romand de Santé au Travail, pour développer une réflexion interdisciplinaire et promouvoir le débat public sur les enjeux socio-économiques des nanotechnologies. Il s'agit de la première initiative de ce type en Suisse romande ; elle réunit des chercheurs en sociologie des sciences, sciences politiques, droit, géographie, philosophie, écologie industrielle, physique, sciences des matériaux, médecine, toxicologie et biologie. L'Interface Sciences-Société (cf. *supra* 5.3.3.5) assure la coordination du projet : séminaires, site web d'information, conférences publiques, nombreuses interventions dans les médias.

5.4.1.2 partenariat UNIL - WWF

Dans le cadre du partenariat avec le WWF dans le domaine de l'environnement et du développement durable, les opérations suivantes ont été réalisées :

- « Hot Day » du 1^{er} septembre 2007 consacré au thème « femmes et environnement »
- troisième mise au concours de l'Eco-Prix de la recherche sur l'environnement. Doté d'un montant de Frs 3'000.-, il sera décerné par le WWF Vaud à un jeune chercheur de l'UNIL en avril 2008
- hébergement de la Formation continue en conseil et communication en environnement du WWF dans les locaux de l'Interface Sciences-Société
- publication d'articles de présentation des recherches de l'UNIL dans le WWF Magazine (tirage 220'000 exemplaires).

5.4.1.3 Autres activités de médiation scientifique

L'Interface Sciences-Société coordonne le Réseau Romand Science et Cité qui regroupe une trentaine de musées et Hautes écoles, en collaboration avec la Fondation Science et Cité. Il prépare actuellement les Assises nationales du Réseau en janvier 2009.

5.4.2 Unicom

Effort médias, l'année de la maturité

On parle de plus en plus de l'UNIL dans les médias, et l'année 2007 a confirmé la croissance de cette notoriété médiatique :

	2005	2006	2007
Communiqués de presse émis par l'UNIL	48	44	48
Coupures de presse avec mot-clé « UNIL / Université de Lausanne »	1'805	1'737	1'963
Progression dans les médias		-3.8%	+13%

Parmi les thèmes à succès : l'étude qui rappelle que l'UNIL rapporte Frs 128 millions au canton de Vaud, le renforcement de la collaboration avec l'Inde, les avancées scientifiques sur le sommeil etc.

Pour les médias propres à l'UNIL, 2007 a surtout été marquée par la mise en production de www.unil.ch/actu, quotidien d'information en ligne, pour lequel on enregistre 25'000 accès mensuels, six mois après sa création. Ce résultat pourra encore être amélioré par une campagne de notoriété, visant à créer le réflexe de consultation quotidienne de ce journal auprès de tous les membres de la communauté UNIL.

« Uniscope », le journal interne, est tiré à 8 numéros annuels. Il a été diffusé à 8'700 exemplaires en moyenne, soit 14% de plus qu'en 2006.

« Allez savoir ! », vitrine scientifique de l'UNIL auprès du public, est tiré à 4 numéros annuels diffusés à 27'000 exemplaires en moyenne. C'est le plus grand tirage en Suisse pour un magazine scientifique. Cette diffusion s'élargit du nombre croissant de reprises d'articles dans d'autres titres de la presse romande ou internationale. En 2007, la palme revient à un article paru au mois de septembre, intitulé « George W. Bush et le Code Ezéchiel », qui relate les explications données à l'Elysée en 2003 par le professeur Thomas Rhömer, pour expliciter les références à l'Ancien Testament du président américain évoquant la situation au Proche-Orient avec son homologue français. Cet article est ensuite paru en Suisse romande dans le *Matin dimanche*, *La Liberté*, *Le Courrier*, mais également en France, dans *Marianne*, au Québec dans la *Tribune* et aux Etats-Unis dans le *Conspiracy Times*. Sous forme informatique, on l'a retrouvé, entre autres, en France (www.rue89.com), en Italie (www.golemindispensabile.ilssole24ore.com) et aux Etats-Unis (www.salon.com, www.truthout.org).

5.4.3 Formation continue

Cf. *supra* 1.4.2

5.4.4 PACTT

Cf. *supra* 2.3.4

5.4.5 Contacts avec le milieu politique

La Direction a multiplié les occasions de rencontres d'information et de présentation avec les milieux politiques, parlementaires ou autres. A noter en particulier :

- de juin à septembre, un cycle de rencontres avec une délégation (composée de 4 à 10 personnes) de chacun des 7 partis représentés au Grand Conseil
- la rencontre avec les autorités du district de l'ouest vaudois, à Nyon en novembre (environ 40 personnes) en marge du séminaire annuel Direction-Doyens
- la rencontre annuelle de la Direction avec le Conseil d'Etat *in corpore* au mois de novembre
- sur un autre registre, la rencontre annuelle avec les directeurs de gymnases cantonaux, en décembre.

Ces rencontres ont notamment permis de créer ou resserrer des contacts entre la Direction nommée en septembre 2006, et les autorités politiques entrées en fonction au mois de juillet 2007. La distribution systématique des journaux « Uniscope » et « Allez savoir ! » dans les casiers des 150 parlementaires vaudois constitue pour eux une source de connaissance variée et renouvelée de l'institution.

6. Construire la place universitaire lausannoise UNIL, CHUV, EPFL

6.1 Vision

La politique de l'UNIL est construite sur la volonté de travailler en partenariat avec d'autres Hautes écoles. A cet égard, la collaboration avec les institutions de la place lausannoise (CHUV et EPFL) est une priorité absolue pour la Direction de l'Université. Les liens entre ces trois institutions sont anciens, mais ils sont entrés dans une nouvelle phase depuis l'entrée en fonction de la nouvelle Direction de l'UNIL en 2006.

En effet, la collaboration avec le CHUV, qui fonctionne à satisfaction dans le cadre du Conseil de Direction UNIL-CHUV mis en place en 2006, va évoluer vers la création d'une nouvelle institution hospitalo-universitaire rattaché à l'UNIL mais disposant d'une large autonomie opérationnelle : c'est du moins la volonté de la Direction de l'UNIL et l'intention figurant explicitement dans le programme de législation du Conseil d'Etat.

Les relations entre l'UNIL et l'EPFL sont essentielles, car ces deux Hautes écoles partagent un campus qui compte près de 18'000 étudiants et 7'000 collaborateurs. Les deux Hautes écoles lausannoises sont devenues interdépendantes puisque l'UNIL utilise les compétences de l'EPFL en matière de sciences de base et que l'EPFL a besoin des sciences humaines et sociales de l'UNIL. Ainsi, près de 7'000 heures d'enseignement sont échangées chaque année par l'UNIL et l'EPFL, à la pleine satisfaction des deux institutions. Les Directions des deux Hautes écoles entretiennent des relations très régulières dans un climat de confiance réciproque et avec la volonté de part et d'autre de construire une véritable place scientifique lausannoise reconnue sur la scène académique internationale.

6.2 Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD

PLAN STRATEGIQUE DE L'UNIL...	
6.2.1	Trouver le bon positionnement structurel de la FBM, garantissant une gouvernance commune UNIL / CHUV et une autonomie adéquate
6.2.2	Placer les sciences de la vie au centre de la construction de la place universitaire lausannoise
6.2.3	Renforcer et étendre les échanges de prestations d'enseignement entre l'UNIL et l'EPFL
6.2.4	Mettre en valeur le campus commun à l'UNIL et l'EPFL
...CONFIRME ET COMPLETE PAR L'EMPD COMME SUIT :	
6.2.5	Achever l'intégration du domaine de la médecine et des sciences du vivant, en particulier en termes de localisation
6.2.6	Créer une Ecole de biologie et de médecine
6.2.7	Développer la mobilité douce sur le site de Dorigny et entre les différents bâtiments universitaires (Université et Ecole polytechnique)

6.3 Rapport d'avancement 2007

6.3.1 Rapport sur l'organisation du domaine de la biologie et de la médecine sous la forme d'une institution hospitalo-universitaire

Contexte

Le premier axe de la construction de la place scientifique lausannoise se réalisera par une meilleure articulation des relations entre l'UNIL et le CHUV. Les liens entre ces deux institutions sont nombreux depuis longtemps, mais l'organisation actuelle rend la gouvernance de la FBM compliquée et en réduit parfois l'efficacité. Depuis 2003, la FBM réunit au sein d'une seule unité académique l'ensemble des thématiques des sciences de la vie, notamment la biologie végétale, la biologie évolutive, la génomique, la biologie médicale, toutes les composantes de la médecine clinique, la médecine sociale et préventive, ainsi que la médecine communautaire. C'est un point très fort et original de la Faculté lausannoise, mais il implique que la FBM est placée, par un règlement du Conseil d'Etat, sous la responsabilité du Conseil de direction UNIL-CHUV, formé de représentants de la Direction de l'UNIL et de représentants de la Direction du CHUV (cf. 6.4.1). Afin de supprimer cette double dépendance, il est nécessaire de dépasser le système actuel du Conseil de direction UNIL-CHUV pour créer véritablement une nouvelle institution hospitalo-universitaire résultant de la fusion de la FBM et du CHUV, placée sous une gouvernance unique et disposant d'une autonomie suffisante. C'est précisément le mandat que le Conseil d'Etat a donné à un groupe de travail composé de représentants de la Direction du CHUV, de l'UNIL, de la FBM et de certains services de l'Etat.

Résultats

Un premier rapport préliminaire, présentant les grandes lignes de l'organisation de cette nouvelle structure, a été déposé au Conseil d'Etat à fin 2006. Le Conseil d'Etat en a pris acte le 10 janvier 2007 et a demandé au groupe de travail de procéder à une consultation interne et de poursuivre l'étude du mode de fonctionnement de la future institution. La consultation a eu lieu auprès des organes du CHUV, de l'UNIL et de la FBM dans le premier trimestre de l'année 2007. Elle a fait apparaître un soutien au principe d'une évolution de la situation actuelle vers un modèle plus intégré, tout en manifestant quelques réserves par rapport au modèle de gouvernance proposé et en exprimant les craintes de certains secteurs de la future entité face au risque d'affaiblissement de leur propre identité. Sur la base de ces remarques, ainsi que d'une étude approfondie du système en vigueur à l'AMC de l'Université d'Amsterdam, qui était il y a dix ans dans une situation assez voisine du cas lausannois, le groupe de travail a affiné le modèle proposé en faisant des propositions concrètes sur les points suivants :

- la nécessité d'une forte intégration de toutes les missions de la future entité, soit la responsabilité des soins, de la promotion de la santé, de la prévention, de l'enseignement à tous les niveaux et de la recherche
- le positionnement par rapport à l'Etat et par rapport à l'Université ; sur ce dernier point, le groupe de travail estime que la nouvelle institution doit faire partie de l'UNIL ; cela devrait s'exprimer dans l'appellation même qui sera retenue pour la future entité (provisoirement : « Hôpital et Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne – MEDUNIL »)
- la gouvernance et les organes participatifs

- l'examen détaillé des compétences de décisions de chaque organe de MEDUNIL, de l'UNIL ou de l'Etat de Vaud
- les processus budgétaires.

L'ensemble de ces propositions constituent le rapport intitulé « Proposition d'organisation du domaine de la biologie et de la médecine sous la forme d'une institution hospitalo-universitaire (Hôpital et Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne) » qui a été adressé à la Délégation du Conseil d'Etat aux affaires hospitalo-universitaires le 21 décembre 2007.

Bilan et perspectives

La Direction de l'Université soutient vivement ce projet qui confèrera à MEDUNIL un statut moderne et une autonomie lui permettant de se profiler efficacement dans le paysage hospitalo-universitaire suisse. Il est en revanche essentiel pour sa réussite que l'identité de toutes les missions et de toutes les thématiques présentes aujourd'hui soit maintenue.

En fonction de la position du Conseil d'Etat sur ce rapport et des dispositions légales en vigueur, la Direction de l'Université et la Direction générale du CHUV sont prêtes à expérimenter une solution transitoire. Pour que le projet puisse déployer tous ses effets, il sera indispensable d'entrer dans un processus législatif afin de procéder à la modification de plusieurs lois et règlements régissant l'Université et le CHUV.

6.3.2 Les sciences de la vie au cœur de la place scientifique lausannoise

Contexte

Les coopérations entre institutions lémaniques initiées par le programme « Sciences, Vie, Société » (SVS) se sont toutes poursuivies en 2007. L'année a également été marquée par le démarrage des activités de l'association Infectigen, association pour l'étude de la génétique des infections fondée par des chercheurs des cinq institutions lémaniques (UNIL, CHUV, UNIGE, HUG, EPFL) et ayant obtenu d'importants financements privés. L'adhésion des trois Hautes écoles à la société simple SystemsX.ch a marqué la transformation du projet lancé par les Universités de Bâle et de Zurich en un programme national de développement de la biologie des systèmes complexes soutenu par des moyens financiers très importants de la Confédération pour la période 2008-2011 (cf. 7.3.6).

Résultats

L'héritage direct de SVS comprend les aspects suivants :

Le Centre d'imagerie biomédicale (CIBM)

Après l'installation en 2005 et 2006 sur les sites de l'EPFL, du CHUV et des HUG de toutes les machines d'imagerie par résonance magnétique (IRM), le CIBM a été inauguré officiellement le 4 juin 2007. Le développement du centre n'est cependant pas encore achevé. Pour l'IRM, après l'achat des scanners proprement dits, des investissements pour Frs 810'000.- environ ont encore été nécessaires pour rendre ces machines pleinement opérationnelles, que ce soit au niveau purement technologique (amplificateurs de signaux et autres) ou au niveau de la logistique (équipements pour l'anesthésie et le monitoring des rongeurs indispensables lors des expériences). L'acquisition d'équipements pour les autres techniques d'imagerie, planifiée de longue date, a également été réalisée en 2007. Près de 2 millions de francs ont été investis à cet effet. Au niveau des ressources humaines, divers postes de chercheur et technicien sont encore à pourvoir en 2008.

La plateforme de bioinformatique Vital-IT

La pleine puissance de calcul prévue dans le business plan de 2003 a été atteinte à fin 2006. L'année 2007 a été marquée par le départ du Prof V. Jongeneel, directeur de la plate-forme. Il a été remplacé dès octobre 2007 par M. I. Xenarios, engagé à 100% par l'Institut Suisse de Bioinformatique pour 2 ans. Sa principale mission sera de faire de la plate-forme Vital-IT et de son groupe de développement un partenaire essentiel pour les deux projets nationaux dans lesquels la bioinformatique est fortement impliquée : développement de la biologie des systèmes complexes et d'un réseau suisse de plates-formes de High Performance Computing (HPC), dont certaines seraient spécialisées dans des domaines particuliers, à l'exemple de Vital-IT qui est la seule plate-forme HPC suisse spécialisée dans le domaine de la biologie.

Neurosciences

L'école doctorale en Neurosciences, développée depuis l'automne 2005, a bénéficié en 2007 de la mise à disposition de 8 bourses de doctorant d'une année, financées par la CUS. Ces bourses ont fait l'objet d'une mise au concours internationale et ont permis à divers laboratoires de recruter d'excellents étudiants étrangers. Les laboratoires se sont engagés à financer ces doctorants jusqu'à l'obtention de leur thèse. A fin 2007, l'Ecole doctorale comptait 155 doctorants inscrits (UNIL : 50, UNIGE : 34, EPFL : 71).

Mais il y a aussi un héritage indirect de SVS :

L'association Infectigen

Cette initiative a démarré sous l'impulsion donnée par le National Institute of Health (NIH) américain qui a confié à un groupe lausannois le pilotage de la partie européenne du programme CHAVI (Center for HIV AIDS Vaccine Immunology) de recherche sur la réponse génétique individuelle à l'infection par le virus du sida. En août 2006, des chercheurs des 5 institutions lémaniques ont constitué une « Association pour l'étude de la génétique des infections ». Cette association a obtenu d'organismes privés des financements pour l'installation à Genève d'une plate-forme de génotypage à haut débit et pour le lancement de projets de recherche multidisciplinaires impliquant la microbiologie des maladies infectieuses, la génétique des populations, la génomique des agents pathogènes et les outils statistiques et bioinformatiques indispensables à la gestion et au traitement de grandes masses de données. Afin de soutenir cette initiative, l'UNIL a planifié l'achat d'un séquenceur à très haut débit, investissement co-financé par le FNS et qui sera réalisé en 2008.

SystemsX.ch

La volonté de développer un vaste programme national de biologie des systèmes complexes a abouti en 2007 à une redéfinition du cadre institutionnel et organisationnel devant permettre la réalisation de ce programme. Un nouveau contrat de société simple prévoyant des organes de direction et de pilotage scientifique représentant les universités intéressées et les deux EPF a été signé. Un nouveau mode d'évaluation des projets a été défini et un premier appel à projets pour la période 2008-2011 a été lancé à fin 2007 (cf. 7.3.6).

Bilan et perspectives

Tous ces projets seront poursuivis à l'avenir. La participation de l'UNIL à SystemsX.ch, en fonction du résultat de l'appel d'offres de 2007, sera déterminante pour dynamiser la recherche en sciences de la vie.

6.3.3 Le programme de sciences humaines et sociales de l'EPFL

Contexte

Le programme SHS, hébergé au sein du Collège des Humanités de l'EPFL, est un cursus de quatre ans dispensé aux étudiants de l'EPFL par des enseignants de l'UNIL comme contre-prestation pour les cours de mathématiques, physique et chimie, dispensés par les enseignants de l'EPFL aux étudiants de l'UNIL (cf. 6.4.2).

Bilan et perspectives

Le programme SHS est entré en 2007 dans sa première phase d'évaluation après quatre ans d'activités. Un comité d'experts externes a été désigné par l'EPFL et l'UNIL et a procédé à une évaluation en novembre. Les résultats de l'évaluation sont attendus au début 2008. L'actuel Directeur du Collège des Humanités, le professeur Eric Junod, prendra sa retraite à la fin août 2008. Le processus d'évaluation devrait être l'occasion de définir le profil de son successeur et de revoir, le cas échéant, la structure du Collège des Humanités et les modalités d'interaction avec l'UNIL et l'Université de Genève.

6.3.4 La localisation des sciences de la vie lausannoise

Contexte

Le futur déménagement de l'ISREC à l'EPFL et les différents projets de collaboration entre les institutions de la place scientifique lausannoise ont rendu nécessaire une réflexion sur la localisation des différentes activités en sciences de la vie.

Résultats

En date du 5 février 2007, la Faculté de biologie et de médecine déposait son « Rapport complémentaire et proposition de réorganisation thématique des sites de recherche et d'enseignement en biologie et médecine à l'UNIL et au CHUV ». Remis sans délai à la Délégation du Conseil d'Etat aux affaires universitaires, ce rapport définit le regroupement des chercheurs en sciences de la vie par grandes thématiques. Il constitue aussi la base de la réorganisation spatiale de la Faculté et de ses associés – en particulier l'Institut Ludwig de recherches sur le cancer et le Centre de recherches de l'OMS – pour répondre à la situation créée par l'intégration de l'ISREC à l'EPFL et conforter la place lausannoise des sciences de la vie en tant que pôle d'excellence au niveau international (cf. également 8.4.2.3).

A côté des axes traditionnels en recherche de base (biologie) et en clinique (disciplines hospitalières), les nouveaux pôles thématiques recomposés par le rapport du 5 février 2007 sont :

- l'immunologie, regroupant à Epalinges le Département de biochimie de l'UNIL, le Centre de recherches de l'OMS, l'Institut Ludwig, le nouvel Institut suisse de recherche sur le vaccin (ISRV) et des groupes de recherche du Département d'immunologie du CHUV
- le Centre du cancer, avec une forte composante de recherche translationnelle ouverte à tous les acteurs de la place lausannoise et particulièrement aux chercheurs de l'ISREC et de l'EPFL, organisé dans le haut de la cité hospitalo-universitaire, à l'hôpital Nestlé, au Bugnon 27 grâce aux locaux qui seront libérés par le déménagement du Centre de transfusion sanguine, et dans d'autres espaces à créer

- le Département de neurosciences et d'imagerie cellulaire, dont le noyau sera l'actuel Département de biologie cellulaire et moléculaire (DBCM), qui reprendra des locaux rénovés dans l'Amphipôle à Dorigny, à proximité du Centre intégratif de génomique de l'UNIL et du Brain & Mind Institute de l'EPFL. Les locaux libérés par le DBCM à l'Ecole de médecine (Bugnon 9) seront réaffectés à l'enseignement.

Bilan et perspectives

Après avoir été acceptée par tous les acteurs concernés, notamment par l'EPFL et les autres entités autonomes associées, la réorganisation thématique de la Faculté de biologie et de médecine a recueilli un accueil favorable du Conseil d'Etat. Ce dernier a empoigné la résolution des questions immobilières liées à ce plan, à commencer par l'acquisition des bâtiments, propriété de la Fondation de l'ISREC à Epalinges.

6.3.5 Mise en valeur du site commun UNIL - EPFL

6.3.5.1 Politique énergétique commune UNIL-EPFL

Contexte

Afin d'assurer le refroidissement de certains locaux scientifiques, l'UNIL et l'EPFL utilisent depuis de longues années une installation commune de pompage de l'eau du lac.

Résultats

En automne 2007, en collaboration avec le BUD, l'EPFL et le groupe technique d'Unibat ont entrepris d'étendre la réflexion à une véritable politique de l'énergie sur le site de Dorigny. Un groupe de travail s'est constitué afin de développer des stratégies communes aux deux institutions pour la production d'énergie thermique, notamment. Le raccordement au système de chauffage à distance de la Ville de Lausanne, l'utilisation de sources alternatives, la mise en réseau des centrales de chauffe font partie de la réflexion.

Bilan et perspectives

Pour que les bâtiments de l'UNIL correspondent aux directives énergétiques du Canton, des rénovations des installations thermiques et des isolations seront nécessaires à moyen ou long terme. L'EPFL se trouve dans une situation similaire. Le groupe de travail UNIL-EPFL a donc prévu d'établir prochainement un plan directeur permettant de planifier les travaux nécessaires.

Sur le plan de l'énergie électrique, le groupe de travail UNIL-EPFL tente d'harmoniser les politiques d'achat d'énergie, dans la perspective de la libéralisation du marché de l'électricité pour les gros consommateurs.

6.3.5.2 Formation des secouristes

Résultats

Dans le souci d'améliorer la capacité d'intervention des secouristes, de maîtriser de manière optimale et de coordonner les opérations dans toute circonstance exceptionnelle sur le campus universitaire, les deux Hautes écoles envisagent de signer une convention de collaboration prévoyant une aide mutuelle dans les interventions. Cette convention officialisera un état de fait qui existe déjà depuis deux ans.

Les deux groupes de secouristes se sont mis d'accord sur une méthodologie d'instruction en faisant appel à une société formatrice certifiée SRC (Swiss Resuscitation Council), dans le but de garantir une harmonisation et une augmentation du niveau d'instruction, reconnu au niveau suisse. Ainsi, tous les secouristes ont un niveau de formation dit « secouriste d'entreprise » qui leur permet de prendre toutes les mesures nécessaires, allant de la prise des informations à l'administration d'oxygène, ou encore à la défibrillation automatique externe, pour préparer la meilleure prise en charge possible par les secours officiels. Tous les cours de formation et les cours de répétition sont organisés en commun et sur les deux sites de l'UNIL et de l'EPFL, en alternance, afin d'optimiser la connaissance des différents lieux potentiels d'intervention.

Cette collaboration, en perpétuelle évolution et amélioration, ne se restreint pas au groupe de secouristes des deux institutions. En effet, les services de sécurité des deux Hautes écoles collaborent efficacement, en cas de besoin, sur plusieurs thèmes de la sécurité, notamment la sensibilisation au feu, la formation biologique, chimique et en radioprotection, ainsi que sur l'intervention d'urgence dans ces différents thèmes.

6.3.5.3 Centre d'analyse sport et santé (CASS)

Contexte

Le CASS est un des éléments du Service des sports UNIL-EPFL. Il développe et exécute des tests d'aptitude physique et physiologique permettant de calibrer l'activité sportive de tout public, de la personne qui souhaite entreprendre une activité après une longue pause jusqu'à l'entraînement du sportif d'élite. Connaissant un succès important auprès des étudiants, du personnel des Hautes écoles, des clubs sportifs et des jeunes élites des classes sport et études, le CASS a un grand besoin d'extension.

Résultats

Les Directions de l'UNIL et de l'EPFL ont décidé de construire un nouveau bâtiment sur le Centre sportif de Dorigny et de le financer en majeure partie par le recours au sponsoring. A cet effet, un projet très séduisant a été établi. Sur la base de l'engagement de plusieurs partenaires - dont le Fonds cantonal du sport – et des perspectives favorables pour le bouclage du financement, les deux Directions ont pu, en décembre 2007, donner le feu vert à l'étude définitive. Le chantier devrait s'ouvrir encore en 2008 pour une ouverture du bâtiment au début de 2010.

6.3.6 Mobilité douce sur le site UNIL-EPFL

Résultats

L'UNIL entend favoriser les déplacements en vélo. Pour cela, elle agit sur deux axes :

1. développement de places de parc sécurisées et en nombre suffisant
2. développement d'un système de prêt de vélos sur site au moyen de la Campus Card (UNIL) ou de la carte Camipro (EPFL).

Si le second axe est pour l'instant à l'état d'un projet en cours d'élaboration en collaboration étroite avec l'EPFL et le collectif « LausanneRoule », le premier a déjà été passablement développé : en effet, près de 300 places sécurisées ont été installées en 2007 sur le site de Dorigny. A l'occasion de la rénovation de la place entre l'Extranef et l'Internef, le BUD a posé à la demande d'Unibat un dispositif permettant de placer 120 vélos. A l'Anthropole, au Batochime et au Centre Sportif, des installations similaires ont été mises en place.

En collaboration avec l'association « ProVélo », l'UNIL a participé pour la première fois à l'opération « Bike to Work », du 1^{er} au 30 juin 2007. Cette opération, visant à encourager les collaborateurs à se rendre au travail en vélo, a eu un écho très positif au sein de la communauté UNIL. Plus de 220 personnes se sont engagées à faire une partie de leur trajet en vélo pendant un mois.

6.4 Autres activités

6.4.1 Conseil de Direction UNIL-CHUV

Le Conseil de Direction UNIL-CHUV est l'organe de tutelle de la Faculté de biologie et de médecine. Il a été instauré par Règlement du Conseil d'Etat et est entré en fonction au 1^{er} janvier 2006. Il est composé de MM. B. Decrauzat (CHUV), O. Peters (CHUV), D. Arlettaz (UNIL), J.-P. Dépraz (UNIL), Ph. Moreillon (UNIL); assistent aux séances MM. P. Francioli (FBM), Ph. Mathis (FBM), P. Michetti (FBM, jusqu'en août 2007), J.-D. Horisberger (FBM, depuis septembre 2007). Il s'est réuni à 9 reprises en 2007, a été présidé par M. B. Decrauzat jusqu'en juillet et par D. Arlettaz depuis août.

Les principaux objets traités par le Conseil de Direction UNIL-CHUV en 2007 ont été l'engagement et le renouvellement de membres du corps enseignant, la réorganisation de la localisation des activités en sciences de la vie sur la place lausannoise, l'installation de l'ISRV, le projet de création d'un master en sciences infirmières en collaboration avec la HES-SO, le projet d'organisation du futur Centre du cancer, l'avenir de la collaboration avec l'EPFL en matière de génie bio-médical, le projet de règlement sur la valorisation de la recherche et la gestion du PACTT.

6.4.2 Collège des sciences

La mission principale du Collège des sciences est d'assurer l'enseignement des sciences de base donné par l'EPFL aux étudiants de l'UNIL dont la formation nécessite des cours, exercices ou travaux pratiques en mathématiques, physique ou chimie; c'est la Faculté SB de l'EPFL qui est le fournisseur de ces enseignements.

Le directeur du Collège des sciences est un professeur de l'EPFL, nommé à 50% professeur à l'UNIL. Il est directement rattaché pour cette tâche à la Direction de l'UNIL, mais interagit également avec la Direction de l'EPFL.

Les activités permanentes du Collège des sciences sont principalement :

- l'organisation des plans d'études annuels en sciences et les modalités de contrôle des études, en collaboration avec les directeurs de sections / écoles de la Faculté SB de l'EPFL et des Facultés concernées de l'UNIL. Durant l'année académique 2006-2007, 49 cours totalisant 2'624 heures d'enseignement ont été suivis par des étudiants en médecine, biologie, pharmacie, police scientifique, géosciences et environnement
- la garantie de la qualité de l'enseignement. Les étudiants ont effectué une évaluation de tous les cours obligatoires donnés durant l'année académique 2006-2007. Les résultats ont été discutés avec les enseignants concernés et transmis aux Directions de l'UNIL et de l'EPFL. Six cours se sont révélés insuffisants par la Présidence des séances de la commission d'enseignement en sciences de base et des mesures ont été prises pour améliorer leur qualité : changement d'enseignant, dédoublement de cours donnés à deux sections etc.

- UNIL-EPFL qui réunit tous les directeurs de sections / écoles de la Faculté SB de l'EPFL et des Facultés concernées de l'UNIL
- la proposition de nouveaux enseignements en sciences pouvant intéresser d'autres Facultés de l'UNIL, telles que lettres, sciences sociales et politiques, droit
- la promotion de la recherche doctorale au carrefour des sciences humaines, sociales et techniques entre l'UNIL et l'EPFL, en collaboration avec le Collège des humanités de l'EPFL. L'objectif est de proposer le lancement de quelques projets durant les années à venir.

7. Développer une politique de collaboration en Suisse et sur le plan international

7.1 Vision

La volonté de l'UNIL de se développer en partenariat avec d'autres Hautes écoles est un axe essentiel de la vision que la Direction a pour l'avenir de l'Université. Si la première priorité est clairement orientée vers la construction de la place scientifique lausannoise (cf. ch. 6), la collaboration ne se résume bien entendu pas à Lausanne. L'UNIL veut clairement privilégier le principe de la collaboration entre les Hautes écoles, plutôt que celui de la concurrence.

Elle saisit et provoque toutes les bonnes occasions de collaborer avec ses partenaires naturels. Cela s'exprime dans divers périmètres de collaboration, tels que l'Arc lémanique (UNIL, EPFL, UNIGE), le Triangle AZUR (UNIL, UNIGE, UNINE), la CUSO (UNIL, UNIGE, UNINE, UNIFR et Instituts associés), les réseaux nationaux dans lesquels l'UNIL joue un rôle très actif (cf. 7.3.6 et 7.3.8), mais aussi par les relations entre l'UNIL et la HEP vaudoise et les HES.

La collaboration se réalise d'autant mieux si chaque institution peut mettre ses points forts à disposition de ses partenaires. Or le profil de l'UNIL orienté vers les sciences humaines et sociales, les sciences de la vie et les sciences de l'environnement est maintenant bien reconnu en Suisse et a réussi à s'affirmer avec force en 2007. En effet, l'UNIL a reçu en mai 2007 le mandat du SER de constituer à Lausanne un centre de compétences dans le domaine de la recherche en sciences sociales (FORS). De même, la FGSE prend la place de leader en Suisse romande dans le domaine des géosciences, puisque la décision a été prise en 2007 de transférer la géologie de l'Université de Neuchâtel à l'Université de Lausanne (cf. 7.3.2).

Enfin l'UNIL a conduit une politique très active au niveau international afin d'afficher son ambition de figurer parmi les meilleures universités du monde et de prôner une politique d'ouverture.

7.2 Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD

PLAN STRATEGIQUE DE L'UNIL...	
7.2.1	Affirmer les compétences originales de l'UNIL, en particulier l'ESC et la FGSE
7.2.2	Intensifier et structurer la collaboration au sein du Triangle AZUR
7.2.3	Développer la collaboration avec d'autres universités au niveau national et international
7.2.4	Jouer un rôle de leader au sein du SFI
7.2.5	Collaborer avec la HEP-VD et les HES
7.2.6	Utiliser l'expérience de l'UNIL pour jouer un rôle majeur au sein des organes de politique universitaire suisse
...CONFIRME ET COMPLETE PAR L'EMPD COMME SUIT :	
7.2.7	Développer des offres de formations conjointes avec d'autres Hautes écoles sises dans le canton, notamment la Haute école pédagogique et la Haute école spécialisée de Suisse occidentale

7.3 Rapport d'avancement 2007

7.3.1 Ecole des sciences criminelles

Contexte

L'ESC de la Faculté de droit et des sciences criminelles est un des points forts et originaux de l'UNIL, Lausanne étant un des rares lieux en Europe où les sciences criminelles (criminologie et sciences forensiques) sont étudiées au niveau universitaire. Le plan stratégique de l'UNIL prévoit de maintenir et de renforcer la très forte capacité d'enseignement, de recherche et de réalisation de mandats de l'ESC, et par conséquent de mettre cette compétence originale de l'UNIL à disposition de l'ensemble du système universitaire suisse.

Résultats

L'ESC confirme son attrait auprès des étudiants, puisque depuis 2005 elle compte plus de 400 étudiants. Elle a initié en 2007 une collaboration avec l'Université de Montréal qui se concrétisera dès 2008 par des échanges d'enseignants.

Une des difficultés, à laquelle est confrontée l'ESC, concerne sa capacité à renouveler son matériel scientifique. Son budget d'investissement est extrêmement limité et une partie de l'équipement scientifique de l'ESC est actuellement obsolète. La Direction a accordé un montant conjoncturel de Frs 750'000.- en 2007 afin de remédier à cette situation délicate et une augmentation structurelle de son budget de Frs 100'000.-, afin de stabiliser son budget d'investissement.

Bilan et perspectives

La Direction soutiendra le développement de l'ESC au cours des prochaines années, en veillant particulièrement aux problèmes suivants : le niveau des investissements en matériel scientifique, le manque de locaux à disposition de l'ESC et la structure de l'ESC au sein de la FDSC.

7.3.2 Faculté des géosciences et de l'environnement

Contexte

La FGSE a été créée en 2003. Elle a atteint sa taille adulte en 2007, avec 554 étudiants inscrits au semestre d'automne 2007, soit en croissance de 10.1% par rapport à l'année précédente. Les sciences de l'environnement sont un des points forts du profil de l'UNIL et la Direction entend bien soutenir la FGSE pour affirmer le rôle de leader de l'UNIL dans ce domaine de compétences.

Résultats

La FGSE a procédé à son autoévaluation, conforme au processus Qualité de l'UNIL, au cours de l'année académique 2006-2007. Un comité d'experts externes a fait une visite de la Faculté au printemps 2007 et a rendu son rapport d'appréciation. Sur ces bases, le Décanat de la FGSE a élaboré un plan d'action pour les années à venir.

De nombreux efforts ont été consacrés à la préparation du projet GéoNova, conjoint aux Universités de Lausanne et de Neuchâtel. Ce projet prévoit l'abandon du domaine de la géologie par l'Université de Neuchâtel, qui dans le contexte de la restructuration de sa Faculté des sciences souhaite se centrer sur la thématique de l'hydrogéologie et de la

géothermie. L'UNIL reprendra, dès le 1^{er} août 2008, deux groupes de recherche en géologie, ainsi que la responsabilité du Bachelor et du Master en géologie. Une convention de collaboration a été signée en 2007 entre les deux universités partenaires et un financement de 5 millions de francs a été obtenu par l'UNIL auprès de la CUS pour la période 2008-2011. Il sera utilisé pour aménager des locaux et des équipements scientifiques et pour assumer les charges salariales des personnes transférées de l'Université de Neuchâtel.

Bilan et perspectives

L'année 2008 sera prioritairement consacrée à la réussite du projet GéoNova qui se concrétisera le 1^{er} août lors de l'entrée en fonction des collaborateurs transférés de l'Université de Neuchâtel. Le plan d'action du Décanat prévoit aussi qu'une réflexion soit conduite au sein de la Faculté pour redéfinir sa structure interne, afin de dépasser la construction historique sur la base des Instituts existant avant la création de la FGSE et de profiler la Faculté vers sa mission future. Par ailleurs, un mandat a été donné aux responsables du domaine des sciences de l'environnement des trois Hautes écoles de l'Arc lémanique pour clarifier le positionnement et les possibilités de collaboration de chacune des trois institutions.

7.3.3 Azur et Université de Fribourg, les Masters communs

Contexte

Les Rectorats des Universités du Triangle Azur (Lausanne, Genève, Neuchâtel) ont entrepris en été 2007 un rapprochement avec l'Université de Fribourg.

Résultats

Les Rectorats des quatre universités ont par exemple soumis ensemble à la CUS un projet de coopération et d'innovation qui prévoyait d'encourager la mobilité des enseignants entre leurs Facultés des lettres. Le dispositif n'ayant pas été retenu par la CUS, il sera mis en œuvre avec les ressources propres des quatre universités (projet Mobi-Lettres). Dans le même esprit, l'Université de Fribourg a été associée au projet d'établir un « Paysage académique romand » qui sera réalisé dans le cadre de la CUSO. Ce projet vise à cartographier l'offre en matière de cursus d'études. Il s'agit non seulement de mettre en valeur cette offre auprès du public étudiant, mais de la compléter de manière avisée en évitant les redondances et les lacunes. A cette fin, le projet prévoit d'établir un inventaire des ressources d'enseignement et de recherche des quatre universités. Il s'agit donc de constituer un outil de pilotage permettant de mettre en rapport les secteurs d'enseignement en friche et le potentiel de certains domaines de recherche.

Bilan et perspectives

Le Triangle Azur tend ainsi à devenir une force d'initiative et d'impulsion pour des projets qui pourront être réalisés ensuite sous l'égide de la CUSO. Au courant de l'année 2007, un nouveau Règlement-type a été rédigé afin de faciliter la mise en place et la gestion des programmes de Master communs. Deux projets profiteront de cet instrument et devraient être inaugurés à la rentrée 2008 : le master en muséologie (UNINE ; UNIGE ; UNIL avec la collaboration de l'UNIFRI) et le Master en sciences du sport (UNIL et UNIGE).

7.3.4 Azur : Fédération des Facultés de théologie

Contexte

La Fédération des Facultés de théologie a vu le jour en septembre 2004 et a permis la mise en place de cursus de Bachelor et de Master en théologie communs aux Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel.

Bilan et perspectives

Après trois années d'exercice, l'année 2007 a été l'occasion de procéder à une évaluation. Au terme de ce processus, le Conseil des Rectorats du Triangle Azur a émis le souhait de voir se créer une Faculté unique en lieu et place de l'actuelle fédération. L'objectif de cette démarche est de se positionner de manière visible comme pôle de la théologie et des sciences des religions en Suisse. Le périmètre, la structure et le fonctionnement de cette Faculté unique restent encore à définir, de même que son intitulé. Ce grand chantier attend les rectorats et les Facultés en 2008.

7.3.5 Le projet FORS

Contexte

Après une compétition de très haute qualité avec l'Université de Zurich, l'UNIL a été choisie en avril 2007 par le SER pour créer et héberger la FORS. La FORS regroupe à Lausanne les institutions suivantes, actives dans la collecte de données statistiques et situées jusqu'à présent à Neuchâtel et à Zurich : le SIDOS, le Panel suisse des ménages et Selects.

Résultats

La nouvelle fondation FORS a vu le jour le 27 septembre, conformément au calendrier prévu par le SER dans son mandat du 11 mai 2007. La Confédération a octroyé à FORS un premier financement pour la période 2008-2011 de Frs 8'000'000.-. Par ailleurs, une part importante du financement de FORS provient du FNS. Afin de mettre en valeur les atouts de l'UNIL, cette dernière a signé une convention de collaboration avec FORS prévoyant la mise sur pied d'un laboratoire de recherche en Faculté des SSP. L'investissement de l'UNIL pour ce projet se monte à 1,7 millions de francs par année, dont l'essentiel servira à engager des chercheurs chargés de réaliser des projets de recherche communs UNIL-FORS.

Bilan et perspectives

FORS ayant une vocation nationale, elle devra développer des conventions similaires avec les autres universités suisses. Les activités de FORS débutent formellement en janvier 2008, sur le site de l'UNIL à Vidy. Le projet FORS est une réalisation importante pour l'UNIL qui lui permettra d'intensifier sa collaboration avec les autres universités suisses et de se positionner dans le paysage académique suisse comme le pôle national de la recherche en sciences sociales.

7.3.6 Réseau de collaborations et projets de collaboration et d'innovation de la CUS (PCI)

Contexte

Au niveau national, l'année 2007 a été celle de l'acceptation par les Chambres fédérales du Message du Conseil Fédéral relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI) pendant les années 2008 à 2011. Parmi les mesures contenues dans le message FRI figurent les contributions liées à des projets, qui ont été accordées par la CUS en fin d'année 2007. Ces projets sont répartis en trois catégories : les projets de type A, qui sont des projets d'importance stratégique pour la Confédération et qui financent des réseaux de Hautes écoles, les projets de type B qui sont importants pour l'ensemble des universités (et dont la plupart financent des infrastructures communes), enfin les projets de type C qui sont sélectionnés sur concours auprès de toutes les universités.

Résultats

L'UNIL a participé très activement à la préparation de projets. Elle est largement bénéficiaire des financements octroyés. En effet, parmi les projets A, elle est partenaire de tous les projets, à l'exception du projet IHEID (à Genève) et du projet Nano-Tera de physique et nanotechnologie. L'UNIL est ainsi devenue partenaire des réseaux suivants :

- **SystemsX.ch** : ce projet de très grande envergure (financement CUS de 100 millions de francs pour 4 ans) dans le domaine de la biologie des systèmes, met en place une collaboration entre les principales institutions actives dans les sciences de la vie, ainsi que certains partenaires industriels, et qui nécessite l'action coordonnée de biologistes, de médecins, de chimistes, de mathématiciens, de physiciens, d'informaticiens et d'ingénieurs ; ce projet financera des projets de recherche, dont une première série sera sélectionnée en 2008
- **Cinéma.ch** : il s'agit d'un réseau dirigé par l'UNIL qui coordonne la recherche et une formation de niveau master dans le domaine du cinéma, conjointe à certaines universités et à certaines HES
- **Administration publique** : l'IDHEAP, Institut associé à l'UNIL, a initié un réseau chargé de créer un centre de compétence en administration publique actif dans les trois régions linguistiques de Suisse et de gérer un Master
- **SSPH+** : c'est un réseau qui gère des formations de type MAS dans le domaine du management et de l'économie de la santé
- **Etudes « genre »** : il s'agit d'un réseau qui a pour mission de développer les études « genre » au sein des universités suisses ; l'UNIL y joue un rôle primordial pour la coordination en Suisse romande, d'autant plus que les études « genre » ont été renforcées au sein des Facultés des lettres et des SSP de l'UNIL en 2007
- **Egalité des chances** : il s'agit de la poursuite de l'effort de la CUS en vue de favoriser l'accès des femmes aux carrières académiques.

Parmi les dix projets de catégorie C sélectionnés par la CUS, l'UNIL est partenaire de quatre projets : GéoNova (cf. 7.3.2) ; le projet EduLap, consacré à la formation en psychologie et géré par l'Université de Zurich ; le projet MOVE, consacré à l'étude des migrations et géré par l'Université de Neuchâtel ; le projet « Zentrum für Religion, Wirtschaft und Politik », consacré aux Sciences des religions et géré par l'Université de Lucerne.

Bilan et perspectives

L'ensemble de ces projets de coopération constitue une chance pour l'UNIL de prendre une place prépondérante dans les réseaux nationaux et d'initier de nouvelles collaborations.

7.3.7 La collaboration avec l'Institut Universitaire Kurt Bösch (IUKB)

Contexte

L'IUKB, situé à Sion, a fait l'objet en 2007 d'une restructuration complète en étroite collaboration avec les Universités de Fribourg et de Lausanne.

Résultats

Il a été décidé de réorienter les activités de l'IUKB sur deux pôles, l'un en droits de l'enfant et l'autre en tourisme. La Direction de l'Université de Lausanne a accepté de piloter la mise sur pied du pôle en tourisme et d'en devenir le partenaire principal de l'IUKB. A cet effet, un groupe de travail piloté par le Prof. J. Hernandez de l'UNIL a été constitué et a remis son rapport à la fin mars 2007. Ce rapport prévoit à l'IUKB la création de trois postes professoraux, la mise en place d'un Master et d'un programme de recherche dans le domaine du tourisme. Il a été adopté par le Conseil de fondation de l'IUKB en juillet 2007 et une procédure de nomination des professeurs a été lancée.

Bilan et perspectives

Les nouveaux professeurs seront engagés au début de l'année 2008 et le nouveau cursus de Master en tourisme de l'IUKB débutera en septembre 2009.

7.3.8 Le Swiss Finance Institute

Contexte

Le SFI a été mis en place en 2006 par l'Association suisse des banquiers et les Universités de Lausanne, de Genève, de Zurich, de Suisse italienne et par les Ecoles polytechniques de Zurich et de Lausanne. Son objectif consiste à faire du SFI une plateforme nationale de compétence dans le domaine de la finance qui soit capable de figurer parmi les meilleures institutions mondiales.

Résultats

Le Conseil scientifique du SFI a désigné les 15 premières « SFI chairs » en 2007 : l'UNIL en a obtenu sept. Ce magnifique résultat pour l'UNIL confirme sa participation très active aux activités du SFI. Pour rappel, le SFI est dirigé par le professeur J.P. Danthine de l'UNIL et le Centre lémanique du SFI (UNIL-UNIGE-EPFL) par le professeur B. Dumas de l'UNIL.

Bilan et perspectives

La participation de l'UNIL au SFI a dynamisé la recherche et la formation des doctorants dans le domaine de la banque et de la finance au sein de la Faculté des HEC de l'UNIL. Le SFI et HEC souhaitent établir une collaboration avec l'Université de Carnegie Mellon (USA) pour un programme de formation continue.

7.3.9 Relations avec la HEP et les HES

Contexte

La nouvelle loi et les nouveaux cursus de la HEP vaudoise ont été l'occasion de nombreuses rencontres entre l'UNIL et la HEP.

Résultats

Un groupe de travail regroupant des représentants de la Direction de la HEP, de la Direction de l'UNIL et de l'EPFL a été créé dans le but d'améliorer la communication et la compatibilité des cursus. Des projets de Masters communs sont aujourd'hui envisagés, comme, par exemple, un Master en « sciences et pratiques éducatives » avec la Faculté des SSP. Pour pallier les discordances qui existent entre les cursus d'études universitaires et les exigences de la CDIP en termes de crédits acquis dans une discipline enseignable, une offre de « modules complémentaires » a été conçue qui permettra aux diplômés de l'UNIL et de l'EPFL, particulièrement lorsque leur cursus de Bachelor et/ou de Master fut monodisciplinaire, de diversifier leur formation. Les diplômés qui se destinent à l'enseignement verront ainsi augmenter leurs chances de correspondre aux conditions d'admission à la HEP-VD d'abord et aux besoins des directeurs d'établissements ensuite.

Dans le cadre de la formation continue, l'UNIL collabore depuis de nombreuses années avec des HES. C'est ainsi que les programmes

- a) *Ethique du travail social*, avec la Haute école de travail social et de la santé –EESP et la Haute école de travail social – Institut d'études sociales de Genève (HETS-ies)
- b) *Migrations, relations interculturelles et pratiques professionnelles*, avec la EESP, la HETS-ies et la Haute école de la Santé la Source de Lausanne
- c) *Guidance en éducation sexuelle, vie affective et procréation*, avec la HETS-ies

aboutissaient à la remise d'un certificat de formation continue UNIL en partenariat avec les institutions mentionnées. Pendant l'année 2007, des démarches ont été entreprises avec le responsable du domaine travail social de la HES-SO, afin d'être en mesure de délivrer, pour la première fois, des titres conjoints mentionnant les deux intitulés (Certificat formation continue / CAS). Un projet permettant d'harmoniser le nombre de crédits, la composition modulaire et les dénominations des titres est en cours et devra permettre de définir les conditions cadre UNIL–HES-SO pour de futures collaborations du même type.

Parallèlement, et dans un autre domaine, des contacts ont été noués avec La Manufacture – HETSR dans le cadre du Certificat en *Dramaturgie et performance du texte*. Dès la rentrée 2008, La Manufacture sera associée à la 5^e édition de cette formation, avec pour objectif de délivrer un titre commun l'année suivante.

7.3.10 Relations internationales

Résultats

a) *Accords internationaux et information interne*

En 2007, l'UNIL a continué de renforcer ses collaborations avec des partenaires asiatiques, en particulier avec l'Inde grâce à son rôle de « Leading House Associée » à l'EPFL pour la coordination de la coopération bilatérale entre ce pays et la Suisse.

L'UNIL a signé 14 nouveaux accords et en a renouvelé 5 après évaluation de leur degré

d'intérêt pour les étudiants et les professeurs concernés.

Le Service des relations internationales, en collaboration avec le Service des affaires socio-culturelles, a cherché à améliorer les informations sur les échanges à destination des étudiants et des professeurs de l'UNIL, soit par le site web, soit par « Uniscope », soit par des manifestations sur le site de l'UNIL (Journée check out).

b) Promotion de l'UNIL

En 2007, un effort particulier s'est porté sur l'information que l'UNIL donne sur elle-même à l'étranger, soit par l'intermédiaire de son site web (version anglaise des principales informations, construction d'un site d'accueil des chercheurs), soit par des brochures en anglais décrivant l'UNIL.

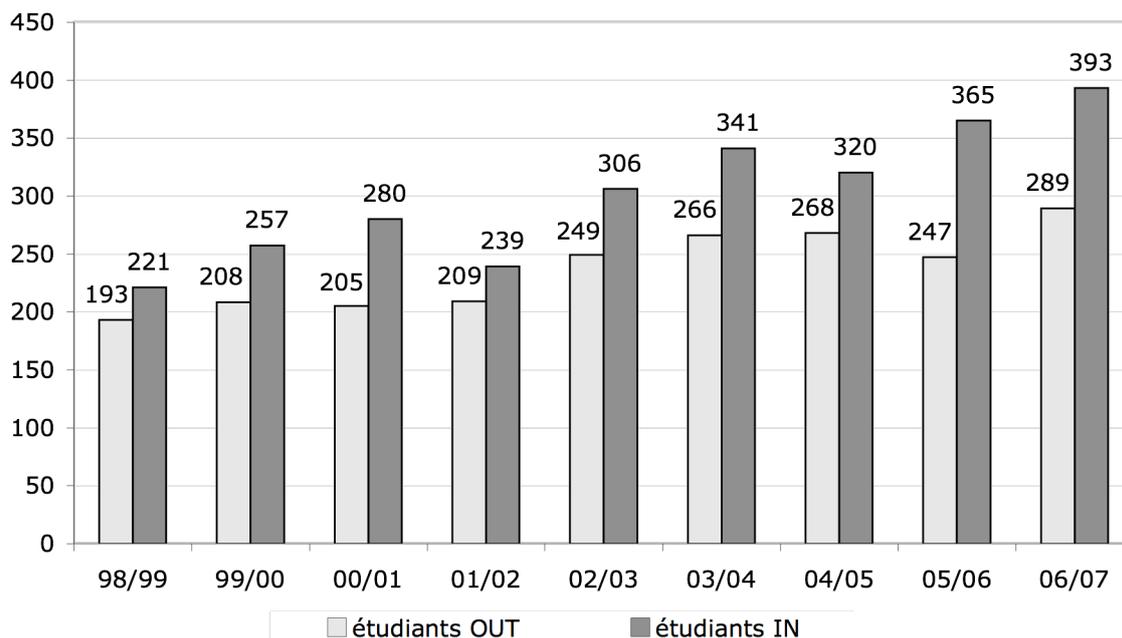
Comme précédemment, la représentation de l'UNIL dans plusieurs conférences consacrées à l'internationalisation des universités en Europe, en Asie et aux USA a été assurée par le Service des relations internationales. A cela s'ajoute l'envoi aux attachés scientifiques suisses (Varsovie, Londres, Tokyo, Singapour, Hong Kong, Bangkok) d'informations sur l'UNIL pour les salons où ceux-ci présentent l'enseignement supérieur et la recherche suisses. Nos partenaires internationaux organisent des « foires aux échanges » où nos étudiants, avec le soutien du Service des relations internationales et du Service des affaires socio-culturelles font la promotion de l'UNIL auprès de candidats aux échanges.

En outre, comme l'UNIL reçoit un nombre croissant de délégations étrangères, elle s'est attachée en 2007 à améliorer l'accueil qu'elle offrait en fonction du type de délégation.

c) Mobilité des étudiants en 2006-2007

Après deux années de ralentissement dues très probablement à l'introduction des nouveaux cursus « Bologne », les étudiants de l'UNIL repartent pour des séjours d'étude à l'étranger en cours de cursus ; parfois pour une plus courte durée qu'avant (un semestre au lieu d'une année académique). Le nombre d'étudiants internationaux accueillis dans le cadre des échanges est, quant à lui, toujours en augmentation.

Durant l'année académique 2006-2007, 289 étudiants de l'UNIL sont partis à l'étranger dans le cadre d'un programme de mobilité (SOCRATES-ERASMUS ou autre programme d'échange) et l'UNIL a accueilli 393 étudiants étrangers.



Echanges d'étudiants, tous types de mobilités confondus, sauf mobilité suisse

d) Mobilité des professeurs en 2007

Comme chaque année, des échanges d'enseignants entre l'UNIL et ses partenaires européens ont lieu dans le cadre du programme ERASMUS (14 IN / 11 OUT). Ce programme permet des échanges réguliers d'enseignement et d'enseignants qui débouchent souvent sur une collaboration à long terme tant en recherche qu'en formation.

Dans le cas des accords d'échange « non ERASMUS », on voit se préciser des collaborations à long terme entre professeurs (enseignement et recherche).

Bilan et perspectives

Une réflexion sur l'usage et la répartition des bourses d'échange, sur la promotion de l'UNIL à l'étranger, sur de nouveaux accords à développer sera menée en 2008. La définition d'un plan stratégique pour l'internationalisation de l'UNIL prévue initialement en 2007, s'appuiera sur l'autoévaluation du Service des relations internationales, réalisée en 2007.

7.4 Autres activités

7.4.1 La CUSO

La CUSO est une institution commune des cantons et des établissements universitaires de Suisse romande qui vise à promouvoir la coordination interuniversitaire. Le Conseil académique de la CUSO est actuellement présidé par le Recteur de l'UNIL.

Durant l'année 2007, la CUSO a tenté de positionner ses programmes doctoraux vis-à-vis des programmes doctoraux du FNS. Il n'y a pas eu de nouvel appel d'offres pour des programmes doctoraux CUSO en 2007.

Les Universités de Genève, Lausanne, Neuchâtel et Fribourg ont décidé, en été 2007, de favoriser un rapprochement entre les Universités du Triangle Azur et l'Université de Fribourg et de confier à la CUSO la réalisation de certains projets communs, en particulier la mise en œuvre de cursus d'études conjoints (cf. 7.3.3).

8. Chantiers prioritaires

8.1 Systèmes d'information

8.1.1 Vision

Le système d'information est nécessaire à la conduite de l'institution à tous les niveaux. Il fournit également les données nécessaires à l'activité d'organes externes, en particulier au Département de la formation et de la jeunesse pour exercer sa mission de haute surveillance sur l'Université et à la Confédération pour la répartition des subventions.

8.1.2 Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD

PLAN STRATEGIQUE DE L'UNIL...	
8.1.2.1	Elargir le progiciel SAP en une plateforme de données de gestions interconnectées
8.1.2.2	Créer un entrepôt de données
8.1.2.3	Concevoir et mettre en œuvre une comptabilité analytique automatisée
8.1.2.4	Développer un outil de pilotage pour la Direction et les Décanats

8.1.3 Rapport d'avancement 2007

8.1.3.1 Migration SAP

Il s'agit d'envisager systématiquement le recours au progiciel SAP pour créer la plateforme la plus large possible de données de gestion interconnectées, en particulier dans les domaines de la gestion du personnel (gestion des postes, traitement des données RH proprement dites) et des opérations impliquant les finances (facturation, achats, inventaires etc.).

Le centre informatique a réalisé la migration majeure SAP de la version 4.7 à la version ECC 6.0 (ERP central component) en juin, comme étape nécessaire à l'installation de l'architecture orientée services (SOA) SAP NetWeaver, des logiciels d'analyse de données SAP / BW (business warehouse) et du portail d'entreprise SAP / EP (entreprise portal). Tous ces éléments sont, au plan technique, installés en configuration de développement, de contrôle qualité et de production. Au niveau des métiers, la plateforme ECC 6.0 assure la production dans les domaines financiers, de la comptabilité analytique et des salaires, alors que les nouveaux outils NetWeaver et portail sont intégrés au développement du projet Ressources Humaines 07 / 08, notamment au niveau du traitement des personnes, des postes et des contrats. En terme d'échange (webservices), la plateforme SAP est ouverte vers les applications web de gestion de congrès pour le paiement électronique et vers les applications centrales pour la gestion des adresses et des comptes informatiques.

8.1.3.2 Créer un entrepôt de données

Le but est d'intégrer les données concernant les finances, le personnel, les étudiants, les cursus d'études, les travaux de recherche, les publications, les ressources bibliographiques et les locaux dans un entrepôt général (sur SAP ou sur un autre outil).

Dans le cadre d'un projet commun avec le CHUV, et dès 2006, le centre informatique a procédé à l'installation du logiciel BI d'analyse statistiques des données Cognos (version 8). En parallèle, le Bureau des statistiques a initié la mise en place d'un modèle de données

pour le domaine de gestion « Etudiants » basé également sur l'outil Cognos. Cet entrepôt permettra d'ici 2011 de simplifier la procédure actuelle de calcul des taux de déroulement des études des étudiants. Entre 2008 et 2011, la partie étudiants de l'entrepôt de données sera progressivement complétée par des données de granularité plus fines telles que les crédits ECTS. Les livraisons des données étudiants et grades à l'Office fédéral de la Statistique se font déjà depuis 2006 au moyen de l'entrepôt de données et du logiciel Cognos.

L'historique (2000-2006) des principales données relatives au personnel a également été transféré dans le dépôt de données mis en place dans Cognos et est en voie de vérification. Ces données mettent sous une même forme des informations jusqu'ici réparties dans plusieurs systèmes de gestion (Service du personnel de l'Etat de Vaud, SAP-RH de l'UNIL et application RESHUS UNIL). Elles comprennent en outre pour chaque contrat la proportion du temps consacré aux différentes activités (enseignement, recherche, formation continue, prestations de services). Cette ventilation par activité, relevée chaque année par questionnaire, n'avait jamais été intégrée jusqu'ici dans les bases de données centrales, elles sont d'une importance primordiale pour l'analyse des coûts.

Le transfert de l'historique de la statistique de finances et de la comptabilité analytique est en préparation.

En termes d'échange avec le CHUV, les données financières (sous SAP), de ressources humaines, d'enseignement (cours et dossier étudiants) ou de recherche (thèmes, fonds et publication) de la FBM sont mises à la disposition des organes de pilotage de la future école de biologie et de médecine dans le cadre du projet Adifac. En 2008, le modèle d'analyse des ressources humaines sera développé, en tirant parti des données historiques dans nos bases traditionnelles centrales et des données de production sous SAP.

8.1.3.3 Concevoir et mettre en œuvre une comptabilité analytique automatisée

Un tel outil vise notamment à mettre en relation les charges effectives des unités avec leur dotation budgétaire et en locaux. Il permettra de répondre aux besoins de gestion interne mais également à ceux de la statistique fédérale.

Le travail s'est concentré en 2007 sur les outils nécessaires à la mise en place d'une comptabilité analytique automatisée (traitement des ressources humaines sur SAP, installation du portail SAP, entrepôts de données conjoints SAP et Cognos). L'objectif d'ici deux à trois ans est de pouvoir alimenter le modèle de comptabilité analytique fédéral (condition pour le subventionnement fédéral) de manière automatique tout en produisant des données immédiatement utiles à la gestion courante de l'UNIL.

8.1.3.4 Développer un outil de pilotage pour la Direction et les Décansats

Cet outil rassemblera les données quantitatives ainsi que les éléments produits par les évaluations qualitatives de l'institution.

Cet objectif s'est limité en 2007 à une réflexion sur un outil de gestion des tâches de la Direction et des principaux services centraux. Il est envisagé de réaliser un exemple pilote sur un service en 2008.

8.2 Ressources humaines

8.2.1 Vision

Plus encore qu'une entreprise, une université existe par son personnel. Au-delà des procédures de sélection, la gestion dynamique des ressources humaines a pour but de permettre à chacun de donner le meilleur de lui-même : définition des missions et responsabilités, évaluation pour l'évolution, formation, appui, reconnaissance.

8.2.2 Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD

UNIL...	
8.2.2.1	Stabiliser et consolider le Service des Ressources humaines
8.2.2.2	Assurer la gestion administrative du personnel
8.2.2.3	Réorganiser les outils informatiques de gestion des ressources humaines
8.2.2.4	Définir et mettre en œuvre une politique des ressources humaines

8.2.3 Rapport d'avancement 2007

8.2.3.1 Stabiliser et consolider le Service des Ressources Humaines

Ce service qui a vu le jour en octobre 2005 doit encore assurer son organisation et gagner sa légitimité auprès des unités de l'UNIL.

A une équipe de 15 personnes engagées sur des contrats de durée indéterminée se sont ajoutées 2 personnes au bénéfice de contrats temporaires en 2006. Ces deux postes temporaires seront transformés en postes de durée indéterminée en janvier 2008. En effet, si la charge de travail s'est restreinte dans certains domaines en raison notamment de la formation de tous les membres de l'équipe et de la mise en place de procédures, elle a continué à augmenter dans d'autres domaines en 2007 en raison notamment de nouvelles réglementations entrées en vigueur et de leurs contraintes.

8.2.3.2 Assurer la gestion administrative du personnel

8.2.3.3 Développement de la gestion RH

Le Service des Ressources humaines assure la gestion administrative de l'intégralité des 3'000 employés de l'UNIL pour une masse salariale d'environ 180 millions de francs. En premier lieu, il s'agit donc de réaliser de manière impeccable les opérations administratives de base (établissement des documents contractuels, paiement des salaires, relations avec les assurances et la caisse de pensions, maintien des dossiers, édition de situations pour le contrôle budgétaire etc.) de manière à maintenir un climat de solide confiance, tant entre le Service RH et les membres du personnel qu'entre les responsables de Faculté ou d'unité et le Service RH.

En 2007, ce ne sont pas moins de 16'500 mutations salariales qui ont été effectuées entre les entrées et sorties du personnel, les augmentations et diminutions de taux etc.

Outre la gestion administrative quotidienne, le Service des Ressources humaines a travaillé en 2007 notamment sur les projets suivants : l'implémentation des modifications décidées par le Conseil d'Etat concernant les allocations familiales, le transfert de la FORS,

l'introduction du nouveau règlement des assistants, l'intégration du personnel de nettoyage (transformation des contrats d'auxiliaires).

8.2.3.4 Mandats et activités accessoires des professeurs et chercheurs

Entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2006, la Directive sur les activités accessoires à l'Université de Lausanne règle les questions relatives aux mandats des membres de l'UNIL, tant du point de vue de la compatibilité avec leur mission dans l'institution que du point de vue des rétrocessions auxquels les gains accessoires peuvent être soumis. Cette directive est accompagnée d'un commentaire détaillé dû à la plume juridique de l'ancien Recteur, le professeur Jean-Marc Rapp. Ce deux documents sont publiés sur le site internet de l'UNIL à l'adresse <http://www.unil.ch/interne/page41076.html>.

Le principe de base de la directive sur les activités accessoires est la déclaration spontanée tant des activités elles-mêmes que des gains soumis à une rétrocession. Le Service des RH de l'UNIL effectue toutefois un rappel par message électronique auprès de tous les collaborateurs à l'approche de la fin de l'année civile. Un formulaire de déclaration est mis à disposition (<http://www.unil.ch/srh/page34126.html>). Dans le prolongement de l'enquête menée par le service du personnel de l'Etat à la demande du Conseil d'Etat, une enquête plus fouillée auprès de l'ensemble des collaborateurs de l'UNIL a été menée en 2006 et 2007 pour analyser la compatibilité de leurs activités accessoires, rémunérées ou pas, avec leur fonction professionnelle. Le taux de réponse obtenu s'est élevé à 70%. Pour l'année 2006, les rétrocessions facturées sur les revenus d'activités accessoires se sont élevées à Frs 9'780.25 au total pour 14 cas. Pour 2007, le processus n'est pas terminé au moment du bouclage du rapport annuel. Le taux de réponse provisoire est de 31% et 14 cas de rétrocessions génèrent une facturation de Frs 38'554.70.

8.2.3.5 Réorganiser les outils informatiques de gestion des ressources humaines

Les objectifs à atteindre sont une parfaite fiabilité, la simplicité d'utilisation et la production d'informations utiles à tous les niveaux de responsabilités.

Le Service des RH a travaillé en étroite collaboration tout au long de l'année avec le Centre informatique afin d'améliorer les outils informatiques à disposition du service dans un but de rationalisation et d'efficacité. Les résultats du travail effectué ont permis de démontrer que le système utilisé pour la gestion des salaires, SAP, pouvait répondre parfaitement à la gestion administrative des différentes catégories d'employés de l'UNIL et par conséquent éviter la saisie des données dans deux systèmes différents. La mise en place prévue pour mars 2008 d'un portail SAP internet permettra en outre d'optimiser la gestion et les différents processus de saisie, de contrôle et de reporting.

8.2.3.6 Définir et mettre en œuvre une politique des RH

Une telle politique sera orientée vers la dimension communautaire de l'Université (accueil, conseil, appréciation, formation, médiation, résolution de conflits etc.).

Soucieux de faciliter l'intégration des nouveaux collaborateurs au sein de l'Unil, le Service des RH a revu et amélioré son cours d'introduction pour les nouveaux employés (personnel administratif et technique, et assistants), afin de donner une meilleure vue d'ensemble de l'UNIL et de sensibiliser les nouveaux employés à ce que l'UNIL pouvait leur offrir en tant qu'employeur.

Le site internet des RH a également été entièrement remanié afin de faciliter sa consultation et la mise à disposition des informations à l'ensemble du personnel. Il s'est doté d'une page « actualités » permettant la communication des événements relatifs aux RH tout au long de l'année.

En matière de recrutement, le Service des RH a géré à nouveau pas moins d'une centaine d'annonces pour le personnel administratif et technique et a organisé des cours de techniques d'entretien pour les responsables d'équipe afin de leur donner des outils concrets et pratiques pour l'exercice de leur fonction.

Certains domaines des RH restent à développer. Il s'agit notamment de la formation des responsables d'équipe à l'entretien d'appréciation, à la gestion d'équipe, à la gestion des conflits. Le Service des RH projette d'élargir à terme l'utilisation de l'entretien d'appréciation et de fournir davantage de support aux responsables d'équipe et aux employés afin de permettre une meilleure compréhension des objectifs à atteindre tout en reconnaissant les compétences et les résultats de chacun. Cela nécessitera le développement de compétences et de ressources supplémentaires au sein du Service des RH.

Initiée par des analyses préliminaires en 2007, la mise en place de DECFO en 2008 exigera des membres du Service un grand investissement en temps, non seulement pour l'implémentation de ce nouveau système de rémunération mis en place par l'Etat de Vaud, mais également pour le conseil et l'appui aux cadres et aux collaborateurs.

8.3 Gestion financière

8.3.1 Vision

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'Université en 2005, l'Université est autonome en matière de gestion de ses finances. Le financement de l'Université provient de plusieurs sources : la subvention versée par l'Etat de Vaud, qui est la plus importante, les subventions fédérales, le produit de l'Accord intercantonal universitaire, les fonds de recherche, les taxes payées par les étudiants et divers autres produits. La responsabilité de la Direction de l'Université consiste à établir un budget qui tienne compte d'une vision consolidée de toutes ses ressources et à l'exploiter avec rigueur. Il convient de rappeler que le niveau des diverses sources de financement varie parfois de manière imprévisible et que l'Université doit par conséquent assumer les chances, mais aussi les risques liés à cette incertitude.

La Direction financière de l'UNIL a donc une tâche essentielle au fonctionnement de l'Université et à la transparence de sa gestion financière.

Pour la première fois en 2007, l'UNIL a effectué une planification de sa situation financière pour les années 2007-2011. Il s'agit d'une opération importante pour la mise en œuvre du plan stratégique, mais délicate en raison de nombreuses inconnues, comme, par exemple, le niveau de l'inflation ou l'accroissement du nombre d'étudiants pour le volet des charges.

8.3.2 Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD

PLAN STRATEGIQUE DE L'UNIL	
8.3.2.1	Renforcer le service financier de l'UNIL
8.3.2.2	Compléter les règles de gestion
8.3.2.3	Mettre en place une planification financière pluri-annuelle et « glissante »
8.3.2.4	Elaborer une politique d'utilisation des <i>overheads</i>

8.3.3 Rapport d'avancement 2007

8.3.3.1 Renforcement du Service financier de l'UNIL

Contexte

Depuis 2005, la charge du Service financier s'est considérablement alourdie, notamment en raison des responsabilités confiées par la nouvelle LUL, de l'augmentation des exigences de différents bailleurs de fonds (notamment l'Union européenne), de nouvelles fonctionnalités mises à disposition de la communauté universitaire (consultation « on-line » des justificatifs comptables, renforcement de la gestion financière des projets, paiements à l'aide de cartes de crédit, gestion comptable du FRI et des reports, gestion comptable de nouvelles fondations etc.). Ces tâches se sont ajoutées à celles introduites récemment (gestion de la campus card, gestion de l'*overhead* interne de l'UNIL etc.), qui n'avaient pas été accompagnées par l'octroi de ressources supplémentaires ; cette surcharge a placé le Service financier dans une situation critique qui est en voie de régularisation.

Résultats

A fin décembre 2007, l'effectif du personnel du Service financier s'élevait à 15.75 EPT, contre 17.70 EPT à fin décembre 2006. Cette diminution provient essentiellement de difficultés rencontrées pour l'engagement rapide de personnel qualifié. Des réallocations budgétaires en faveur du Service financier ont été décidées en 2007 qui vont permettre de renforcer l'effectif du personnel.

8.3.3.2 Amélioration des règles de gestion

Contexte

L'autonomie conférée à l'UNIL par la LUL de 2004 implique une gestion financière transparente et rigoureuse.

Résultats

Les règles de gestion ont été complétées en 2007 par la mise en place d'une Directive fixant les délégations de compétences et d'une Directive précisant le droit de signature pour tous les engagements financiers. Elles sont en vigueur et le Service financier déploie de nombreux efforts pour vérifier leur application et contribuer à leur introduction dans les usages. L'application des règles en vigueur en matière de remboursement des dépenses de service des collaborateurs de l'UNIL a été vérifiée avec une attention particulière. Un formulaire de frais informatisé est en cours d'élaboration et sera mis en oeuvre début 2008.

Bilan et perspectives

Les nouvelles normes en matière de contrôle interne devront faire l'objet en 2008 d'une analyse et de la mise en place de processus documentés.

8.3.3.3 Mise en place d'une planification financière pluri-annuelle et « glissante »

Contexte

La LUL (art. 24) charge la Direction de l'UNIL d'élaborer une planification financière pluri-annuelle. Ce travail a été réalisé pour la première fois au début de l'année 2007.

Résultats

La planification de la situation financière de l'UNIL pour les années 2007-2011 prévoit une augmentation des charges composée d'une part de la compensation partielle de l'inflation et d'autre part d'une augmentation des dépenses de 15 millions entre 2008 et 2011 pour la mise en œuvre du plan stratégique et la réalisation des objectifs que l'Université s'est fixés. A cela correspond une augmentation des produits : de la subvention cantonale, mais aussi des subventions fédérales (conformément aux intentions annoncées dans le Message du Conseil fédéral relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2008 à 2011) et des recettes de l'Accord intercantonal universitaire.

Bilan et perspectives

La planification financière devra être mise à jour chaque année et coulisser pour couvrir en permanence une période de 5 ans. Cet exercice est délicat en raison de l'inconnue concernant le niveau de l'inflation et de la difficulté de prévoir les besoins en matière d'encadrement des étudiants. En effet, le système d'études conforme à la Déclaration de Bologne implique que les étudiants peuvent s'inscrire à l'UNIL au début de leurs études universitaires et au début de leur Master ; or, à ce jour, nous n'avons pas le recul nécessaire pour estimer correctement les fluctuations des effectifs d'étudiants liés à cette deuxième étape.

8.3.3.4 Elaboration d'une politique d'utilisation des « *overheads* »

Contexte

A ce jour, la Direction de l'UNIL prélève un « *overhead* » de 3% sur les fonds externes obtenus par l'UNIL afin de couvrir une partie des frais généraux ou de promouvoir des activités particulières. Ce prélèvement ne s'applique actuellement pas aux subsides obtenus du FNS ni à la plupart des fonds de recherche. Le Parlement fédéral a décidé que, dès 2009, les subsides du FNS feront l'objet d'un « *overhead* » versé aux Universités. Son niveau exact n'est pas connu, mais il sera inférieur à 20%.

Bilan et perspectives

La nature des dépenses qui seront financées par cet « *overhead* » prélevé sur les subsides du FNS et les règles d'utilisation n'ont pas encore été décidées par la Direction de l'UNIL. Ceci devra être fait en 2008.

8.4 Locaux

8.4.1 Vision

Les locaux prennent une importance particulière parmi les moyens nécessaires au fonctionnement de l'UNIL. Le manque de surfaces risque en effet de devenir rapidement une limitation au développement de nouvelles initiatives, en particulier pour les projets de recherche financés par des tiers. La disponibilité et la répartition des locaux jouent un rôle primordial dans la réalisation d'une place lausannoise des sciences de la vie, en collaboration avec l'EPFL et les Hospices / CHUV. L'utilisation judicieuse des locaux disponibles et la réalisation avec l'Etat de projets d'extension sont donc des conditions fondamentales pour la réalisation de la stratégie de l'UNIL.

8.4.2 Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD

PLAN STRATEGIQUE DE L'UNIL...	
8.4.2.1	Développer un outil d'inventaire des locaux et de leur utilisation
8.4.2.2	Etendre les espaces disponibles sur le site de Dorigny par la restauration de l'usine « Leu »
8.4.2.3	Réorganiser les sciences de la vie sur la place lausannoise
...CONFIRME ET COMPLETE PAR L'EMPD COMME SUIV :	
8.4.2.4	Formuler un <i>Agenda 21</i> de l'Université
8.4.2.5	Sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire à un usage raisonné des ressources naturelles dans le cadre de leurs activités

8.4.3 Rapport d'avancement 2007

8.4.3.1 Développer un outil d'inventaire des locaux et de leur utilisation

La connaissance étendue et immédiate ainsi développée permettra une exploitation optimale de l'existant. Elle constituera également une contribution importante à la comptabilité analytique, et donc aux outils de pilotage de l'institution.

Afin d'assurer une gestion rigoureuse des locaux mis à la disposition des unités de l'UNIL, il est indispensable de disposer d'un inventaire dynamique et exhaustif des surfaces à disposition. Le projet « Planète UNIL » a été lancé par Unibat et le Centre informatique pour répondre à cette attente.

Entre juin et décembre 2007, grâce au concours de trois étudiants en Géosciences, l'ensemble des plans des bâtiments de Dorigny a été introduit dans une base de données à référence spatiale. L'attribution de chaque local aux unités structurelles est en cours de réalisation et sera terminée dans le courant du premier trimestre 2008. L'UNIL disposera alors d'un outil dit de « Facility Management ».

Le Centre informatique a mis sur pied les bases d'un outil web disponible dans l'Intranet. Cet outil permettra aux utilisateurs et aux gestionnaires d'établir un plan, de trouver le bureau d'un professeur ou de générer des statistiques. Il constitue le noyau d'une base de données permettant à terme de gérer toutes les informations relatives aux bâtiments universitaires. Dans un deuxième temps, le système pourra être étendu à une utilisation grand public, comme outil de localisation.

« Planète UNIL » fait appel à un minimum de ressources externes et s'appuie sur une technologie maîtrisée par l'UNIL : les systèmes d'information géographiques. Aucun nouveau logiciel spécifique n'a dû être acheté pour réaliser ce projet, que l'on trouve sous le lien <http://cosmos.unil.ch:8080/Sibul>.

8.4.3.2 Etendre les espaces disponibles sur le site de Dorigny par la restauration de l'usine « Leu »

Restaurer cette usine désaffectée (au nord du site de l'UNIL) et en augmenter le volume constituera un projet d'envergure pour le développement des sciences humaines et environnementales. Il sera ainsi possible de regrouper la FGSE sur un seul site, et de réinstaller les cinq Facultés de sciences humaines et sociales dans les espaces rendus disponibles sur quatre bâtiments du site (Internef, Extranef, Anthropole, Leu), en renonçant aux actuelles locations dans des bâtiments à l'extérieur de Dorigny.

Dans le cadre de ses priorités concernant la formation, le Conseil d'Etat a mentionné la mise à disposition de locaux supplémentaires pour les sciences humaines comme un de ses objectifs, désignant par là la rénovation et l'agrandissement de l'ancienne usine Leu, dans le quartier de la Mouline. Ce projet a progressé sur tous les plans en 2007. Le BUD a établi des relevés de l'usine, ainsi qu'un plan masse et une typologie architecturale illustrant les possibilités constructives du terrain. De son côté, Unibat, service des bâtiments de l'Unil, a mis au point, avec la collaboration des Facultés concernées, SSP et GSE, le programme de la réalisation à venir. En fin d'année, le BUD a lancé le premier tour du concours en vue de sélectionner l'équipe (entreprise générale plus bureau d'architecte) à laquelle la réalisation sera confiée. Le BUD a également fait progresser la modification nécessaire du PAC 229 afin que le terrain de la Mouline soit régi par les mêmes règles constructives que le reste de la cité universitaire. Les municipalités des communes concernées, particulièrement Chavannes-près-Renens, ont accepté la modification du PAC 229 qui sera mise à l'enquête publique au début de 2008.

8.4.3.3 Réorganiser les sciences de la vie sur la place lausannoise

L'intention de l'UNIL est de redessiner la géographie lausannoise dans le domaine des sciences de la vie, en collaboration avec l'EPFL et les Hospices / CHUV. Cette initiative vise à regrouper les unités de recherche fondamentale sur le campus de Dorigny-Ecublens (en réhabilitant notamment l'Amphipôle), à développer des espaces dédiés à la recherche translationnelle dans des bâtiments, existants ou à construire, de la cité hospitalo-universitaire au Bugnon, et à reconstruire à Epalinges un centre de recherche et de services cohérent.

A fin janvier 2007, l'UNIL et le CHUV ont remis à la Délégation du Conseil d'Etat aux affaires universitaires un rapport de la FBM concernant la réorganisation géographique de la recherche en sciences de la vie, suite au départ de l'ISREC à l'EPFL, programmé pour le début de 2009. Suivant une logique par thématiques reconnue par l'ensemble des chercheurs concernés et ayant l'appui du partenaire complémentaire qu'est l'EPFL, cette réorganisation implique des investissements immobiliers, dont une partie importante relève toutefois d'un entretien inévitable à terme. Il s'agit en premier lieu de l'acquisition et de la mise à niveau des bâtiments, propriété de l'ISREC à Epalinges, comprenant une animalerie nécessaire aux activités en immunologie existantes (biochimie et Institut Ludwig) et prévues (vaccinologie) sur ce site. Des négociations ont été menées à ce sujet entre le Conseil d'Etat et la Fondation de l'ISREC et étaient sur le point d'aboutir à fin 2007. Une fois ce premier élément déterminant acquis, il s'agira en 2008 de développer les opérations suivantes concernant d'une part le Centre du cancer, sur le site du Bugnon (Bugnon 27 en particulier) et la thématique des neurosciences (site de Dorigny, bâtiment Amphipôle). (Cf. également 6.3.4).

8.4.3.4 Actions en faveur du développement durable

Le Conseil d'Etat souhaite voir l'Université de Lausanne concrétiser ses efforts en matière de développement durable dans une stratégie qui lui soit propre. Celle-ci devra faire écho à l'engagement de l'UNIL au sein du réseau Copernicus Campus – qui regroupe plus de 300 Hautes écoles dans le monde – et contribuera à sensibiliser la communauté universitaire en faveur de l'environnement. Dans cette perspective, le Conseil d'Etat encourage l'Université à élaborer son propre Agenda 21 et à favoriser un usage raisonné des ressources naturelles dans la réalisation de ses activités.

- Formuler un Agenda 21 de l'Université
- Développer la mobilité douce sur le site de Dorigny et entre les différents bâtiments universitaires (Université et Ecole polytechnique)
- Sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire à un usage raisonné des ressources naturelles dans le cadre de leurs activités.

Cf. également 6.3.5 et 6.3.6

Grâce à des efforts constants de rationalisation et de sensibilisation, le groupe logistique d'Unibat est parvenu, à partir de 2004, à recycler la moitié des 250 tonnes de déchets produits à l'UNIL. Pour améliorer encore la proportion de déchets recyclés, une campagne de sensibilisation des utilisateurs - et en particulier des étudiants - a été organisée.

Lors de la journée d'accueil des nouveaux étudiants du 14 septembre 2007, un défi leur a été lancé : parvenir à recycler 55% des déchets. La campagne de sensibilisation se poursuivra dans le courant de l'année académique.

9. Rapport des Facultés

9.1 Faculté de théologie et de sciences des religions

La « *Convention relative au renforcement de la collaboration entre les Facultés de théologie des Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel ainsi qu'à la création d'une Fédération de ces trois Facultés* », entrée en vigueur en 2004, a été évaluée au cours de l'année 2006-2007. Un rapport, rédigé par les doyens des trois Facultés a été remis aux Rectorats du Triangle Azur en février. Sur la base de ce rapport, les Rectorats ont adressé, fin août, une lettre aux trois doyens dans laquelle ils faisaient part de leur intention de regrouper dans une Faculté unique les ressources de recherche et d'enseignement relatives aux domaines de la théologie et des sciences des religions. Cette Faculté unique, constituée à l'échelon romand, serait répartie sur les trois sites de Genève, Lausanne et Neuchâtel. Afin d'examiner la réalisation concrète de cette intention, un groupe de travail composé d'un vice-recteur de chaque université et des trois doyens a été mis sur pied. Ce groupe a pour mission de fournir des propositions pour juin 2008.

Chaires de Nouveau Testament et Littératures intertestamentaires et apocryphes

Le professeur Jean-Daniel Kaestli, directeur de l'Institut romand de sciences bibliques et professeur de littérature intertestamentaire et apocryphe, a pris sa retraite en été 2007. Il sera suivi en été 2008 par le départ à la retraite de Daniel Marguerat, professeur de Nouveau Testament. La mise au concours conjointe des deux postes a eu lieu en été 2007 pour une entrée en fonction en été 2008. Selon les profils esquissés, chacun des postes couvre le champ du Nouveau Testament. En outre, l'un des postes doit couvrir en plus la littérature juive du monde hellénistique (judaïsme d'expression grecque, Qûmran, judaïsme rabbinique), l'autre poste étant orienté vers le domaine de la littérature apocryphe. A fin 2007, l'audition des candidats était achevée. Le rapport de la commission doit recevoir les préavis du Conseil de Faculté et du Conseil de la Fédération des Facultés de théologie avant d'être transmis à la Direction.

Filière d'études en théologie

Le cycle d'études de Baccalauréat universitaire en théologie est commun avec la Faculté de théologie de l'Université de Genève et dispensé sur les deux sites. Les premiers grades de BTh ont été décernés en 2006.

Le programme de Maîtrise universitaire en théologie a débuté en 2005. Organisé dans le cadre de la Fédération, il prévoyait au départ l'immatriculation de tous les étudiants à Neuchâtel. Après deux ans, en raison des tracasseries administratives occasionnées par cette décision, cette obligation a été abandonnée. Une vingtaine d'étudiants sont inscrits dans ce programme géré depuis Neuchâtel, les examens étant du ressort des Facultés où les enseignements ont été suivis. Pour Lausanne, il s'agit spécifiquement des sciences bibliques et des sciences des religions.

La question de la compatibilité du MTh dispensé par la Fédération avec le master en théologie dispensé dans les autres Facultés de théologie de Suisse est en passe de se résoudre. Des réflexes protectionnistes, entravant la mobilité, continuent de s'exprimer de la part des Facultés de théologie de France.

La Faculté est partie prenante du programme doctoral en théologie, mis en place grâce aux subsides de la CUSO. Au plan international, elle participe activement, par le biais de la Fédération des Facultés de théologie de Genève, Lausanne et Neuchâtel, au Réseau francophone européen des Ecoles doctorales des Facultés de théologie de langue française (Theodoc).

Réalisation : Le premier grade de MTh a été décerné à la fin de l'année académique 2006-2007.

Filière d'études en sciences des religions

La possibilité d'effectuer un programme de baccalauréat universitaire uniquement consacré à l'étude des religions est, en Europe francophone, une spécificité de l'Université de Lausanne. Le programme de BA / SR se caractérise par la variété des approches et domaines qu'il regroupe. La FTSR fournit les enseignements consacrés aux méthodes (histoire comparée, épistémologie), les enseignements en christianisme, judaïsme, traditions marginalisées, psychologie de la religion et sociologie des religions ainsi qu'une partie des enseignements en religions de l'Inde et en islam (niveau introductif). Une partie des enseignements proposés sont empruntés à la Faculté des lettres (p.ex. religions gréco-romaines) et, dans une moindre mesure, à la Faculté des SSP et à la Faculté des lettres de l'Université de Genève. Les premiers grades de bacheliers universitaires en sciences des religions ont été décernés à la fin de l'année académique 2006.

Une première volée d'étudiants est entrée dans le programme d'études de MA / SR en 2006. Outre les spécialisations possibles introduites dès l'ouverture de ce programme d'études, soit en religions de l'Inde, pratiques de la rencontre, traditions marginalisées, psychologie des religions et sociologie des religions, un programme en études juives a été introduit à la rentrée d'automne 2007.

Au plan des programmes doctoraux, des démarches ont été entreprises auprès de la CUSO pour faire reconnaître la légitimité d'un programme en sciences des religions distinct de la théologie.

Département interfacultaire d'éthique et MAS en bioéthique

Le DIE est en phase de réorientation. La structure précédente a été dissoute en août 2007. Le professeur Lazare Benaroyo, directeur, et le professeur Claude Voelin préparent le redéploiement d'une nouvelle structure interfacultaire principalement dévolue à l'encouragement de projets. La première volée d'étudiants inscrits dans le MAS en bioéthique (héritier du DEA en bioéthique) arrive au terme de son parcours. Une nouvelle volée n'a pas pu démarrer à la rentrée 2007 en raison d'un nombre insuffisant d'inscrits ayant les titres universitaires requis.

Décanat

Depuis septembre 2006, le professeur Pierre-Yves Brandt exerce la fonction de doyen. Il est entouré au Décanat par les professeurs Jacques Ehrenfreund et Thomas Römer, vice-doyens.

Le doyen, membre avec les doyens des Facultés de Genève et de Neuchâtel de la Direction de la Fédération des Facultés de théologie, a été élu président de la Fédération.

Colloque

Le christianisme primitif : regards psychologiques et sociologiques. Deux journées avec le professeur Gerd Theissen organisées à l'Université de Lausanne par l'IRSB, l'ORS et le

Décanat de la Faculté à l'occasion de l'ouverture de l'année académique, les 21-22 septembre 2007.

9.2 Faculté de droit et des sciences criminelles

Une reconnaissance remarquée en Suisse et en Europe

Tandis que le Prof. Pierre Moor, professeur honoraire de droit administratif a été nommé professeur honoris causa à Bâle et que le Prof. Roland Bieber, professeur honoraire de droit européen a reçu un livre d'hommages qui témoigne de son influence dans toute l'Europe et même au-delà, c'est désormais la nouvelle génération de professeurs nommée ces 5 dernières années qui sait se faire apprécier en Suisse mais également au-delà de nos frontières :

Le Prof. Marcello Aebi a été nommé membre d'un groupe d'experts de la Commission européenne sur les besoins policiers en matière de statistiques ; le Prof. Andrea Bonomi a été choisi pour donner un cours à la prestigieuse Académie d'été de La Haye en droit international et a participé à la Conférence de La Haye de droit international privé qui a conclu sa XXI^e session en adoptant deux importants traités visant à favoriser le recouvrement d'aliments dans des situations internationales ; le Prof. Jérôme Candrian a été nommé Juge au Tribunal fédéral administratif ; le Prof. Vincent Martenet a été nommé Vice-Président de la Commission de la concurrence et la Prof. Ariane Morin membre de la Commission fédérale de la Consommation par le Conseil fédéral ; la Prof. Barbara Wilson a été élue à New York par le Conseil économique et social de l'ONU au Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU comme représentante de la Suisse et le Prof. Andreas R. Ziegler a été nommé membre d'un important projet de coopération scientifique à l'échelle européenne (IS 0602 International Law in Domestic Courts) par le DFI.

Enfin, 4 événements ont marqué la vie de nos centres :

- le projet de code de procédure civile suisse dans lequel sont engagés les professeurs Denis Tappy, Jacques Haldy et Jean-François Poudret a été présenté dans le cadre d'une Journée du Cedidac
- la Chaire de droit allemand du Centre de droit comparé, de droit européen et de législations étrangères a fêté le 120^e anniversaire de la société d'étudiants Germania en présence du Conseiller fédéral Pascal Couchepin, de la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon et de l'Ambassadeur d'Allemagne en Suisse Andreas von Stechov
- le Centre de droit notarial a été porté sur les fonds baptismaux par l'Association vaudoise des notaires et par les professeurs Denis Piotet et Yves Noël, sous le patronage du Conseiller d'Etat Philippe Leuba
- finalement, les étudiants se sont montrés dignes de leurs maîtres, puisque c'est l'équipe composée de Mmes Flora Bouchat, Juliette Ancelle et Laura Luongo (encadrée par Jérôme Reymond) qui a gagné la finale francophone du Concours Pictet.

Nos programmes d'études

En 2007, l'attrait pour les nouveaux programmes n'a pas fléchi. Les étudiant-e-s de la première volée complète issue du nouveau régime ont obtenu leur diplôme en novembre 2007 (191 diplômes, dont 81 Bachelors en droit suisse, 28 Bachelors en sciences, 22

Masters en droit, 18 Masters ès sciences, 17 LLM en droit européen et international économique, 7 postgrades ancien régime DESS et 18 doctorats).

La situation réjouissante et les succès ne doivent cependant pas cacher un taux d'échec très élevé en 1^{ère} année de Bachelor en Sciences forensiques, imposé par les problèmes d'infrastructure et d'encadrement, qui limitent le développement du programme d'études. La Commission de l'enseignement et de la recherche a mis à profit l'année 2007 pour préparer un plan de développement stratégique et envisager des solutions pour répondre aux besoins des étudiants et maintenir une offre de qualité.

A noter enfin que la mobilité très grande des étudiants, en stage durant les vacances universitaires ou en échange avec une université suisse ou étrangère, s'est à nouveau développée en 2007. Par ailleurs, un accord entre l'École de criminologie de Montréal et l'ESC, dont les résultats ont commencé à se faire sentir à fin 2007 a été établi et permet d'envisager des développements intéressants à brève échéance.

Suivi de l'autoévaluation

De nouveaux locaux aménagés dans l'Amphipôle ont permis à l'ESC de déplacer certaines activités (modules et travaux pratiques des Masters ès sciences) et le renouvellement du parc scientifique analytique a permis d'améliorer les conditions d'accueil de la cinquième année de formation. Quant à la Faculté de droit, elle a vécu un « remaniement parcellaire » complet afin de regrouper ses activités scientifiques par centre de recherches.

Les résultats de l'auto-évaluation de 2006 et la fin d'un cycle ont permis à la Faculté de faire un premier bilan et de réaménager ses plans d'étude pour tenir compte des faiblesses et des forces constatées. Ce remaniement devrait se poursuivre avec de nouvelles nominations, particulièrement dans la filière du Bachelor en droit, du Master en droit, du Master en sciences criminelles, mention criminologie, du LLM en droit européen et en droit international économique dont le programme a été entièrement revu par son nouveau directeur, le Prof. Andreas R. Ziegler.

La réalisation des objectifs découlant de l'autoévaluation a principalement porté sur l'adaptation des programmes de Bachelor et de Master, la mise en œuvre d'un Master bilingue avec l'Université de Zurich (entrée en vigueur dès 2009), l'élimination de lacunes et de chevauchements, l'amélioration de la communication par le biais de fiches informatives présentant chacun des programmes de Bachelor et de Master.

La Faculté a mis en place la semestrialisation de nombreux enseignements en 2^e et 3^e année de Bachelor ainsi qu'en Master pour favoriser la mobilité et a veillé à l'introduction de parties « pratiques » et interactives au sein de chaque enseignement dans les deux cursus.

Pour le reste, l'introduction du programme de Bologne ainsi que les premières expériences récoltées auprès des étudiants mais aussi auprès des autres Facultés de droit en Suisse ont justifié plusieurs ajustements rapides du Règlement et du Plan d'études ainsi que l'instauration d'un droit transitoire de manière que la Faculté se maintienne dans le peloton de tête et profile ses programmes d'études sur le marché romand et international.

La Recherche

Cette année de stabilisation sur le plan de l'enseignement a été accompagnée d'une activité de recherche toujours très développée avec plus de 150 livres et publications.

La majorité de celles de l'ESC sont répertoriées dans des journaux expertisés sur le plan international, ponctuée par le Prix de la Sécurité des Spécialistes en Protection Incendie et Sécurité reçu par Anne-Laure Terrettaz-Zufferey pour un projet qui lui a permis d'extraire des informations géographiques sur les ouragans, la foudre et les séries d'incendies volontaires. De nombreux projets ont obtenu des soutiens institutionnels ou privés dans le cadre des recherches menées pour l'ensemble des groupes des deux Instituts de l'Ecole.

Sur le plan des débouchés, l'accroissement noté en 2006 se poursuit avec une reconnaissance internationale notoire, avec plusieurs engagements à l'étranger. C'est ainsi qu'avec les mandats d'expertises, les cadres et le personnel de l'ESC ont participé à des enquêtes complexes à l'étranger avec certains mandats d'engagement de longue durée pour plusieurs assistants auprès de l'ONU. Ces cas particulièrement difficiles génèrent de nombreuses questions qui nourrissent la recherche, et un matériel pédagogique de premier choix qui peut illustrer les cours, les exercices et les travaux pratiques en favorisant l'analyse critique de cas.

La Formation continue

La formation continue a vu le remaniement du module « Criminalistique » proposé dans le cadre de l'Institut de lutte contre le crime économique de la HES – SO à Neuchâtel et à l'Ecole suisse romande de la magistrature. Plusieurs ateliers ont permis une information de qualité et nourrie par la recherche. Certains ont bénéficié de l'application du programme développé sous l'impulsion du Campus virtuel suisse avec une partie présentielle à l'ESC et une partie à distance (Atelier imagerie, atelier identification dont un module dans le cadre d'une conférence internationale aux Etats-Unis, avec accès direct et exercices sur des images de l'ESC à Lausanne). Une diversification de l'offre en formation continue au Québec, en Australie et en Suède est très enrichissante sur le plan des contacts et du rayonnement, mais provoque un risque sur la consolidation du développement de la recherche. Un équilibre entre la création de l'information et sa diffusion doit faire l'objet d'une attention toute particulière.

A noter enfin que le Centre de philosophie du droit de l'environnement et du vivant a vu le jour en 2007 et que la Faculté s'est beaucoup investie dans le cadre de la FSA et a contribué à la mise sur pied des Modules « Droit de la construction » (Prof. B. Bovay) et « Droit du travail » (Prof. R. Wyler).

9.3 Faculté des lettres

Gestion et structure

La Faculté des lettres a connu une année 2007 mouvementée dans le secteur de la gouvernance.

La doyenne ayant été victime d'un accident à Pâques, les deux vice-doyens Thérèse Jeanneret et François Bavaud ont assumé le décanat *ad interim* en tandem d'avril à juillet. Dès août, la doyenne a repris son activité à 60%. Cela a plaidé en faveur de l'élargissement de l'équipe décanale par la nomination de deux vice-doyens supplémentaires (Martine Hennard Dutheil et Alberto Roncaccia); des attributions précises ont été définies pour chaque membre de l'équipe décanale. Première dans la Faculté, les deux nouveaux vice-doyens ne sont pas issus du corps professoral, mais ont fonction de MER.

La réforme de Bologne a considérablement augmenté et complexifié la gestion administrative de la Faculté, des cursus et des étudiants (plus de 150 plans d'études !). La fonction d'adjoint a donc été restructurée, dotant la Faculté d'une adjointe (à 100%) préposée aux affaires administratives et générales, et d'un adjoint (à 50%), préposé aux affaires étudiantes.

Un nouvel organigramme du Personnel administratif et technique (rattaché à l'administration centrale de la Faculté ou aux unités) a été établi et les cahiers des charges révisés pour mieux répondre aux tâches issues de la réforme de Bologne. La mise en place de cet organigramme a commencé en septembre 2007 et s'étendra sur deux ans au moins.

Une clarification de la structure de la Faculté et de la définition de ses unités a été proposée par le décanat et acceptée par le Conseil de Faculté, puis par la Direction. La Faculté abrite désormais trois types d'unités : les sections (qui assument à part égale une mission d'enseignement et de recherche et gèrent un ou plusieurs plans d'études de niveau Baccalauréat et Maîtrise universitaires), les écoles (qui ont une mission d'enseignement renforcée et sont habilitées à délivrer des attestations ou des diplômes distincts du Baccalauréat ou de la Maîtrise universitaires) et les centres (qui ont une mission de recherche renforcée et correspondent à des domaines de compétences particulièrement développés en Faculté et que la Faculté souhaite rendre visibles).

Dans le cadre de ce réaménagement, trois nouveaux centres ont été créés :

- Centre de la Formation doctorale interdisciplinaire (FDI)
- Centre des sciences historiques de la culture (SHC), regroupant des spécialistes de français, d'histoire, d'histoire de l'art et de cinéma
- Centre de recherche en langues et littératures européennes comparées (CLE), regroupant des spécialistes des différentes langues anciennes et modernes.

En juin, la Faculté a lancé sa procédure d'autoévaluation, placée sous la responsabilité d'un vice-doyen et d'une commission interne d'autoévaluation. La consultation des quatre corps et des 22 sections et Instituts de la Faculté a duré tout le semestre d'automne. Le taux des réponses aux questionnaires a été très élevé (près de 50% de réponses de la part des étudiants), signe que le processus a suscité un vif intérêt. Le rapport d'autoévaluation sera rendu et analysé dans le courant du semestre de printemps 2008.

Enseignement

Les premiers diplômes de Baccalauréat universitaire ont été remis en juin et septembre : 104 étudiants ont terminé en 3 ans leur cursus de BA ; environ 50 autres devraient terminer en janvier 2008 et auront donc pris 3.5 ans pour terminer leur BA.

Plusieurs modifications ont été apportées au Règlement d'études dans le courant de 2007, sur la base des expériences faites durant les trois années précédentes par la première volée d'étudiants. Elles concernent l'organisation des examens ou des sessions d'examen, le traitement des cas de plagiat ou le passage du Baccalauréat à la Maîtrise en cas de changement d'une ou de plusieurs disciplines d'études (ce dernier point constituant un dossier particulièrement complexe dans une Faculté des lettres, caractérisée par des cursus d'études bi- ou tri-disciplinaires).

Un groupe de travail mandaté par le décanat a donc dressé le bilan des plans d'études et du cursus du Baccalauréat universitaire, trois ans après sa mise en place. Il s'agit notamment de discuter de l'impact de l'année propédeutique, de vérifier si le principe des modules (qui regroupent plusieurs enseignements validés en une seule fois par la même

épreuve) est satisfaisant, de s'interroger sur la pertinence du système de crédits (qui visent à faciliter la circulation des étudiants d'une Faculté ou d'une université à l'autre, mais qui *de facto* compliquent considérablement la gestion des dossiers étudiants, particulièrement dans le cadre de la mobilité nationale et internationale).

L'ensemble des plans d'études de la Maîtrise ès lettres a été ouvert, à la rentrée 2007. La Faculté propose deux cursus : la Maîtrise ès Lettres à 90C (crédits) et la Maîtrise ès Lettres avec spécialisation à 120C (qui se distingue par un programme de spécialisation de 30C) selon le schéma suivant :

Année 2	Mémoire de la discipline principale (30 crédits)		Programme de spécialisation (30 crédits)
Année 1	Discipline principale (30 crédits)	Discipline secondaire ou programme à options (30 crédits)	

Schéma simplifié de la Maîtrise ès Lettres - 90 crédits

ou 120 crédits

Année 3	Discipline de base A (70 crédits)	Discipline de base B (70 crédits)	Discipline complémentaire ou Programme à options (40 crédits)
Année 2			
Année 1			

Schéma simplifié du Baccalauréat ès Lettres - 180 crédits

Les disciplines étudiées à la Maîtrise font en principe suite aux disciplines étudiées durant le Baccalauréat universitaire. Toutefois, des programmes de mise à niveau sont prévus pour les étudiants qui désirent changer d'orientation disciplinaire entre le BA et le MA.

La Maîtrise présente trois innovations par rapport à l'ancienne licence :

- a) La possibilité de choisir entre une formation courte (90C, 1.5 an) ou longue (120C, 2 ans)
- b) L'alliance entre plusieurs disciplines à la Maîtrise, visant à mettre sur pied un plan d'études commun attractif : p.ex. le plan d'études de Maîtrise en Sciences de l'Antiquité regroupe des enseignements de grec, de latin, d'histoire ancienne et d'archéologie ; un séminaire organisé et dirigé en commun par tous les enseignants initie les étudiants à la pratique de l'interdisciplinarité, tandis que des enseignements disciplinaires donnent aux étudiants la possibilité de se spécialiser dans l'orientation de leur choix
- c) Les programmes de spécialisation proposés en fin de cursus du MA à 120C donnent le choix entre une initiation à la recherche ou une formation professionnalisante orientée vers divers secteurs (musées, médias, enseignement, archives, bibliothèques, édition). Dans ce cadre, la Faculté a conclu différents partenariats, p.ex. avec la HEP du Tessin (Alta Scuola Pedagogica - TI) pour la formation de ses étudiants qui se destinent à l'enseignement de l'italien langue première au Secondaire 1 ou au Secondaire 2. Ces programmes de spécialisation (une dizaine) reflètent les points forts de la Faculté en matière d'enseignement et de recherche.

La collaboration avec les autres Facultés de l'UNIL, avec les Facultés des lettres romandes et avec les HEP suisses s'est intensifiée, afin de donner un nouveau cadre à nos accords de partenariat après le passage de toutes ces institutions au système de Bologne.

Activités scientifiques

Parmi les activités scientifiques marquantes de l'année, plusieurs colloques internationaux ont focalisé l'attention de la communauté scientifique, tels que :

- le colloque international « Représentations de l'animal dans la culture russe », en janvier
- le 12^e Congrès de la Société Internationale de Littérature Courtoise organisé sur les sites de Lausanne et de Genève du 30 juillet au 4 août, qui a réuni quelque 200 participants d'Europe (y compris de l'Est) et des Etats-Unis
- le colloque international en histoire médiévale sur « Le silence », en novembre.

Un partenariat entre le Centre de la Formation doctorale interdisciplinaire et Espace2 (RSR) qui accueille les jeunes docteurs de la Faculté pour présenter leur travail de thèse (« Les Temps qui courent », « Dare-Dare ») permet de valoriser la recherche en sciences humaines, en particulier les travaux de doctorats trop souvent considérés par le grand public comme rébarbatifs et abscons.

M. Sachse, nouveau MER de la section de philosophie, a reçu, dans le cadre du *Dies academicus*, le prix de la Société académique vaudoise pour sa thèse sur le « Réductionnisme en philosophie des sciences ».

9.4 Faculté des SSP

En 2007, la Faculté a consacré son effort sur les dossiers principaux suivants :

- la conduite d'une procédure d'autoévaluation et de développement de la qualité
- la mise en place de conditions favorables au développement de la recherche
- la réforme de Bologne et la poursuite des projets en cours

et, dans une moindre mesure, à l'étude préalable sur un déménagement dans un nouveau bâtiment de l'Université à l'horizon de 2010 et le regroupement, dans l'attente, des chercheurs de la Faculté travaillant extra-muros sur un unique bâtiment sis à Vidy.

Développement de la qualité

La Faculté a procédé en 2007 à son autoévaluation, conformément aux prescriptions de l'OAQ des Hautes écoles suisses. Des commissions représentant tous les membres de la Faculté ont pu se prononcer sur les différentes composantes de la qualité (enseignement, recherche, organisation). Un rapport final expose une synthèse de ces divers travaux. Il présente également la stratégie de développement et le plan d'action associé pour les quatre années à venir.

La Faculté a reçu la visite d'un comité d'experts indépendants qui ont pu s'assurer de la qualité du processus d'autoévaluation et de la conformité du rapport avec l'existant. Ce comité d'experts était composé du Prof. Régis Ritz¹, président du comité, du Prof. Michel Deleau², du Prof. Pierre Muller¹ et du Dr. Sybille Reichert².

¹ Professeur émérite et ancien président de l'Université Michel de Montaigne de Bordeaux et président du Pôle Universitaire Européen de Bordeaux

² Directeur du département de psychologie de l'Université de Rennes II, ancien vice-président du Comité national d'évaluation français, ancien président de l'European Society for Developmental Psychology et co-fondateur de l'European Journal of Developmental Psychology

Le comité a salué la qualité de la démarche, conduite par le Décanat de manière largement participative, et approuvé les conclusions du rapport et le plan d'action. Celles-ci s'inscrivent dans la lignée des orientations prises par le Décanat ces dernières années en matière de développement. Signalons principalement la nécessité de :

- augmenter les moyens mis à disposition de la recherche notamment par une simplification dans le domaine des enseignements et des examens, et une politique active en faveur de la relève
- développer le système d'informations indispensable à l'évaluation des politiques menées par la Faculté
- renforcer les structures de gouvernance en procédant à un regroupement des personnes autour des grandes disciplines qui composent la Faculté afin de simplifier la communication interne, d'assurer les conditions d'un large débat démocratique et de renforcer les processus de décisions. Ce dernier point est indispensable depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle législation universitaire qui a, notamment, profondément modifié la composition des conseils de Faculté, jusqu'alors lieu quasi unique des débats des Facultés.

Les résultats de l'autoévaluation ont donné une plus grande légitimité au projet de réorganisation. La Faculté et le Décanat ont pu constater que la contribution au développement stratégique global de l'Université, exige un accroissement des collaborations avec les services centraux, particulièrement à travers les commissions auxquelles ses membres participent.

Mise en place de conditions favorables au développement de la recherche

L'autoévaluation a conforté l'analyse du Décanat sur la nécessité de développer des structures internes propices à l'inventaire de la recherche conduite au sein de la Faculté et à sa valorisation. La création d'une commission de la recherche doit contribuer à cet objectif. Outre la mission de développer un système d'information centralisé sur les données de recherche, permettant notamment la production simple de rapports, elle aura pour but de mettre en place les conditions favorables au soutien des chercheurs dans l'élaboration de projets. La nécessité d'augmenter le temps dévolu à la recherche, particulièrement dans certains secteurs, trop chargés par l'enseignement a également été jugé prioritaire et sera une préoccupation majeure des commissions pédagogiques en 2008. Le développement d'une école doctorale en psychologie n'a pas encore été possible cette année et reste une priorité pour 2008.

La politique en faveur de la relève, déjà initiée par le Décanat depuis 2007, doit être poursuivie. Les premières procédures de promotion de maître assistant au rang de maître d'enseignement et de recherche ont mis en évidence la nécessité d'établir des critères d'évaluation comparables. Il s'agit de garantir une évaluation équitable des dossiers internes en tenant compte des différents critères en usage lors de recrutements de rang similaire en externe. Afin de renforcer l'obtention des doctorats et la construction des dossiers académiques, particulièrement en psychologie, la promotion des engagements à plein temps des assistants et l'exigence du dépôt des projets de thèse dès la fin de la première année d'engagement ont été systématisées. En collaboration avec le Centre de langues, un cours d'anglais spécifique à l'attention des doctorants de la Faculté a été organisé afin de les appuyer dans la présentation de leurs travaux lors de rencontres

¹ Directeur de recherche CNRS au Centre de recherches politiques de l'Ecole des Sciences Politiques de Paris et ancien secrétaire général de l'Association française de science politique, membre des comités de rédaction de la Revue française de science politique et de la revue Politiques et management public

² Consultante indépendante et ancienne responsable de la planification de l'EPFZ

internationales.

La Faculté s'est impliquée dans différents projets de coopération et d'innovation, mis en place dans le cadre de la CUS, sur les PMP, les Etudes genre et la mobilité individuelle ou collective dans l'espace géographique ou social (Move).

Enfin, au terme d'une procédure qui la mettait en compétition avec l'Université de Zurich, la Faculté, avec le soutien de la Direction de l'Université de Lausanne, s'est vue confier par le secrétariat d'Etat, la mission d'accueillir sur le site de l'Unil la Fondation Suisse pour la recherche en sciences sociales (ForS). La mise en place des conditions juridiques et matérielles propices à la création de cette entité, souhaitée par l'Académie Suisse des Sciences Sociales et Humaines, ont représenté un travail important pour la Faculté et l'Université. Les instituts de collecte de données en sciences humaines Sidos, Panel suisse des ménages, Sélect et l'Année politique ont ainsi été regroupés en trois unités au sein de la fondation ForS. Leurs chercheurs seront accueillis dès janvier 2008 dans le bâtiment de Vidy, où l'Université de Lausanne a constitué une annexe de la Faculté dans l'attente de pouvoir regrouper tous ses membres dans le nouveau bâtiment planifié sur le site de Dorigny (projet « Leu »). L'objectif de la Faculté est de constituer grâce à cette proximité un centre de compétences consacré à l'étude des inégalités sociales en Suisse, principalement à travers quatre axes thématiques : *Parcours de vie et structure sociale*, *Changement et légitimation de l'ordre social*, *Société du savoir : une nouvelle distribution sociale de la connaissance* et *Le rôle du genre dans la production des inégalités sociales*. En 2008, ce projet s'étoffera encore avec la création d'une nouvelle unité de recherche interne à la Faculté, le Misc (Methodology, inequalities and social change) dont les travaux se développeront en rapport étroit avec la Fondation. Cette équipe de chercheurs aura en effet pour mission de mettre en œuvre un projet de recherche méthodologique questionnant le respect de principes généraux nécessaires à la qualité de la recherche. Dans ce cadre, quatre nouveaux collaborateurs scientifiques disposant de compétences en analyse des données seront engagés, sans doute dans le courant du printemps. La Faculté espère promouvoir à partir de cette structure des synergies avec d'autres universités à travers des accords de coopération nationaux et internationaux.

La réforme Bologne et la poursuite des projets en cours

Au niveau Bachelor, la Faculté a négocié avec HEC l'ouverture d'une mineure en études économiques à l'attention des étudiants de sciences du sport souhaitant faire valoir la branche Economie et droit comme seconde branche enseignable au secondaire. Dans le cadre de la politique linguistique mise en œuvre par l'Université, elle a introduit la validation dans le cursus de Bachelor de 6 crédits d'enseignement de langue.

Au niveau MA et MAS, la Faculté a ouvert les masters de science sociales et science politique. Le MA en sciences du sport, en partenariat avec les Universités de Genève et de Neuchâtel devrait être fonctionnel en septembre 2008.

Au niveau du 3^e cycle, le MAS en psychologie de l'enfant et de l'adolescent (CUSO) a été ouvert en 2007. Le règlement du MAS de formation professionnelle en psychosociologie clinique : Identité, groupe et organisation pour la rentrée 2008 a été adopté. Sous l'égide de la Formation continue, la Faculté a également mis en place le MAS en gestion des ressources humaines et des carrières et le certificat en thérapie systémique.

Les conséquences de la réforme de Bologne dans la formation des enseignants ont également été une préoccupation majeure de la Faculté (concernée par la formation en histoire, en sport et en psychologie) qui entretient d'excellentes collaborations avec la HEP.

Les discussions entamées avec la FBM visant la création en 2007 d'un Institut interfacultaire en sciences du sport, rattaché à notre Faculté mais permettant le regroupement sur la FBM du volet bio-médical de la discipline, n'ont pu encore aboutir. Les négociations toutefois se poursuivent.

Signalons enfin que les modifications réglementaires introduites par la Faculté concernant l'organisation des examens lui ont permis de s'adapter avec succès au nouveau calendrier académique des universités.

9.5 Faculté des HEC

L'année 2007 restera marquée pour la Faculté des HEC comme étant la fin du cycle de transition au système de Bologne avec la remise des premiers diplômes de Master à quelque 130 diplômés. Les plans d'études sont désormais solidement en place et le succès de nos 6 programmes de masters témoigne de leur attractivité. Elle a également été source de beaucoup de travail touchant à l'organisation et à la stratégie de la Faculté avec une réorganisation et un rééquilibrage administratifs ainsi que le développement du plan stratégique quinquennal en cohérence avec le plan UNIL. La dynamique, initiée par l'accréditation EQUIS en 2005 puis par la procédure d'évaluation de la qualité de l'enseignement et de la recherche en 2006 et du plan d'action qui en a découlé, a permis d'initier une réflexion globale et de poser les jalons d'une stratégie de développement à long terme. Les objectifs prioritaires en matière de développement et d'amélioration continue de l'enseignement et de la recherche sont désormais cernés et de nombreux objectifs du plan d'action (cf. *infra*) ont déjà été réalisés. En matière de recherche, la Faculté s'est distinguée ces trois dernières années avec de nombreuses publications dans des journaux de références, ce qui lui a permis d'être remarquablement classée dans le dernier ranking de l'Université de Dallas (1^{ère} en Suisse, 6^e en Europe et 97^e dans le monde sur la période 2005-2007).

Plan d'action

Nous retiendrons les points essentiels suivants :

Stratégie et organisation

Développement du plan stratégique quinquennal de la Faculté, en cohérence avec le plan de l'UNIL, avec la participation de tous les corps de la Faculté

Le processus de consultation de tous les corps est terminé. Une première version du plan stratégique quinquennal (sous forme de points importants) a été largement débattue au sein du Conseil de Faculté. Le texte final, soumis au Conseil de Faculté en décembre 2007, est en cours de validation.

Réorganisation et rééquilibrage administratif complet de la Faculté

Le décanat a revu les cahiers des charges de plusieurs membres du PAT, à la suite du départ de quelques collaborateurs et dans le but de renforcer certaines fonctions ou responsabilités. Les changements ont touché plus particulièrement le secrétariat du doyen, la promotion, la gestion des ressources humaines, les processus d'accréditation, le suivi des diplômés et la mobilité. Différents services bénéficient désormais de ressources additionnelles (assistants, recours à des consultants externes, transfert de responsabilités).

Suite à la création de 10 domaines de compétences spécifiques au sein de la Faculté, une structure organisationnelle de type matriciel est en cours d'élaboration. Elle s'appuiera sur les 4 Ecoles (Bachelor, Master, Doctorat et Formation continue, et les programmes qui les

composent) et sur les Instituts de recherche, les domaines de compétences étant présents transversalement (enseignement et recherche) dans plusieurs programmes et dans au moins un Institut. Cette structure, permettant ainsi aux différents domaines d'être représentés dans toutes les discussions et décisions qui les concernent, devrait contribuer à une plus grande cohésion et efficacité de la Faculté.

Amélioration de la coordination entre enseignants de différents domaines

Avec la mise en place de conseils de Facultés restreints, les enseignants des différents domaines risquaient de ne plus être aussi souvent en contact les uns avec les autres pour pouvoir discuter des affaires de la Faculté. L'Assemblée des professeurs a été créée pour combler cette lacune. Elle se réunit régulièrement aux mêmes dates que le Conseil de Faculté.

Enseignement

Meilleure coordination des cours et rééquilibrage des taux d'encadrement

La réallocation des ressources entre les domaines a été amorcée. Elle ne peut toutefois se réaliser que dans la durée, en fonction du départ de certains enseignants, de réaffectations d'enseignements etc. En 2007, la Commission de planification académique a fait le bilan des besoins actuels en termes d'enseignement dans les 10 domaines de spécialisation et a estimé les besoins futurs, menant à une première réaffectation de ressources (p.ex., diminution en systèmes d'information, augmentation en comptabilité et contrôle).

Confirmation de la place de la formation continue en HEC, détermination par rapport à l'avenir du MBA

L'avenir du programme MBA a fait l'objet de réflexions et de discussions à plusieurs niveaux : au sein d'une commission, au niveau du décanat, avec l'association des diplômés et avec l'institution partenaire envisagée pour la relance du programme, l'EPFL. L'analyse de la situation a montré que la demande se déplaçait vers des programmes de type « executive » à temps partiel et spécialisés. Le programme à temps plein a donc été remplacé par un programme plus adapté au marché, l'Executive MBA (à temps partiel et en anglais) qui s'adresse avec succès à des cadres expérimentés.

Communication et marketing

Création d'un Bureau de développement

La Faculté a mis en place un Bureau de développement qui regroupe les activités de promotion, communication, rankings et relations extérieures. Ce bureau s'occupera également à moyen terme de « Fundraising ». Le Décanat de la Faculté a confié la direction du bureau de développement à Florence de Candia. Ses responsabilités ont de ce fait été réorientées. Il en découle un manque certain de ressources au niveau administratif et principalement quant à la gestion et l'organisation des stages.

Le Bureau de développement a initié, en 2007, une analyse des différents types de rankings afin d'en comprendre les mécanismes sous-jacents. Ceci dans l'optique de mieux cerner les critères sur lesquels se basent ces rankings et de développer ainsi une stratégie visant à améliorer le classement de la Faculté.

Renforcement des liens avec la société, le Canton et les futurs étudiants

Plusieurs efforts ont été menés afin de renforcer les liens entre la Faculté et son environnement. Par exemple, HEC organise et héberge depuis deux ans une demi-finale et la finale suisse du Concours international de jeux mathématiques et logiques. De plus,

nous collaborons activement avec les gymnases pour adapter les enseignements en économie afin de préparer au mieux nos futurs étudiants. Il faut noter également l'intervention accrue et régulière des enseignants dans les émissions de radio (Grand 8 de la RSR) ainsi que la présence régulière des enseignants dans plusieurs forums de discussion (Club marketing suisse). Les rencontres du doyen avec le milieu des affaires se sont multipliées. Notamment, l'Association des gradués organise trois fois par an, sous l'égide d'un sponsor, des « déjeuners avec le Doyen » à Dorigny, avec une vingtaine de cadres supérieurs du milieu économique. Une activité spécifique de la Faculté y est présentée et commentée autour d'un buffet dînatoire.

Renforcement des liens entre HEC et le milieu économique

Le Bureau des stages gère un nombre croissant de stages en entreprise dans le cadre des programmes Master. La démarche proactive auprès des entreprises, par la personne responsable, pour l'obtention de places de stages donne d'excellents résultats. Le nombre de stages en entreprises est passé en 2007 de 72 à 120, soit une augmentation de plus de 60%. De plus, nous encourageons les entreprises qui le souhaitent à venir présenter directement leurs opportunités d'emploi. En 2007, Procter&Gamble, Alcan, Accenture, la Société Générale et un cabinet de recrutement ont profité de cette opportunité.

Les contacts avec le milieu économique se multiplient également dans le cadre des cours de Bachelor et de Master. Certains cours reposent entièrement sur des professionnels (tout en étant encadrés par un professeur), comme le cours de Real estate management. De nombreux cours font appel à des présentations ponctuelles d'intervenants d'entreprises de tous secteurs d'activité.

Avec le soutien de la Faculté, les associations étudiantes jouent un rôle très important dans ce domaine. Consciente de ce fait, nous valorisons leur travail auprès des entreprises en les redirigeant vers elles lorsque nous sommes sollicités pour organiser certains événements. Le Comité HEC et le PhDnet ont par exemple organisé des événements pour le cabinet de conseil McKinsey. HEC Espace Entreprise est devenu notre interface entre l'étudiant et l'entreprise pour communiquer les offres de stage aux étudiants. Notons également que l'antenne lausannoise de l'AIÉSEC a organisé l'International Career Day avec la présence de M^{me} la Conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey. Ce foisonnement d'initiatives est extrêmement bénéfique pour la Faculté et nous souhaitons continuer à développer cette dynamique en valorisant le travail des étudiants au sein des différentes associations. Une réflexion est en cours pour déterminer les « incentives » à mettre en place.

9.6 Faculté des géosciences et de l'environnement

Plusieurs chantiers importants restaient ouverts en 2007, même si, pour l'essentiel, le processus de démarrage de notre nouvelle Faculté est derrière nous. Le régime de Bologne, dans lequel la Faculté a été l'une des premières à s'engager, est désormais bien en place. Les premières volées d'étudiants ont achevé leur formation de Bachelor et même, pour certains, de Master. On constate de plus que la majorité des bacheliers poursuivent au sein de la Faculté leur formation en Master.

L'année 2007 a été principalement marquée par l'exercice d'autoévaluation, qui a mis en évidence les points forts et quelques faiblesses ou lacunes de la Faculté. Le Décanat et les membres de la Faculté étaient, pour l'essentiel, déjà conscients de bon nombre de ces points, qui avaient déjà été un objet de préoccupation et d'actions menées par les deux Décanat/s successifs depuis 2003. Le processus d'autoévaluation s'est cependant avéré très utile : la Faculté et ses différentes instances ont pu prendre consciences par elles-

mêmes de certaines questions incontournables, en ouvrant et organisant la réflexion dans le cadre d'un processus le plus objectif et consensuel possible. Certains diagnostics déjà effectués par le Décanat ont ainsi pu être validés, et certains points renforcés sur des axes déjà engagés dans l'enseignement, dans la recherche ou dans l'organisation. Un groupe de travail représentatif a accompagné le travail du Décanat durant toute l'autoévaluation, validée ensuite par des experts externes, qui l'ont estimée conforme et honnête. Le Décanat prépare dorénavant un plan d'action concordant avec le plan stratégique de l'UNIL et centré sur les points suivants :

- révision du Bachelor BSc 1^{ère}, 2^e et 3^e années (objectif 3.1.4 du plan stratégique : favoriser l'organisation coordonnée de l'enseignement)
- développement et promotion d'une politique stimulante de recherche avec la création du FINV (objectif 3.2.2 : soutenir et développer la recherche)
- organisation de la Journée des enseignants avec un médiateur externe et une politique de communication interne et externe (objectif 3.3 : créer une communauté forte)
- redynamisation du projet « Pont-de-Nant » ainsi que différentes actions destinées au public pour mieux faire connaître et comprendre le travail effectué dans la Faculté (participation active aux Mystères de l'Unil avec nos laboratoires, réalisation d'un film grand public sur les recherches pétrologiques en Patagonie, implication directe de chercheurs et d'étudiants de Master dans les activités du Forum des 100 de l'Hebdo (objectif 3.5 : renforcer l'interaction entre l'UNIL et la société).

Enseignement

Le principal changement intervenu en 2007 est l'intégration dès la première année de la filière environnement dans le cursus de Bachelor, pour répondre à l'attente de nombreux étudiants. La filière en environnement est ainsi complète avec des cursus permettant de débiter au Bachelor et de poursuivre jusqu'au Master et Doctorat. C'est une étape importante du positionnement de notre Faculté au sein de l'arc lémanique.

En finançant un poste de professeur associé à 30% en provenance du domaine de la biologie, la Faculté a illustré son intérêt pour les biogéosciences.

La confirmation par la CUS du financement du projet GeoNova lancé par l'Université de Neuchâtel et impliquant le transfert à Lausanne en août 2008, de deux professeurs de géologie accompagnés de leurs équipes est pour la Faculté un événement important ; ces deux enseignants viennent sur les postes de deux futurs retraités en 2011 et 2014. En 2007, deux professeurs, Jean-Bernard Racine (IGUL) et Raymond Olivier (IG) ont fait valoir leur droit à la retraite en 2007. Les procédures de nomination sont en cours, de même que la poursuite du 3^e poste à l'IGAR. L'enjeu des profils de ces postes est important pour la Faculté, car ils devraient compléter harmonieusement la palette des orientations de la Faculté ; en dehors de ceux mentionnés, le nombre de postes à repourvoir dans les trois prochaines années sera restreint. La Faculté doit donc être particulièrement attentive dans ces profils et recrutements.

Pour la dernière fois, la FGSE donne en 2007-08, des enseignements spécifiques pour les étudiants de la HEP, dispensés par l'IGUL. Cet Institut a également finalisé son projet de MAS en développement urbain durable avec différents partenaires romands (IEPI / SSP, IDHEAP, Département de géographie de l'UNIGE, CEAT / EPFL etc.) et accueilli ses premiers étudiants au semestre de printemps 2008.

Recherche

Dans un souci de clarté, d'anticipation et de stimulation, le Décanat a créé au printemps 2007 un fonds annuel d'investissement de la Faculté (FINV) bien en ligne avec les objectifs stratégiques de l'UNIL. Il permet de financer, sur dossier et après évaluation en Commission de recherche, cinq types de projets : participation de la Faculté aux investissements pour la recherche et les infrastructures (base 50% de financement extérieur - *matching funds*) ; participation à l'acquisition et/ou la maintenance d'infrastructures et de matériel d'enseignement à large échelle (> 50 KF) ; financement initial (*seed funding*) de projets interdisciplinaires destinés à être externalisés (5-20 KF d'aide) ; *seed funding* pour des travaux visant à la participation ou au pilotage de projets nationaux ou internationaux d'envergure (aide 5-20 KF) ; projet d'organisation du Workshop de la Faculté (subvention comprise entre 35 et 50 KF).

En 2007, la Faculté a décidé de contribuer à hauteur de 700 KF au financement de sept projets, qui représentent un montant global de l'ordre de deux millions de francs. Parmi ceux-ci : achat et installation de logiciels dédiés pour une microsonde utilisée en pétrologie (imagerie et EDS sur microsonde) ; *seed funding* pour un projet intitulé « Territoires intermédiaires » déposé au FNS dans le cadre des projets interdisciplinaires ; achat d'un microscope électronique à balayage (MEB) partiellement financé par le FNS pour créer un centre de microanalyse en géosciences ; achat d'un spectromètre de masse partiellement financé par le FNS dans le cadre de l'installation d'un nouveau professeur ; installation d'un réseau de stations météo à la station de Pont-de-Nant (VD).

La communauté FGSE

La date de la désormais traditionnelle Journée des enseignants (planifiée en 2007), organisée *extra muros*, a été repoussée au 10 janvier 2008 en raison de la mise en place du nouveau calendrier académique. Placée sous le thème « Rationaliser la gouvernance » et animée par des médiateurs extérieurs, cette manifestation a permis de lancer une réflexion en profondeur sur l'organisation de la Faculté. Elle a été l'occasion d'une réflexion constructive, dans une atmosphère ouverte, que le Décanat va encourager en 2008 auprès de l'ensemble des corps et structures de la Faculté. Après cinq ans d'existence et d'expérience, la perspective d'un regroupement de la Faculté dans les années à venir sur un même lieu du site de Dorigny (projet « Leu ») donne une certaine actualité à des réflexions sérieuses autour de sa structure.

La Faculté et la société

La focalisation croissante du public et des pouvoirs publics sur les questions environnementales met évidemment notre Faculté en demeure de participer aux débats sur ce thème : la présence médiatique de la Faculté a été intense en 2007, par exemple par le biais de la participation de l'IPTEH au Forum des 100 de l'Hebdo (étudiants de Masters et deux professeurs), mais aussi de la nomination par le gouvernement français du Prof. Dominique Bourg, directeur de l'IPTEH en tant que conseiller dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, ou de la participation d'un éthicien de la Faculté à des débats scientifiques sur l'empreinte écologique.

Le Décanat souhaite la dynamisation et la revalorisation du projet lancé en 2006 à Pont-de-Nant (Commune de Bex) avec différents partenaires officiels ; l'installation de stations météo sur le site – sous la responsabilité du Prof. Jaboyedoff de l'IGAR – doit permettre au projet de s'étoffer ; la prochaine étape sera la valorisation *in situ* du travail scientifique, à l'aide de panneaux didactiques destinés aux visiteurs et randonneurs.

Une expédition dans les montagnes hostiles de Patagonie d'une vingtaine de chercheurs et d'alpinistes chevronnés – dont le doyen de la FGSE, le Prof. Lukas Baumgartner – durant le mois de janvier 2007 sera prochainement l'occasion de la projection à l'UNIL d'un film réalisé pour l'IMG et l'UNIL.

9.7 Faculté de biologie et de médecine

En choisissant de centrer ses activités sur l'homme et le vivant, dont son environnement naturel et social, et de construire des réseaux de collaboration durables avec les Hautes écoles voisines, l'UNIL a placé sa Faculté de biologie et de médecine, créée en 2003, au centre de nombreux projets et dossiers déjà abordés, pour certains, dans les pages précédentes du présent rapport. En 2007, la FBM a œuvré notamment dans les directions suivantes pour occuper pleinement la place qui lui revient dans ce contexte :

- « organisation des sciences de la vie sur la place lausannoise »
- positionnement structurel de la FBM (gouvernance commune UNIL / CHUV, mise en exploitation du Département Formation et Recherche du CHUV et projet EBM)
- enrichissement de l'offre de formation pré- et post-graduée en biologie et en médecine (médecine générale)
- développement de la recherche, notamment dans les domaines identifiés comme prioritaires par la FBM et le CHUV (Cardiomet et cancer), mais également en collaboration avec l'EPFL (neurosciences), les institutions hospitalo-universitaires genevoises (neurochirurgie et médecine légale), voire d'autres partenaires (vaccinologie, soins infirmiers).

Elle a par ailleurs investi passablement d'énergie dans la planification à long terme de sa relève académique, seule à même de garantir la mise en œuvre effective des projets qu'elle développe.

Administration – Finances

Financement des activités universitaires de la Section des sciences cliniques

Le budget de la Faculté intègre depuis le 1^{er} janvier 2007 l'enveloppe du DFJ finançant les activités de médecine humaine au sein du CHUV. L'utilisation de ce montant sera précisée dans le cadre du déploiement du projet ADIFAC. En l'état, les données relatives à la formation post-graduée doivent encore faire l'objet d'une analyse, et les Départements cliniques de la Faculté devront avoir mis à jour au printemps 2008 les données de recherche de l'année 2007.

Organisation du Décanat

Afin de renforcer les relations du Décanat avec le secteur de la Biologie et le site de Dorigny, le professeur W. Heer (CIG) a rejoint le Décanat en qualité de vice-doyen. Les professeurs A. Péroud et P. Michetti ayant demandé d'être déchargés de leur mandat, ils ont été remplacés par le professeur I. Stamenkovic pour le dicastère de la Recherche et le professeur P.-A. Michaud pour celui de l'Enseignement. Une rocade a eu lieu avec le professeur J.-D. Horisberger qui a repris le dicastère de la Relève.

Déménagement du Décanat

Suite aux transformations de l'aile ouest du Bugnon 21, le Décanat a investi au mois de juin 2007 le corps central au niveau 5. L'attribution de grands locaux a permis de regrouper de manière plus logique les collaborateurs des unités du Décanat.

Département de la formation et recherche du CHUV - 1^{ère} année de fonctionnement

La structure, l'organigramme et le plan de fonctionnement du DFR ont été formellement adoptés par la Direction générale du CHUV au début 2007.

L'intégration des structures de soutien à la formation et à la recherche au sein du CHUV (BUM, CEMCAV / Centre Audiovisuel et PACTT / valorisation de la propriété intellectuelle) s'est déroulée comme prévu et a donné lieu à un renforcement des synergies avec le Décanat. Le regroupement des bibliothèques des Départements de la Section des sciences cliniques donne satisfaction. En ce qui concerne le PACTT, un important travail d'analyse de l'historique du financement et des activités a abouti à une documentation de référence.

Relève académique

Unité de la Relève

L'Unité de la Relève est gérée depuis juin 2007 par Mme D. Dolci sous la responsabilité du vice-doyen J.-D. Horisberger.

La Commission a examiné 48 dossiers, dont 44 pour des titres de MER-2, MER-1 et/ou PD et 4 préavis pour l'attribution d'un titre professoral. Elle a travaillé également à la consolidation des rapports des Commissions de planification académique des départements des deux sections de la FBM.

Une réflexion de la Commission sur son rôle dans la promotion académique des femmes l'a amenée à proposer la constitution d'une nouvelle commission permanente de la FBM, la « Commission pour la promotion académique des femmes », qui travaillera en coordination également avec le Bureau de l'égalité des chances de l'UNIL.

Bureau de Planification Hospitalo-Universitaire

Suite à la réception des plans de développement des Départements, les Commissions de planification académique se sont réunies l'été 2007 pour élaborer leurs rapports qui ont été transmis au BPHU.

La démarche a fortement mobilisé le Décanat. Le BPHU a défini les axes stratégiques biomédicaux de la Faculté et des groupes de réflexion sont en charge d'élaborer un plan stratégique pour les cinq années à venir. Le dernier volet de cette démarche concerne les postes à repourvoir (chefferie de service, d'Institut, ou de département) et la planification des promotions académiques. Le Décanat, à ce sujet, examine également des critères répondant aux exigences de la loi. Le BPHU présentera ses conclusions au Conseil de Direction UNIL-CHUV au début de l'année 2008.

Enseignement

En médecine, l'année 2007 a été marquée par la mise en place progressive du programme de Master qui commencera à la rentrée 2008. La réforme du cursus des études se terminera en 2011. Elle prévoit la poursuite d'une structure modulaire de

l'enseignement et l'introduction de cours à option (2^e-4^e année) et d'un travail de Master (15 crédits ECTS). Des représentants de la FBM participeront au développement d'un examen fédéral, examen auquel les étudiants pourront s'inscrire après l'obtention du Master en médecine. En 2007, les examens du cursus ont été semestrialisés afin de faciliter la gestion administrative par les enseignants et, pour les étudiants, la révision de la matière.

A la demande de la Direction de l'Université, le Décanat et les membres de l'Ecole de médecine ont rédigé un rapport évaluant les conditions auxquelles on pourrait augmenter le nombre d'étudiants en médecine formés de 120 à environ 145, pour répondre de façon adéquate à la pénurie de praticiens qui semblent s'annoncer. Cette augmentation nécessitera des moyens techniques et financiers supplémentaires et le recrutement de nouvelles places d'enseignement et de stage dans les hôpitaux périphériques. Les Facultés de Genève et Lausanne réfléchissent également sur les modalités d'une limitation préuniversitaire pour l'entrée dans le cursus de médecine.

L'enseignement de la biologie au sein de l'UNIL doit répondre à deux défis historiques. Le premier est le processus de Bologne, qui vise à harmoniser l'architecture de l'enseignement supérieur européen. Le deuxième est l'évolution de la biologie elle-même, qui est dans une phase « post-génome ». Actuellement, les biologistes ont en effet à disposition la séquence de génomes d'un nombre croissant d'organismes. Ceci a pour conséquence le rapprochement des différents domaines de la biologie. C'est pour répondre à ces défis que l'Ecole de Biologie a entrepris une réforme du cursus en biologie, qui concerne actuellement le programme du Bachelor.

Initiée en 2006, cette réforme est entrée dans une phase concrète avec l'introduction de la nouvelle première année en septembre 2007. Il est prévu que les deux années suivantes seront mises en œuvre durant les années académiques à venir : 2008 pour la nouvelle 2^e année et 2009 pour la 3^e année. La conception des nouveaux plans est le fruit de groupes de travail réunissant enseignants, assistants et étudiants. Les buts de cette réforme visent à mieux coordonner la progression des enseignements en vue des Masters, éliminer des redondances, combler des lacunes et favoriser un travail actif des étudiants. Le processus a assurément favorisé la communication entre enseignants, un résultat très positif pour notre Faculté !

Transformation de l'Unité de médecine générale en un Institut universitaire de médecine générale

Afin de mieux positionner la médecine générale par rapport aux nombreuses filières spécialisées, la création de l'IUMG favorisera l'exposition des étudiants à la pratique d'une médecine générale appelée à jouer un rôle clef dans un système de santé devenu hautement performant et complexe.

Institut universitaire et Master en soins infirmiers

La Faculté a proposé la nomination de Mme C. Goulet en qualité de professeure et Directrice de l'IUFRS. En date du 31.12.2007, le programme de Master en soins infirmiers n'avait pas encore reçu d'approbation de l'OFFT à Berne pour sa mise en route, mais la convention interinstitutionnelle était en cours de signature.

Recherche

Pôles prioritaires de développement FBM-CHUV

Cardiovasculaire et métabolisme

Cardiomet : Les 11 projets de recherche sélectionnés suite à l'appel d'offres 2005 sont arrivés à leur terme à fin 2007 et 5 projets sélectionnés en 2006 se poursuivent. 20 dossiers sont en cours d'évaluation suite à l'appel d'offres lancé en 2007. Les activités de recherche de Cardiomet s'appuient sur trois des plateformes créées par la FBM et le CHUV et dont la perspective pour celle clinique courant 2008 est d'évoluer en « Clinical Trial Unit de Lausanne »).

Le programme doctoral « cardiovasculaire et métabolisme », soutenu par la CUSO, a fait l'objet d'une autoévaluation en 2007. En novembre 2007, la journée portes ouvertes « Cœur et sport » a mobilisé plus de 1'000 visiteurs. Côté soins, sept projets d'optimisation de filières sont en cours.

Dans cette même thématique, le Prof. Bernard Rossier a été désigné coordinateur européen d'un réseau transatlantique de recherche concernant l'hypertension (métabolisme du sodium, du potassium et du calcium et leur influence sur la pression artérielle) ; le réseau est financé à hauteur de 6 millions de dollars pour 5 ans.

Cancer

Les efforts entamés en vue de la création d'un CCL n'ont pas encore abouti ; à la fin 2007, le Prof. F.T. Bosman a démissionné de son poste de directeur à 50% du CePO.

CIG

Avec l'entrée en fonction des Profs S. Martin et R. Benton, le CIG a atteint la masse critique pour lequel il avait été conçu ; N. Hernandez, sa Directrice, s'est vu attribuer le Prix Cloëtta 2007 ; elle a par ailleurs été élue, parmi 50 scientifiques de renom, au sein de l'EMBO.

CIBM

L'IRM de 14 Tesla inauguré en juin à l'EPFL est venu compléter les équipements en fonction au CHUV et aux HUG. Un réseau d'appareils et de compétences étroitement coordonnés pour permettre une relation directe entre recherche et les applications cliniques qui s'appuient sur un ensemble de techniques (IRM, PET, EEG etc.), une réalisation du Projet SVS soutenue par les Fondations Leenaards et Jeantet ainsi que plusieurs partenaires industriels, dont Siemens.

Coordination Lausanne-Genève

Depuis le 1^{er} octobre 2007, le Centre romand hospitalo-universitaire de neurochirurgie est dirigé par le Prof. M. Levivier. Coordination également dans le domaine de la médecine légale avec la nomination du Prof. P. Mangin à la tête des deux Instituts de Lausanne et Genève.

Plateformes de recherche

Inauguration du CIRS en janvier 2007 ; pas de nouvelle plateforme créée en 2007 ; les plateformes en place poursuivent leurs activités. Des réflexions sont en cours concernant l'avenir de la microscopie électronique au Bugnon.

Neurosciences

Réflexion amorcée pour mieux coordonner les compétences en neurosciences fondamentales et psychiatriques avec les activités cliniques en neurologie, neurochirurgie et neuropsychologie.

Immunité et infection

Création de l'Institut suisse de recherche sur les vaccins (partenariat CHUV, FBM, EPFL, IRB-Bellinzone et LICR). Le Consortium Euro-CHAVI, dirigé par le Prof. A. Telenti poursuit ses travaux sur les mécanismes de résistance au virus HIV avec des résultats importants publiés en 2007 dans la revue Science.

Rappelons pour conclure que la recherche, à côté de l'enseignement, constitue une mission prioritaire de l'Université et qu'elle doit répondre à des standards internationaux. Elle peut également souligner avec fierté l'implication de ses chercheurs-enseignants dans des projets plus proches des problématiques actuelles de notre société. C'est en effet dans la complémentarité entre une recherche fondamentale de pointe sur le vivant et une activité clinique confrontée à la réalité du terrain que la FBM jouera pleinement son rôle de garant de la dimension académique de l'Hôpital universitaire vaudois.

10. Chiffres et statistiques

10.1 Etudiants

10.1.1 Effectifs des étudiants inscrits au semestre d'automne 2007 par cursus

Cursus	1997	2002	2007
Bachelor			5'974
% femmes			57%
Master			1'370
% femmes			53%
Licence/diplôme	7'567	7'791	1'764
% femmes	53%	56%	60%
MAS ¹	516	797	371
% femmes	46%	52%	64%
Doctorat	1'348	1'574	1'583
% femmes	42%	44%	48%
Total	9'431	10'162	11'062
% femmes	51%	53%	56%

10.1.2 Provenance des étudiants débutants en Master²

	Unil	CH	Etranger	Total
Etudiants débutants Master	493	152	158	803
% Etudiants débutants Master	61%	19%	20%	100%

10.1.3 Effectifs des étudiants inscrits au semestre d'automne 2007 par Faculté

Faculté	Total	% Femmes
Théologie et sciences des religions	96	40%
Droit et sciences criminelles	1'483	60%
Lettres	2'354	66%
Sciences sociales et politiques	2'552	63%
Hautes études commerciales	1'791	35%
Biologie et médecine	2'232	57%
Géosciences et environnement	554	37%
Total	11'062	56%

¹ Y compris les anciens programmes postgrades (DESS, DEA et spécialisation de 3^e cycle)

² En fonction du pays de la Haute école qui a décerné le dernier titre obtenu par l'étudiant débutant en Master

10.1.4 Effectifs des étudiants par cursus de bachelors inscrits au semestre d'automne 2007

Faculté	Bachelor	Etudiants	% Femmes
Théologie et sciences des religions	Baccalauréat universitaire en Théologie	18	28%
	Baccalauréat universitaire en sciences des religions	18	39%
Droit et sciences criminelles	Baccalauréat universitaire en Droit suisse	695	61%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en sciences forensiques	186	68%
Lettres	Baccalauréat universitaire ès Lettres	1'163	67%
Sciences sociales et politiques	Baccalauréat universitaire en sciences sociales	289	65%
	Baccalauréat universitaire en science politique	339	49%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en psychologie	529	84%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en sciences du sport et de l'éducation physique	219	29%
Hautes études commerciales	Baccalauréat universitaire ès Sciences en sciences économiques (tronc commun)	906	36%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en management	162	40%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en économie politique	70	27%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en systèmes d'information ¹	2	0%
Géosciences et environnement	Baccalauréat universitaire ès Sciences en géosciences et environnement	305	39%
Biologie et médecine	Baccalauréat ès Sciences en biologie	288	49%
	Baccalauréat universitaire en Médecine	750	64%
	Baccalauréat ès Sciences en pharmacie ²	35	86%
Total		5'974	57%

¹ Derniers nouveaux étudiants acceptés en 2005

² Seule la 1^{ère} année est enseignée à l'UNIL

10.1.5 Effectifs des étudiants par cursus de Masters inscrits au semestre d'automne 2007

Faculté	Master ¹	Etudiants	% Femmes
Théologie et sciences des religions	Maîtrise universitaire en Théologie	9	44%
	Maîtrise universitaire en sciences des religions**	9	56%
Droit et sciences criminelles	Baccalauréat universitaire en Droit	130	61%
	Maîtrise universitaire en Droit en sciences criminelles	104	77%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en sciences forensiques	58	43%
	Maîtrise universitaire en Droit criminalité et sécurité des nouvelles technologies**	30	37%
Lettres	Maîtrise universitaire ès Lettres	87	68%
	Maîtrise universitaire ès Lettres en cinéma avec spécialisation*	8	75%
Sciences sociales et politiques	Maîtrise universitaire ès Sciences en psychologie	182	88%
	Maîtrise universitaire en science politique	18	33%
	Maîtrise universitaire en sciences sociales	20	75%
	Maîtrise universitaire en politique et management public*	39	44%
Hautes études commerciales	Maîtrise universitaire ès Sciences en management	114	44%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en économie politique	33	39%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en systèmes d'information*	40	18%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en finance*	115	29%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en comptabilité, contrôle et finance*	58	36%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en sciences actuarielles	45	36%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en management de la technologie et entrepreneuriat	2	0%

¹ * Master interinstitutionnel ** Master interfacultaire

Géosciences et environnement	Maîtrise universitaire ès Sciences en géologie*	18	22%
	Maîtrise universitaire ès Sciences d'ingénieur géologue*	10	30%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en géosciences de l'environnement	56	38%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en géosciences de l'environnement (enseignement)	7	100%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en géographie	61	33%
Biologie et médecine	Maîtrise universitaire ès Sciences en biologie évolutive et conservation	39	41%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en biologie médicale	37	62%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en génomique et biologie expérimentale	41	49%
Total		1'370	53%

10.1.6 Effectifs des étudiants par cursus de Master of Advanced Studies (MAS) inscrits au semestre d'automne 2007¹

Faculté	Master of advanced studies	Etudiants	% Femmes
Théologie et sciences des religions	MAS en bioéthique, éthique médicale et éthique de la recherche sur l'homme	11	64%
Droit et sciences criminelles	MAS en droit des affaires	11	73%
	MAS en droit européen et droit international économique	20	65%
Sciences sociales et politiques	MAS en gestion des ressources humaines et des carrières	11	100%
	MAS en psychologie de l'enfant et de l'adolescent	15	100%
Hautes études commerciales	MAS - Executive MBA en management et finance d'entreprise	50	20%
	MAS en économie et management de la santé	20	40%
	MAS en économie et politique du médicament	6	67%
Total		144	53%

¹ Les inscriptions dans les anciens programmes de postgrades (DESS, DEA et spécialisation de 3^e cycle) ne sont pas comptabilisées dans ce tableau ; parmi les inscriptions aux anciens programmes figurent notamment 112 étudiants en Diplôme de psychologie et 27 étudiants en DESS en psychosociologie clinique (MAS dès 2008)

10.1.7 Provenance des étudiants inscrits au semestre d'automne 2007 (domicile au moment de l'obtention de la maturité)

Provenance	Bachelor	Master	Lic / Dipl.	MAS	Doctorants	Total	% Total
Vaud	3'337	481	914	109	568	5409	49%
Fribourg	175	69	77	12	43	376	3%
Valais	573	122	160	31	105	991	9%
Neuchâtel	251	61	91	23	33	459	4%
Genève	210	76	10	30	81	407	4%
Jura	135	20	41	8	19	223	2%
Berne *	150	39	52	15	46	302	3%
Tessin	493	90	86	17	68	754	7%
Suisse alémanique et Liechtenstein	311	86	133	18	114	360	3%
Com. européenne	338	178	122	67	347	1'052	10%
Autres pays européens	31	23	38	8	38	138	1%
Afrique	59	78	11	15	55	218	2%
Amérique	35	46	43	22	67	213	2%
Asie	24	40	38	10	44	156	1%
Océanie	2			1	1	4	0%
Vaud	3'337	481	914	109	568	5'409	49%
Autres cantons	2'148	524	598	139	463	3'872	35%
Etranger	489	365	252	123	552	1'781	16%
Total	5'974	1'370	1'764	371	1'583	11'062	100%
	* étudiants de la communauté francophone ou alémanique du canton						

10.1.8 Grades décernés

Titres décernés	2003	2004	2005	2006	2007
Bachelors			182	457	729
<i>% femmes</i>			43%	46%	52%
Masters			13	75	265
<i>% femmes</i>			46%	49%	46%
Licences /Diplômes	932	855	934	807	450
<i>% femmes</i>	49%	53%	53%	60%	62%
Dipl. féd. médecin	108	119	98	115	95
<i>% femmes</i>	48%	52%	59%	53%	57%
Dipl. féd. pharmacien	32	28			
<i>% femmes</i>	72%	89%			
Diplômes postgrades et MAS	313	286	290	196	181
<i>% femmes</i>	52%	54%	56%	63%	45%
Certificats	26	22	13	2	
<i>% femmes</i>	73%	77%	92%	50%	
Dipl. spéciaux (EFLE)	61	46	45	37	31
<i>% femmes</i>	85%	80%	91%	84%	74%
Brevets féd. maître de sport	15	2			
<i>% femmes</i>	47%	50%			
Doctorats	209	174	179	237	202
<i>% femmes</i>	46%	45%	43%	40%	45%

10.2 Personnel

10.2.1 Personnel rémunéré par l'enveloppe budgétaire de L'UNIL¹ (en EPT) - sans la médecine clinique

Statistique / indicateur	2003	2004	2005	2006	2007
Professeurs ordinaires et associés	204.6	209.0	224.3	229.9	223.0
<i>% femmes</i>	14%	13.6%	15.7%	16.4%	16.9%
Professeurs assistants	29.3	31.9	34.6	31.3	28.3
<i>% femmes</i>	22.4%	20.4%	27.5%	40.5%	37.8%
Autres enseignants ²	146.7	165.0	169.7	178.2	179.8
<i>% femmes</i>	32.8%	35.7%	37.6%	34.6%	35.3%
Assistants	525.5	529.6	628.2	610.0	550.3
<i>% femmes</i>	42.9%	43.7%	46.6%	49%	47.6
Pers. admin. et techn.	403.9	404.7	444.2	477.8	529.0
<i>% femmes</i>	53.3%	54%	55.7%	56.7%	58.8%
Apprenants et stagiaires	39.1	36.6	32.5	33.1	35.1
<i>% femmes</i>	59.1%	53.6%	52.3%	53.2%	60.1%
Total personnel sans cliniques EPT	1'348.8	1'376.8	1'533.5	1'560.3	1'545.5
<i>% femmes</i>	40.5%	40.9%	43.4%	44.8%	45.7%
Nombre de personnes	1'942	1'984	2'152	2'205	2'286
<i>% femmes</i>	41.8%	42.7%	44.7%	45.7%	47.1%

¹ Enveloppe budgétaire de l'UNIL : subvention cantonale + subvention LAU (Loi fédérale sur l'Aide aux Universités) + revenus AIU (Accord intercantonal universitaire) + recettes d'exploitation de l'UNIL

² Professeurs titulaires, Privat-docents, Professeurs invités, Professeurs remplaçants, Chargés de cours, Maîtres d'enseignement et de recherche, Maîtres assistants, Remplaçants du corps intermédiaire

10.2.2 Personnel toutes sources de financement confondues (en EPT)¹

Statistique / indicateur	2003	2004	2005	2006	2007
Professeurs ordinaires et associés*	210.1	214.2	229.5	236.3	228.5
<i>% femmes</i>	13.7%	13.6%	15.6%	16.2%	17.1%
Professeurs assistants*	49.5	48.5	49.3	49.5	49
<i>% femmes</i>	30.8%	23.7%	29.4%	37.4%	34.7
Professeurs ordinaires et associés, médecine clinique	105.1	111.2	111.5	113.4	108.1
<i>% femmes</i>	3.8%	5.3%	6.3%	6.9%	7.2
Professeurs assistants, médecine clinique	4.0	3.7	8.0	6.0	6.0
<i>% femmes</i>	25%	24.3%	37.7%	16.7%	33.3%
Autres enseignants*	172.1	186.5	189.0	189.6	188.2
<i>% femmes</i>	34.6%	35.9%	38.3%	35.5%	36.1%
Autres enseignants, médecine clinique	148.9	157.6	179.3	201.1	212.6
<i>% femmes</i>	21.3%	20.3%	21%	21.3%	22.8%
Assistants*	730.9	709.1	839.4	849.6	798.2
<i>% femmes</i>	43.8%	44.7%	47.2%	48%	47.6%
Pers. admin. et techn.*	500.1	502.7	550.0	592.6	666.1
<i>% femmes</i>	57.1%	57.2%	59%	58.7%	60%
Apprenants et stagiaires	41.6	38.8	33.1	36.3	40.1
<i>% femmes</i>	59.1%	53.6%	53.2%	55.4%	60.1%
Total personnel en EPT, sans les cliniques	1'704.3	1'699.8	1890.3	1'953.9	1'970.1
<i>% femmes</i>	43%	43.1%	45.6%	46%	47.1%
Nombre de personnes	2'374.0	2'365.0	2'584.0	2'667.0	2'784.0
<i>% femmes</i>	44.4%	44.7%	46.7%	46.6%	48.3%
Total personnel en EPT avec cliniques	1'962.2	1'972.2	2'189.0	2.274.3	2.296.8
<i>% femmes</i>	39.3%	39.1%	41.5%	41.8%	42.9%
Nombre de personnes	2'698	2'721	2'962	3'078	3'218
<i>% femmes</i>	41%	40.8%	42.8%	42.4%	44.2%

¹ * sans la médecine clinique

10.2.3 Professeurs entrés en fonction entre le 1^{er} octobre 2006 et le 1^{er} septembre 2007 (nombre de personnes)

Titre	Sans clinique	Clinique	Total
Professeurs ordinaires	6	3	9
<i>% femmes</i>	50%	0%	33.33%
Professeurs associés	7	5	12
<i>% femmes</i>	28.27%	0%	16.66%
Professeurs assistants	8		8
<i>% femmes</i>	50%		50%
Professeurs titulaires	3		3
<i>% femmes</i>	66.66%		66.66%
Total	24	8	32
<i>% femmes</i>	45.8%	0%	34.37%

10.2.4 Assistants - doctorants (EPT)

Faculté	Enveloppe UNIL + canton de Vaud	FNS	Autres	Total
FTSR	7.5	1.4		8.9
Droit et sciences criminelles	43.5	3.6	3.5	50.6
Lettres	52.7	6.8	3.7	63.1
SSP	58.8	6.0	5.1	69.9
HEC	53.7	9.3	4.6	67.6
FBM	86.8	25.7	13.8	126.3
GSE	29.0	11.7	4.9	45.6
Secteur commun	0.5		0.3	0.8
Total UNIL	281.3	59.4	32.4	373.2

Effectifs des assistants et des doctorants FNRS inscrits comme étudiant-doctorant

10.2.5 Effectif du personnel par Faculté

Théologie et sciences des religions

Financement	Catégorie de personnel	2003	2004	2005	2006	2007
Enveloppe de l'UNIL et canton de Vaud	Professeurs ordinaires et associés	10.2	9.5	11.8	12.0	11.0
	Professeurs assistants	1.0	1.8	0.8	0.8	0.8
	Autres enseignants	4.9	4.2	3.9	3.9	4.8
	Assistants	14.6	15.7	16.9	16.1	15.0
	Personnel administratif et technique	2.8	2.6	4.4	4.4	5.4
	Apprenants et stagiaires	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Total	34.4	33.8	37.8	37.2	37.0
Tous confondus y compris les enseignants cliniciens	Professeurs ordinaires et associés	10.2	9.5	11.8	12.0	11.0
	Professeurs assistants	1.0	1.8	0.8	0.8	0.8
	Autres enseignants	5.5	5.0	4.6	4.2	5.6
	Assistants	17.8	17.4	20.5	18.9	20.2
	Personnel administratif et technique	3.3	3.1	4.9	4.4	6.3
	Apprenants et stagiaires	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Total	38.8	36.7	42.5	40.2	43.8

Droit et sciences criminelles

Financement	Catégorie de personnel	2003	2004	2005	2006	2007
Enveloppe de l'UNIL et canton de Vaud	Professeurs ordinaires et associés	20.1	20.5	25.6	25.0	24.2
	Professeurs assistants	1.0	1.0	2.0	2.0	2.0
	Autres enseignants	9.1	12.2	7.9	10.1	11.1
	Assistants	54.3	57.5	58.1	59.2	57.4
	Personnel administratif et technique	12.5	12.3	12.2	13.2	14.4
	Apprenants et stagiaires	6.0	6.0	2.0	3.0	1.0
	Total	103.0	109.5	107.7	112.4	110.1
Tous confondus y compris les enseignants cliniciens	Professeurs ordinaires et associés	20.5	20.9	25.6	25.0	24.2
	Professeurs assistants	3.3	1.0	2.0	2.0	2.0
	Autres enseignants	11.3	13.9	9.3	11.7	12.1
	Assistants	64.6	72.9	80.9	77.8	72.9
	Personnel administratif et technique	16.3	17.0	17.2	18.5	22.6
	Apprenants et stagiaires	6.0	6.0	2.0	3.0	1.0
	Total	121.9	131.7	137.0	138.0	134.8

Lettres

Financement	Catégorie de personnel	2003	2004	2005	2006	2007
Enveloppe de l'UNIL et canton de Vaud	Professeurs ordinaires et associés	46.5	48.0	48.0	48.0	47.3
	Professeurs assistants	4.5	3.5	4.5	6.8	7.8
	Autres enseignants	48.5	60.6	59.6	59.5	60.0
	Assistants	76.4	80.5	84.4	84.3	75.6
	Personnel administratif et technique	18.8	20.1	19.8	22.5	26.3
	Apprenants et stagiaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Total	194.7	212.6	216.2	221.1	217.0
Tous confondus y compris les enseignants cliniciens	Professeurs ordinaires et associés	46.7	48.4	48.4	49.4	48.7
	Professeurs assistants	10.4	7.7	7.7	9.8	10.3
	Autres enseignants	55.2	65.5	64.9	60.4	60.9
	Assistants	118.3	114.6	120.0	113.3	103.3
	Personnel administratif et technique	20.9	20.5	21.2	25.8	32.4
	Apprenants et stagiaires	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Total	252.4	256.6	262.1	258.7	255.7

SSP

Financement	Catégorie de personnel	2003	2004	2005	2006	2007
Enveloppe de l'UNIL et canton de Vaud	Professeurs ordinaires et associés	31.7	31.7	36.1	37.7	33.9
	Professeurs assistants	2.1	2.5	3.5	3.7	3.7
	Autres enseignants	21.7	30.1	35.9	37.1	40.2
	Assistants	71.3	88.3	107.0	107.7	99.7
	Personnel administratif et technique	20.4	23.2	30.7	32.1	32.8
	Apprenants et stagiaires	3.5	2.0	2.5	3.5	2.5
	Total	150.6	177.7	215.7	221.8	212.8
Tous confondus y compris les enseignants cliniciens	Professeurs ordinaires et associés	33.0	33.0	38.5	38.7	36.0
	Professeurs assistants	5.1	3.5	4.5	4.5	4.5
	Autres enseignants	22.3	32.1	37.4	38.7	40.9
	Assistants	95.3	103.3	135.2	143.7	128.6
	Personnel administratif et technique	22.6	27.4	34.4	36.1	42.7
	Apprenants et stagiaires	3.5	2.0	2.5	4.0	2.5
	Total	181.8	201.3	252.6	265.6	255.1

HEC

Financement	Catégorie de personnel	2003	2004	2005	2006	2007
Enveloppe de l'UNIL et canton de Vaud	Professeurs ordinaires et associés	37.3	39.0	39.5	42.3	42.2
	Professeurs assistants	12.3	15.2	15.8	14.0	10.0
	Autres enseignants	5.7	5.1	7.3	8.3	10.0
	Assistants	79.8	87.2	102.3	95.5	85.9
	Personnel administratif et technique	15.0	16.6	16.4	19.7	20.7
	Apprenants et stagiaires	1.0	2.0	2.0	1.0	1.0
	Total	151.0	165.1	183.2	180.7	169.8
Tous confondus y compris les enseignants cliniciens	Professeurs ordinaires et associés	37.5	39.0	39.5	42.3	42.2
	Professeurs assistants	15.3	17.2	17.8	17.0	15.0
	Autres enseignants	11.0	10.4	12.1	12.9	12.8
	Assistants	92.1	104.0	121.5	115.4	107.1
	Personnel administratif et technique	24.6	25.9	28.2	29.4	29.9
	Apprenants et stagiaires	1.0	2.0	2.0	1.0	1.0
	Total	181.4	198.5	221.1	218.0	208.0

Biologie et médecine

Financement	Catégorie de personnel	2003	2004	2005	2006	2007
Enveloppe de l'UNIL et canton de Vaud	Professeurs ordinaires et associés	39.3	41.9	43.4	43.4	43.3
	Professeurs assistants	8.0	7.9	8.0	4.0	4.0
	Autres enseignants	40.3	45.1	45.1	50.9	46.2
	Assistants	147.9	152.6	198.1	196.3	174.2
	Personnel administratif et technique	116.3	118.4	144.3	156.9	162.6
	Apprenants et stagiaires	18.0	18.0	14.0	15.0	19.0
	Total	369.7	383.9	452.9	466.3	449.2
Tous confondus y compris les enseignants cliniciens	Professeurs ordinaires et associés	147.6	156.0	157.1	160.1	152.9
	Professeurs assistants	18.0	20.0	24.5	20.4	21.4
	Autres enseignants	196.8	206.7	227.8	253.5	261.0
	Assistants	227.4	230.9	275.3	296.4	291.1
	Personnel administratif et technique	169.6	172.6	193.1	210.4	223.3
	Apprenants et stagiaires	19.0	19.0	14.0	16.7	23.0
	Total	778.3	805.1	891.7	957.4	972.5

GSE

Financement	Catégorie de personnel	2003	2004	2005	2006	2007
Enveloppe de l'UNIL et canton de Vaud	Professeurs ordinaires et associés	16.4	17.4	18.9	21.7	21.1
	Professeurs assistants	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0
	Autres enseignants	6.0	7.8	7.0	8.5	7.3
	Assistants	36.1	30.5	49.7	46.6	42.1
	Personnel administratif et technique	19.5	21.5	23.1	25.1	22.9
	Apprenants et stagiaires	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
	Total	80.6	79.2	100.7	103.8	95.4
Tous confondus y compris les enseignants cliniciens	Professeurs ordinaires et associés	16.4	17.4	19.1	21.7	21.1
	Professeurs assistants	0.5	1.0	0.0	1.0	1.0
	Autres enseignants	8.3	10.5	9.1	9.3	7.3
	Assistants	61.8	45.1	71.7	78.9	69.7
	Personnel administratif et technique	21.0	22.3	23.8	26.9	28.8
	Apprenants et stagiaires	2.5	3.2	2.0	2.0	2.0
	Total	110.5	99.5	125.6	139.7	129.8

10.2.6 Effectif du personnel du centre

Financement	Catégorie de personnel	2003	2004	2005	2006	2007
Enveloppe de l'UNIL et canton de Vaud	Professeurs ordinaires et associés		1.0	1.0		
	Professeurs assistants					
	Autres enseignants	6.2		3.1		0.3
	Assistants	17.2	17.4	11.9	4.4	0.5
	Personnel administratif et technique	188.7	190.1	193.4	204.0	243.9
	Apprenants et stagiaires	6.6	6.6	10.0	8.6	9.6
	Total	218.7	215.1	219.3	217.0	254.3
Tous confondus y compris les enseignants cliniciens	Professeurs ordinaires et associés		1.0	1.0	0.5	0.5
	Professeurs assistants					
	Autres enseignants	6.2		3.1		0.3
	Assistants	22.2	21.2	14.5	5.4	5.4
	Personnel administratif et technique	210.6	214.0	227.3	241.1	280.3
	Apprenants et stagiaires	6.6	6.6	10.6	9.6	10.6
	Total	245.6	242.8	256.4	256.6	297.1

11. Gestion financière

11.1 Budget 2007

Rappel : En vertu de la LUL, l'Université de Lausanne dispose depuis 2005 d'une enveloppe budgétaire globale. Celle-ci est composée de :

- la subvention cantonale
- la subvention de la Confédération en vertu de la Loi sur l'aide aux universités (LAU)
- les produits résultant de l'Accord intercantonal sur le financement des universités (AIU)
- les taxes d'études des étudiants
- d'autres produits divers

Le budget relatif à la mise à disposition de l'infrastructure immobilière (construction et entretien lourd de bâtiments), qui est à la charge de l'Etat de Vaud, n'est pas inclus dans l'enveloppe.

Depuis l'exercice 2007, les coûts liés aux tâches d'enseignement et de recherche dans le domaine de la médecine clinique sont portés au budget de l'Université. A ce titre, l'UNIL verse au CHUV une subvention annuelle, pour un montant de 100.96 millions de francs en 2007. Cette subvention remplace la contribution de l'UNIL qui était auparavant de l'ordre de 30 millions par an.

Le budget des charges de l'UNIL a ainsi passé de Frs 270'677'286.- en 2006 à Frs 344'841'713.- en 2007, ce qui représente une croissance de 1.07%, si l'on fait abstraction de l'augmentation de la subvention de l'UNIL au CHUV (Frs 71'255'400.-).

L'Université a le droit de reporter les montants inexploités d'un exercice sur le suivant, au maximum à hauteur de 5% de son budget. Le solde est versé sur le Fonds de Réserve et d'Innovation (FRI). Au 31 décembre 2006, le FRI se montait à Frs 35'160'727.88. La différence entre les charges et les produits est couverte par prélèvement sur le FRI ; pour les comptes 2007, ce montant était de Frs 6'331'294.26.

11.2 Exploitation du budget 2007

Résumé du compte d'exploitation de l'Université sur le budget ordinaire :

Compte d'exploitation	Budget 2007 ¹⁾	Comptes 2007 ²⁾	Soldes budgétaires au 31.12.2007
	Frs	Frs	Frs
CHARGES			
Personnel	183'657'320.12	178'078'839.64	5'578'480.48
Biens, services, marchandises	48'931'259.18	51'059'520.87	2'128'261.69
Amortissements et pertes sur actifs	90'700.00	668.40	90'031.60
Aides, subsides et subventions	108'532'433.70	108'566'108.74	-33'675.04
Attributions à des fonds et provisions	3'630'000.00	4'805'000.00	-1'175'000.00
Total Charges	344'841'713.00	342'510'137.65	2'331'575.35
PRODUITS			
Revenus des biens	900'000.00	1'204'832.44	304'832.44
Contributions	8'115'000.00	9'086'876.34	971'876.34
Subvention de l'Etat de Vaud	233'158'000.00	233'158'000.00	0.00
Dédommagements de collectivités publiques	93'614'100.00	97'633'825.29	4'019'725.29
Dissolution du FRI ³⁾	9'054'613.00	1'426'603.58	-7'628'009.42
Total Produits	344'841'713.00	342'510'137.65	-2'331'575.35

1) Le budget 2007 correspond au budget ordinaire « Etat de Vaud » de l'année 2007, en tenant compte des transferts internes à l'Université.

2) Les comptes correspondent aux dépenses réalisées sur le budget ordinaire « Etat de Vaud ».

3) La dissolution du FRI prévue au budget de 2007 était de Frs 9'054'613.-. La dissolution effective s'élève à Frs 6'331'294.26 sur l'ensemble des fonds « Etat de Vaud » (budgets « Ordinaire » + « Reports » + FRI). Le budget « Ordinaire » enregistre une dissolution nette du FRI de Frs 251'603.59 correspondant à la dissolution brute présentée ci-dessus (Frs 1'426'603.58), moins des attributions volontaires au FRI s'élevant à Frs 1'175'000.- ; le solde de la dissolution du FRI concerne les autres budgets (« Reports » et FRI).

Le solde du FRI au 31.12.2007 est de Frs 28'829'433.61.

Charges et produits 2007 de l'Université sur l'ensemble de ses fonds « Etat de Vaud » (fonds ordinaire, fonds des reports et FRI) :

Compte d'exploitation	Budget 2007 ¹⁾	Comptes 2007 ²⁾	Soldes budgétaires au 31.12.2007
	Frs	Frs	Frs
CHARGES			
Personnel	183'657'320.12	180'048'849.50	3'608'470.62
Biens, services, marchandises	48'931'259.18	54'276'434.02	-5'345'174.84
Amortissements et pertes sur actifs	90'700.00	668.40	90'031.60
Aides, subsides et subventions	108'532'433.70	109'466'108.74	-933'675.04
Attributions à des fonds et provisions	3'630'000.00	4'805'000.00	-1'175'000.00
Total Charges	344'841'713.00	348'597'060.66	-3'755'347.66
PRODUITS			
Revenus des biens	900'000.00	1'204'832.44	304'832.44
Contributions	8'115'000.00	9'094'108.67	979'108.67
Subvention de l'Etat de Vaud	233'158'000.00	233'158'000.00	0.00
Dédommagements de collectivités publiques	93'614'100.00	97'633'825.29	4'019'725.29
Dissolution du FRI ³⁾	9'054'613.00	7'506'294.26	-1'548'318.74
Total Produits	344'841'713.00	348'597'060.66	3'755'347.66

1) Le budget 2007 correspond au budget ordinaire « Etat de Vaud » de l'année 2007, en tenant compte des transferts internes à l'Université.

2) Les comptes 2007 correspondent au cumul des charges et des produits concernant les budgets « Ordinaire », « Reports » et FRI.

3) La dissolution du FRI prévue au budget 2007 était de Frs 9'054'613. La dissolution effective s'élève à Frs 6'331'294.26 sur l'ensemble des fonds « Etat de Vaud » (budgets « Ordinaire » + « Reports » + FRI), soit dissolution du FRI comme mentionné dans le tableau ci-dessus (Frs 7'506'294.26), moins les attributions volontaires au FRI de Frs 1'175'000.-.

Le solde du FRI au 31.12.2007 est de Frs 28'829'433.61.

Commentaire : Le FRI a été moins sollicité que prévu en raison d'une gestion très stricte du budget 2007 et surtout du retard dans la livraison d'équipements scientifiques particulièrement onéreux destinés au CIBM. Ces équipements seront livrés et payés en 2008.

11.3 Etat du Fonds de réserve et d'innovation (FRI)

Le solde du FRI a passé de Frs 35'160'727.88 au 31 décembre 2006 à un montant de Frs 28'829'433.61 au 31 décembre 2007. Ce montant est supérieur de 7'779'433.61 à ce qui était prévu par la planification financière établie au début 2007. Le FRI sera encore sollicité assez fortement pendant les exercices 2008 et 2009, en raison de la réalisation des projets en cours, en particulier de la dernière étape du financement du programme SVS.

11.4 Total des dépenses de fonctionnement de l'UNIL comprenant toutes les sources de fonctionnement

Liminaire : Les différences entre la statistique financière et les comptes de l'UNIL s'expliquent par le fait que dans la statistique financière, la source de financement « Canton » comprend non seulement la subvention cantonale à l'UNIL, mais également l'utilisation des inexploités des exercices antérieurs et les mandats de recherche ou de prestations de services donnés à l'UNIL par d'autres services de l'Etat de Vaud. Dans la statistique, les montants des groupes 38 et 48 sont éliminés, afin d'éviter la prise en compte multiple de montants lorsqu'un fonds principal alimente un ou plusieurs autres fonds.

En millions de francs courants

Sources de financement	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Canton	139.62	154.09	148.94	175.82	169.13	242.64
Confédération	57.85	60.54	63.38	60.25	63.85	58.11
Autres cantons	39.79	39.59	38.06	39.43	42.98	44.94
FNRS	19.20	18.61	16.85	18.64	20.94	21.06
CTI	0.87	0.73	1.46	1.24	0.91	0.71
Recherche EU	2.20	2.11	2.78	2.61	2.81	4.21
Autres Tiers	25.90	26.15	23.17	23.40	22.31	16.06
Etudiants, formation continue, congrès	12.22	14.08	14.16	14.14	12.80	13.20
Recettes diverses	2.78	3.11	2.87	3.59	2.59	3.28
Total	300.44	319.01	311.66	339.11	338.32	404.22

En millions de francs constants de 2002

Sources de financement	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Canton	139.62	153.11	146.88	171.31	162.98	232.21
Confédération	57.85	60.15	62.50	58.71	61.53	55.61
Autres cantons	39.79	39.34	37.53	38.41	41.42	43.01
FNRS	19.20	18.49	16.62	18.16	20.18	20.15
CTI	0.87	0.72	1.44	1.20	0.88	0.68
Recherche EU	2.20	2.09	2.74	2.55	2.70	4.03
Autres Tiers	25.90	25.99	22.85	22.80	21.50	15.37
Etudiants, formation continue, congrès	12.22	13.99	13.96	13.77	12.34	12.63
Recettes diverses	2.78	3.09	2.83	3.50	2.50	3.14
Total	300.44	316.98	307.34	330.41	326.03	386.84

La hausse de la part du financement cantonal en 2007 provient de la subvention pour l'enseignement et la recherche en médecine clinique qui passe de 30.3 Millions de francs en 2006 à 101.0 Millions de francs en 2007.

Taux de couverture des dépenses par source de financement

Sources de financement	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Canton	46.5%	48.3%	47.8%	51.8%	50.0%	60.0%
Confédération	19.3%	19.0%	20.3%	17.8%	18.9%	14.4%
Autres cantons	13.2%	12.4%	12.2%	11.6%	12.7%	11.1%
FNRS	6.4%	5.8%	5.4%	5.5%	6.2%	5.2%
CTI	0.3%	0.2%	0.5%	0.4%	0.3%	0.2%
Recherche EU	0.7%	0.7%	0.9%	0.8%	0.8%	1.0%
Autres Tiers	8.6%	8.2%	7.4%	6.9%	6.6%	4.0%
Etudiants, formation continue, congrès	4.1%	4.4%	4.5%	4.2%	3.8%	3.3%
Recettes diverses	0.9%	1.0%	0.9%	1.1%	0.8%	0.8%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

11.5 Budget 2008

Par rapport à 2007, la subvention cantonale 2008 a été augmentée d'un montant de Frs 10'769'800.- comprenant la compensation du renchérissement et des effets de la démographie, ainsi qu'un montant permettant la mise en œuvre du plan stratégique. Cette augmentation comprend également une compensation de la baisse du taux de subventionnement par la Confédération des investissements universitaires.

L'augmentation du budget charges de l'Université est également rendu possible par l'augmentation d'autres produits comme les subventions LAU et AIU.

Le budget 2008 est ainsi établi comme suit :

Budget / Rubrique	Francs	Notes
Total des charges	359'783'302	
Produits divers	10'451'400	1)
Subvention LAU 2008	55'000'000	2)
Subvention AIU 2008	45'500'000	3)
Subvention cantonale 2008	343'927'800	4)
Total des produits	355'879'200	
Excédent de charges	3'904'102	5)

1) Taxes d'études (Frs 7'012'501.35), produits du patrimoine, rétrocession EPGL et produits divers

2) Estimation de la subvention fédérale selon la Loi sur l'aide aux Universités

3) Estimation de la participation des autres cantons pour leurs étudiants à l'UNIL, selon l'Accord intercantonal sur les universités

4) Subvention de l'Etat de Vaud, votée par le Grand Conseil

5) Le budget présente un excédent de charges financé par le FRI.

L'utilisation du FRI est essentielle pour que l'UNIL puisse disposer d'un budget lui permettant d'assumer ses engagements et de réaliser les objectifs qu'elle s'est fixés.

Il convient par ailleurs de remarquer que lors de la préparation du budget 2008, la Direction de l'UNIL a décidé, afin d'améliorer la transparence des coûts, la dissolution d'un certain nombre de fonds. Les charges et produits qui étaient auparavant enregistrés sur ces fonds figurent dorénavant au budget ordinaire de l'Université, ce qui a pour effet une certaine augmentation du budget 2008.

11.6 Financement de la mise en œuvre du plan stratégique de l'Université

Le plan stratégique de l'Université a été préavisé favorablement par le Conseil de l'Université en janvier 2007, puis transmis aux autorités cantonales. Les premières réalisations ont été initiées durant l'année 2007. La Direction de l'Université a décidé d'allouer des ressources afin d'atteindre les objectifs fixés par le plan stratégique dès le budget 2008. Un montant de 3'150 millions de francs, compris dans le budget 2008 présenté ci-dessus, a été alloué à cet effet. Le détail de son affectation sera présenté dans le rapport de gestion 2008.

12. Organes de l'UNIL

12.1 La Direction

Recteur

Dominique ARLETTAZ, Affaires générales et finances

Vice-recteurs

Danielle CHAPERON, Enseignement

Jean-Paul DEPRAZ, Ressources humaines et infrastructures

Jacques LANARES, Valorisation et qualité

Philippe MOREILLON, Recherche et postes académiques

12.2 Le Conseil de l'UNIL

	CORPS PROFESSORAL	CORPS INTERMEDIAIRE	PAT	ETUDIANTS (2007-2009)
THEOLOGIE et sciences des religions	Pierre Gisel	Sarah Ljubibratic	Maritza Erb	Stanislas Marquis
DROIT et sciences criminelles	Anne-Christine Favre Etienne Grisel	Marie-Thérèse Guignard	Bruno Dupasquier	Vincent Binetti Sophie Rodieux
LETTRES	Jean-Michel Adam Ute Heidmann Eric Keller	Boris Vejdovsky	Claudia Mignot	Benoît Gaillard Frédéric Tétaz
SSP	Jean-Pierre Dauwalder Jean-Philippe Leresche Francesco Panese	Romain Felli		Elena Nuzzo Gregory Patthey
HEC	John Antonakis Björn Ivens Guido Palazzo	Juan Carlos Landrove		Florent Girardin Alexandre Kemlin
FGSE	François Marillier Emmanuel Reynard	Cyril Hochard		Dylan Barclay
FBM	Nicolas Gilliard Jérôme Goudet Winship Herr Laurent Schild	Jean-Marc Joseph Robin Tecon	Josiane Bonetti	Stéphanie Longet Jonathan Mudry
SERVICES CENTRAUX			Antoine Péclard Marc Simond	

Le Bureau du Conseil

Nom	Fonction	Appartenance	
M. Jean-Pierre DAUWALDER	président	Prof	SSP
M. Juan Carlos LANDROVE	vice-président	CI	HEC
Mme Claudia MIGNOT	secrétaire	PAT	Lettres
M. Eric KELLER	membre	Prof	Lettres
Mme Sara LJUBIBRATIC	membre	CI	F TSR
Mme Elena NUZZO	membre	Et	SSP

Plus d'information sur le Conseil, ses séances et ses commissions : www.unil.ch/conseil

12.3 Doyens et vice-doyens

Faculté	Doyen	Vice-doyens
Théologie et sciences des religions	Pierre-Yves BRANDT	Jacques EHRENFREUND Thomas RÖMER
Droit et sciences criminelles	Laurent MOREILLON	Bettina KAHIL WOLFF Pierre MARGOT Andreas Roland ZIEGLER
Lettres	Anne BIELMAN SANCHEZ	François BAVAUD Martine HENNARD DUTHEIL DE ROCHÈRE Thérèse JEANNNERET Alberto RONCACCIA
SSP	Bernard VOUTAT	Alain CLEMENCE Maria SANTIAGO
HEC	Suzanne DE TREVILLE	John ANTHONAKIS Ghislaine CESTRE André DUBEY
Géosciences et environnement	Lukas BAUMGARTNER	Klaus HOLLIGER Jean RUEGG Jean-Daniel HORISBERGER
Biologie et médecine	Patrick FRANCIOLI	Pierre-André MICHAUD Winship HEER Ivan STAMENKOVIC

12.4 Commission de recours

Président

Jean Jacques SCHWAAB

Membres

Jean MARTIN

Pierre MOOR

Nathalie PICHARD SARDET

Gilles PIERREHUMBERT

Selon la LUL, Art. 84 Commission de recours, La Commission de recours est indépendante de l'Université. Elle est composée de quatre à six membres et d'un président, désignés par le Conseil d'Etat.